

PLAN DE PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES (P3P)

Projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100 MWc avec stockage par batteries de 180 MWh et d'une ligne de raccordement haute tension de 225 kV dans la commune de Sinthiou Malème, département et région de Tambacounda.



TAMBA SOLAR SAS

20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal
NINEA N° 011639707

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
Motif	Date	Motif(s) de la modification
01	09 septembre 2026	Création

Préparé par :

 EES Engineering & Environment Services	Engineering & Environment Services (Cabinet EES) Adresse : VDN cité CPI lot 57, Immeuble Seck, 3^e étage, en face de la Banque Islamique Téléphone : (+ 221) 33 832 88 70 E-mail : ees.sarl@cabinet-ees.com
--	--

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	6
SIGLES ET ACRONYMES.....	7
CLARIFICATION DES CONCEPTS CLES.....	9
1. Résumé non technique du Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P).....	11
1.1 Contexte et justification de la mission.....	11
1.2 Objectifs spécifiques	11
1.3 Composantes du projet	11
1.4 Présentation sommaire du projet et de sa zone d'influence	12
1.5 Principaux risques et impacts du projet	12
1.6 Cadre réglementaire du P3P.....	18
1.6.1 Législation nationale.....	18
1.6.2 Exigences de la Société Financière Internationale (SFI).....	18
1.6.3 Exigences de la Banque Africaine de Développement (BAD) en matière de consultations des Parties prenantes	18
1.7 Identification, analyse et catégorisation des parties prenantes.....	19
1.8 Processus de consultation entrepris au cours de l'étude	19
1.9 Programme et principes de participation des parties prenantes	22
1.10 Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP).....	22
1.12 Mise en œuvre du P3P	23
1.12.1 Plan de suivi du P3P : indicateurs clés	23
1.12.2 Budget de mise en œuvre du P3P	24
1.2. Executive Summary	25
1.2.1 Background and Rationale for the Assignment.....	25
1.2 Specific Objectives.....	25
1.3 Project Components.....	25
1.4 Summary Presentation of the Project and Its Area of Influence.....	26
1.5 Main Risks and Impacts of the Project	26
Table 1: Summary of the Project's Negative Impacts during the Construction and Operation Phases.....	27
1.6 Regulatory Framework of the SEP.....	31
1.6.1 National Legislation	31
1.6.2 Requirements of the International Finance Corporation (IFC).....	31
1.6.3 Requirements of the African Development Bank (AfDB) Regarding Stakeholder Consultations	31
1.6.4. Information Disclosure and Access	32
1.6.5. Stakeholder Consultation and Participation.....	32
1.6.7. Environmental and Social Assessment Procedures (ESAP).....	32
1.7 Identification, Analysis and Categorisation of Stakeholders	33

Table 2: Identification, Analysis and Category of Stakeholders	33
1.8 Consultation Process Undertaken During the Study	34
Table 3: Statistics of Prior Consultations	34
Table 4: Main Recommendations and Views of Stakeholders	37
1.9 Stakeholder Participation Programme and Principles.....	38
1.10 Grievance Redress Mechanism (GRM)	38
1.11 Implementation of the SEP	39
1.11.1 SEP Monitoring Plan: Key Indicators	39
Table 5: GRM Performance and Outcome Indicators	39
1.11.2 SEP Implementation Budget.....	40
Table 6: Estimated Cost of the SEP	40
2. Introduction	41
2.1. Contexte du projet.....	41
2.2. Objectifs, portée et démarche d'élaboration du P3P	41
2.3. Enjeux environnementaux et sociaux potentiels du projet.....	41
2.4. Structure du rapport	41
3. Résumé des activités antérieures de participation des parties prenantes.....	42
4. Cadre législatif et normatif de participation des parties prenantes.....	48
4.1 Législation nationale.....	48
4.2 Exigences de la Société Financière Internationale (SFI)	48
4.3 Exigences de la Banque Africaine de Développement (BAD) en matière de consultations des Parties prenantes	48
5. Identification et cartographie des parties prenantes	51
5.1. Méthode d'identification et d'actualisation des parties prenantes.....	51
5.1.1. Parties affectées	51
5.2. Autres parties intéressées.....	53
5.3. Individus et groupes vulnérables.....	55
5.4. Analyse d'influence et niveau d'engagement des parties prenantes	56
5.5. Risques environnementaux et sociaux prioritaires nécessitant l'engagement des parties prenantes	67
6. Programme, principes, approches et outils de participation	70
6.1. Identification des problématiques et activités nécessitant la participation	71
6.2. Stratégies, méthodes, approches et outils pour les interactions	73
6.3. Stratégie de diffusion des informations	73
6.4. Prise en compte du genre et des groupes vulnérables	82
6.5. Calendrier / planning d'exécution du P3P	83
7. Rôles et responsabilités pour la mise en œuvre des activités	84
7.1. Rôles	84
7.2. Responsabilités	85
8. Plan de dialogue avec les parties prenantes.....	86

8.1. Ressources humaines, coordination et suivi de l'information	86
9. Mécanisme de gestion des plaintes (MGP).....	87
9.1. Objectifs du mécanisme de gestion des plaintes	87
9.2. Approche méthodologique et Principes généraux	87
9.3. Champ d'application.....	88
9.4. Caractérisation et typologie des plaintes	88
9.5. Cadre organique et référencement du MGP.....	89
9.6. Mode opératoire du MGP.....	93
9.6.1. Dépôt et enregistrement des plaintes	93
9.6.2. Traitement préliminaire et niveau village	93
9.6.3. Instances formelles de résolution	93
9.6.4. Mécanisme de plaintes interne des travailleurs.....	94
9.7. Principales actions pour l'implémentation du MGP et chronogramme d'implémentation	94
9.8. Délais consolidés, recours et information du plaignant	95
9.9. Indicateurs de résultats.....	96
9.10. Plan de renforcement des capacités des acteurs du MGP	96
9.11. Gestion des plaintes sensibles	99
9.12. Mesures de prévention des VBG/EAS/HS et autres plaintes sensibles	99
9.13. Procédures de gestion des cas de VBG/EAS/HS et autres plaintes sensibles	100
9.14 Circuit de traitement des plaintes	100
9.15. Suivi et évaluation du MGP	103
9.15.1. Objectifs du système de suivi-évaluation.....	103
9.15.2. Stratégie de mise en œuvre du système de suivi-évaluation	103
9.15.3. Organisation du système de suivi-évaluation.....	103
9.15.4. Indicateurs globaux selon les composantes du MGP.....	103
9.16. Information, diffusion et accessibilité du MGP	103
9.17. Clôture et archivage	105
10. Coût du P3P (y compris le MGP).....	105
11. Suivi, évaluation et actualisation du P3P	107
11.1. Indicateurs de suivi du P3P	107
11.2. Modalités de rapportage	112
11.3. Revue annuelle participative et actualisation du P3P	112
12. Conclusion	113
13. Annexes	115
Annexe 1 : Termes de références	115
Annexe 2 — Liste des PP	115
Annexe 3 - Documents de référence	116
Annexe 4 — Formulaire de réception et de suivi d'une plainte non sensible	118
Annexe 5 — Fiche minimale pour plainte sensible et procédure de référencement	119

Annexe 6 — Registre consolidé des plaintes (format anonymisé).....	120
Annexe 7 — Modèles de documentation des consultations.....	121
Annexe 8 — Code de conduite des fournisseurs et prestataires : clauses minimales	127
Annexe 09 : Comptes rendus consultations publiques passées et additionnelles (P3P).....	131
Annexe 10 : Galerie photos	147
Annexe 11 : Liste de présence des consultations publiques passées et additionnelles	149

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des impacts négatifs du projet en phase construction et d'exploitation	13
Tableau 2 : Identification, analyse et catégorie des parties prenantes	19
Tableau 3 : Statistique des consultations antérieures	20
Tableau 4 : Les principales recommandations et avis des parties prenantes.....	21
Tableau 5 : Indicateurs de performance de résultats du MGP	23
Tableau 6 : Coût estimatif du P3P	24
Tableau 7 : Statistiques des consultations publiques.....	43
Tableau 8 : Les principales recommandations et avis des parties prenantes.....	46
Tableau 9 : Catégories de PP affectées	52
Tableau 10 : PP intéressées et leurs rôles principaux dans le projet	53
Tableau 11 : Dispositions ciblées pour les groupes vulnérables	55
Tableau 12 : Matrice Pouvoir/Intérêt : niveau d'influence et niveau d'engagement des PP	57
Tableau 13 : Matrice d'influence et d'engagement des parties prenantes	59
Tableau 14 : Outils d'engagement et conditions d'utilisation.....	70
Tableau 15 : Plan d'information de sensibilisation et de retour aux parties prenantes	75
Tableau 16 : Planning d'exécution du P3P	83
Tableau 17 : rôles dans la mise en œuvre du P3P	84
Tableau 18 : responsabilités dans la mise en œuvre du P3P	85
Tableau 19 : Répertoire des points focaux du P3P	86
Tableau 20 : Principe généraux du mécanisme	87
Tableau 21 : Type et motifs des plaintes	89
Tableau 22 : Cadre organique du MGP.....	91
Tableau 23 : Délai de recours	95
Tableau 24 : Indicateurs de performance de résultats du MGP.....	96
Tableau 25 : Plan de renforcement des capacités	97
Tableau 26 : Circuit de traitement des plaintes non sensibles	100
Tableau 27 : Circuit de traitement des plaintes sensibles.....	101
Tableau 28 : Indicateurs globaux selon les composantes du MGP	103
Tableau 29 : Budget de mise en œuvre du P3P.....	105
Tableau 30 : Indicateurs de suivi du P3P	108

SIGLES ET ACRONYMES

Sigle	Définition
AGEROUTE	Agence des Travaux et de Gestion des Routes
ALC	Agent de Liaison Communautaire
ASC	Association Sportive et Culturelle
BAD	Banque Africaine de Développement
BESS	Battery Energy Storage System (système de stockage d'énergie par batteries)
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CDREI	Commission Départementale de Recensement et d'Évaluation des Impenses
CLRP	Comité Local de Règlement des Plaintes
CLVF	Comité de Lutte contre les Violences faites aux Femmes
CRSES	Comité Régional pour le Suivi Environnemental et Social
CRSE	Commission de Régulation du Secteur de l'Energie
DEEC	Direction de l'Environnement et des Établissements Classés
DiREC	Direction de la Réglementation Environnementale et du Contrôle
DREEC	Direction Régionale de l'Environnement et des Établissements Classés
E&S	Environnemental(e) et Social(e)
EAS	Exploitation et Abus Sexuels
EES	(Cabinet) Études Environnementales et Sociales
EHS	Environnement, Hygiène et Sécurité (Directives Environmental, Health and Safety de la SFI)
EIES	Étude d'Impact Environnemental et Social
EPC	Engineering, Procurement and Construction (entreprise de conception, approvisionnement et construction)
GBV/SEA/SH	Gender-Based Violence / Sexual Exploitation and Abuse / Sexual Harassment (équivalents anglais de VBG/EAS/HS)
GM	Grievance Mechanism (mécanisme de gestion des plaintes, en anglais)
GPF	Groupement de Promotion Féminine
HS	Harcèlement Sexuel
IFC / SFI	International Finance Corporation / Société Financière Internationale (Groupe Banque mondiale)
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MJEHP	Ministère de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique



MW / MWc / MWh	Mégawatt / Mégawatt-crête / Mégawattheure
NINEA	Numéro d'Identification National des Entreprises et Associations
NP	Norme de Performance (de la SFI) — NP1, NP2, NP4, NP5, NP8
OCB	Organisation Communautaire de Base
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
ONAS	Office National de l'Assainissement du Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAP	Personne Affectée par le Projet
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
PEPP / PEP / P3P / SEP	Plan d'Engagement des Parties Prenantes / Plan de Participation des Parties Prenantes / Stakeholder Engagement Plan (désignent le présent document)
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PP	Parties Prenantes
PUI	Plan d'Urgence Interne
PV	Photovoltaïque (ou Procès-Verbal selon le contexte)
QHSSE	Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement
SAS	Société par Actions Simplifiée
SCADA	Supervisory Control And Data Acquisition (système de supervision et d'acquisition de données)
Senelec	Société Nationale d'Électricité du Sénégal
SGES	Système de Gestion Environnementale et Sociale
SND	Stratégie Nationale de Développement (2025-2029)
SO	Sauvegarde Opérationnelle
Sonatel	Société Nationale des Télécommunications du Sénégal
SSI	Système de Sauvegardes Intégré (BAD, 2023)
SST	Santé et Sécurité au Travail
TdR	Termes de Référence
VBG	Violences Basées sur le Genre
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

CLARIFICATION DES CONCEPTS CLES

Parties prenantes : Personnes, groupes, communautés, organisations, institutions publiques ou privées susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par le projet, ou pouvant influencer sa mise en œuvre, son fonctionnement ou ses résultats.

Parties prenantes intéressées : Personnes, groupes, organisations ou institutions qui manifestent un intérêt pour le projet, ses activités, ses impacts ou ses résultats, sans nécessairement être directement affectés par celui-ci.

Niveau d'influence : Degré auquel une partie prenante est susceptible d'influencer les décisions, les activités, la mise en œuvre ou les résultats du projet, que cette influence soit institutionnelle, économique, sociale, technique ou communautaire.

Niveau d'intérêt : Degré d'attention, de préoccupation ou d'intérêt qu'une partie prenante porte au projet, à ses activités, à ses impacts ou aux décisions qui en découlent.

Harcèlement sexuel : Tout comportement, propos, geste, avance ou sollicitation à caractère sexuel, non désiré ou non accepté, qui porte atteinte à la dignité d'une personne ou crée un environnement intimidant, hostile, humiliant ou offensant, notamment dans le cadre professionnel ou sur les sites du projet.

Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) : Dispositif formel, accessible, transparent et inclusif permettant aux personnes ou groupes affectés ou intéressés par le projet de soumettre leurs plaintes, préoccupations ou réclamations, et de recevoir une réponse dans des délais raisonnables, sans subir de représailles.

Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P) : Document évolutif qui identifie et analyse les parties prenantes, définit les informations à divulguer, les modalités de consultation et de participation, les responsabilités, le calendrier, les ressources, les indicateurs de suivi et le mécanisme de gestion des plaintes pendant tout le cycle de vie du projet.

Plainte : Expression formelle ou informelle d'une insatisfaction, d'une préoccupation ou d'un grief formulé par une personne ou un groupe en lien avec les activités, les impacts, les décisions ou le comportement du projet ou de ses intervenants.

Plainte sensible : Plainte portant sur des questions nécessitant un traitement confidentiel et spécialisé en raison de leur nature ou des risques qu'elles présentent pour la personne plaignante, notamment les cas de violence basée sur le genre, d'exploitation, d'abus ou de harcèlement sexuel, de violence ou d'intimidation.

Victimes Personnes ayant subi directement ou indirectement un préjudice, un dommage, une perte ou une atteinte résultant d'un acte, d'une omission, d'un incident ou d'une situation liée au projet ou à ses activités.

Survivants : Personnes ayant subi des violences, abus, exploitation, harcèlement ou toute autre forme de préjudice et qui ont survécu à ces expériences. Le terme « survivant » est privilégié dans l'approche centrée sur la personne, car il met l'accent sur sa capacité d'action, sa dignité et son rétablissement plutôt que sur le préjudice subi.

Conflit : Situation de désaccord, d'opposition ou de divergence entre deux ou plusieurs personnes, groupes ou institutions, pouvant résulter d'intérêts, de perceptions, de droits, de ressources ou d'attentes divergents liés au projet.

Groupes vulnérables : Personnes ou groupes qui, en raison de leurs caractéristiques sociales, économiques, physiques, culturelles ou autres, peuvent être davantage exposés aux impacts négatifs du projet ou disposer de capacités limitées pour faire face à ces impacts et en bénéficier de manière équitable.

Niveau d'engagement : Attitude et degré de mobilisation observés ou attendus d'une partie prenante à l'égard du projet. Il est apprécié à partir de sa participation effective, de ses prises de position et de sa volonté de contribuer, et non sur la seule base d'une perception du promoteur.

Les Badiénou Gokh : Ce sont des relais communautaires de santé maternelle et sociale.

1. Résumé non technique du Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P)

1.1 Contexte et justification de la mission

Dans le cadre de la diversification du mix énergétique national et du renforcement de l'accès à une électricité fiable et durable, Tamba Solar SAS, société détenue par Taranis France SAS et Amar Energies développe un projet de centrale solaire photovoltaïque de 100 MWc, couplée à un système de stockage d'énergie par batteries (BESS) de 180 MWh/60 MW, dans la région de Tambacounda (Commune de Sinthiou Malème). Le projet s'inscrit dans le cadre d'un contrat de fourniture de services de stockage et d'achat d'électricité signé avec la Senelec le 16 décembre 2024.

Implanté dans la commune de Sinthiou Malème, région de Tambacounda, le projet occupera une superficie d'environ 145 hectares et comprendra notamment les modules photovoltaïques, les structures de support, les onduleurs, le système BESS, les transformateurs, les postes électriques, les installations auxiliaires et les infrastructures de raccordement. La durée d'exploitation de la centrale est estimée entre 20 et 25 ans, après quoi les équipements feront l'objet d'un démantèlement planifié.

Le but de ce document est d'élaborer un Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P), incluant un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), permettant d'identifier, d'informer, de consulter et d'associer l'ensemble des parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet.

1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de ce plan sont les suivants :

- Identifier et cartographier l'ensemble des parties prenantes affectées par le projet (PAP) et intéressées, y compris les groupes vulnérables ;
- Définir une stratégie de diffusion de l'information et de participation adaptée à chaque phase du projet ;
- Établir un dispositif de dialogue continu, transparent et culturellement adapté ;
- Mettre en place un Mécanisme de Gestion des Plaintes accessible, gratuit et sans représailles, incluant un volet spécifique VBG/EAS/HS ;
- Assurer la conformité du projet avec la réglementation sénégalaise, le Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement (BAD) et les Normes de Performance de la Société Financière Internationale (SFI).

1.3 Composantes du projet

Les composantes de la centrale photovoltaïque comprennent :

- Centrale solaire photovoltaïque de 100 MWc, constituée de modules PV sur trackers à axe unique, d'onduleurs string, de transformateurs de puissance et de stations de conversion, implantée sur 145 ha ;
- Système de stockage par batteries (BESS) de 180 MWh (technologie lithium-ion) (38 conteneurs 20 pieds de batteries) ;
- des installations connexes : station météo, canalisations électriques DC/AC, système de gestion d'énergie et de monitoring EMS/SCADA, clôture et des locaux techniques (onduleurs, postes de transformation MT) ;
- la ligne de raccordement au poste de Tambacounda comprend un poste de livraison 225 kV équipé de deux transformateurs HTA/HTB de 80 MVA chacun, et une ligne simple circuit de 4,2 km (câble Almelec 570 mm²), dont environ 500 m en souterrain, avec ajout d'une travée au poste OMVG de Tambacounda.

Le site de la centrale, d'une emprise d'environ 145 hectares se trouve à environ 3,1 km de la Route Nationale n°1 (au nord) et à 3,2 km de l'axe routier Tambacounda–Kédougou (voie de contournement, à l'est). Le site est traversé par une piste latéritique reliant la ville de Tambacounda à la Commune de Ndogo Babacar. À environ 700 m au nord du site se trouve le dépôt de nitrate d'ammonium de Sabodala Gold, et le poste électrique de Tambacounda est situé à environ 3 km à vol d'oiseau ; une ligne haute tension existante longe le tracé de la ligne du projet.

1.4 Présentation sommaire du projet et de sa zone d'influence

Le projet Tamba Solar est situé dans la commune de Sinthiou Malème, arrondissement de Koussanar, département et région de Tambacounda. La centrale solaire sera implantée sur une emprise foncière d'environ 145 hectares. Elle sera raccordée au poste OMVG/SENELEC de Tambacounda par une ligne électrique de 225 kV d'environ 4,2 km.

Les zones d'influence du projet sont les suivantes :

- Zone d'influence directe : les localités les plus proches du site, situées dans un rayon de 3 km autour du site notamment : Tabacoro, Boucaricounda Diallo, Boucaricounda Demba, Saré Guéda et Sinthiou Kouna.
- Zone d'influence élargie : la Commune de Sinthiou Malème, la Commune de Ndogo Babacar et, plus largement, le Département et la Région de Tambacounda.

1.5 Principaux risques et impacts du projet

Les principaux risques et impacts du projet en phase de construction et d'exploitation sont les suivants

Tableau 1 : Synthèse des impacts négatifs du projet en phase construction et d'exploitation

Composantes	Impacts potentiels	Mesure d'atténuation
Construction		
Qualité de l'air	Modification de la qualité de l'air due à la génération de poussières et les émissions gaz d'échappement de véhicules et engins, au soulèvement de poussières par les camions.	- définir les spécifications techniques souhaitées pour les engins de chantier, au regard des normes internationales en termes de gaz d'échappement ; - utiliser les pistes existantes ; - arroser les pistes d'accès susceptibles de générer de la poussière ; - informer et sensibiliser les populations riveraines ;
Climat	Emission de gaz à effet de serre	- arrêter les véhicules et les machines quand ils ne sont pas utilisés en évitant la position en standby, tel que les moteurs au ralenti ; - utiliser des camions qui dégagent moins de fumées ; - compenser la végétation détruite par un reboisement aux alentours du site et de la ligne de transmission.
Ambiance sonore	Production de bruits et vibrations	- se conformer aux normes fixées par le Code de l'environnement, à savoir 55 à 60 dB le jour et 40 dB la nuit ; - mettre en place une surveillance acoustique et vibratoire par des analyses fréquentielles ; - limiter la fréquence des poids lourds à deux passages par jour ; - utiliser des véhicules en bon état ; - respecter les prescriptions établies par la banque mondiale en matière de pollution sonore et d'émission de bruit notamment.
Sols et topographie	- Compactage du sol ; - Destruction de sa structure ; - Érosion hydrique et/ou éolienne du sol ; - Contamination par les rejets de déchets et par l'écoulement d'huiles de vidange ou de carburant.	- Assurer une bonne gestion des déchets durant toutes les phases du projet ; - Limiter l'emprise du chantier à la surface strictement nécessaire ; - Remettre en état les sols.
Eaux souterraines	Pollution des eaux souterraines	Mettre en place des installations sanitaires, des vestiaires dans la base chantier en respectant les normes ;

Composantes	Impacts potentiels	Mesure d'atténuation
Construction		
		• S'assurer qu'aucun entretien de véhicules ne sera autorisé sur le site ; • Recueillir les huiles usagées en vue de leur recyclage ; • Mettre en place une procédure de réaction rapide en cas de déversement majeur de produits dangereux sur le sol.
Eaux de surface	• Contamination des eaux de surface ; • Érosion hydrique ; • Perturbation des eaux de ruissellements	• Collecter et éliminer les déchets de chantier ; • Remettre en état les sols ; • Mettre en place un dispositif pour limiter le ruissellement des eaux dans l'emprise du site ; • Préserver le sens de l'écoulement des eaux en respectant les pentes naturelles.
Eaux de boisson	• Consommation d'eau	• Coordonner avec les acteurs concernés dans la gestion des ressources en eaux ; • Promouvoir dans le chantier une politique de gestion rationnelle de l'eau ; • Sensibiliser les employés sur l'importance de la ressource en eau et sur la nécessité de préserver la ressource.
Flore et faune	• Perte d'habitats ; • Risque de mortalité de la faune ; • Effet barrières ; • Perte de végétation.	• Respecter la procédure administrative avant les opérations d'abattages ; • Elaborer et mettre en œuvre le Plan de reboisement compensatoire.
Humain et activités socio-économiques	• Affectation et utilisation du territoire ; • Perte de 3, 7 ha de terres agricoles et 2400 m² à usage d'habitation ; • Perte de 145 ha d'aires de pâturages.	• Identifier et recenser toutes les Personnes Affectées par le Projet (PAP) sur la ligne de transmission ; • Rétablir les PAP dans leurs droits par une compensation juste et équitable et les accompagner ; • Privilégier la main d'œuvre locale à compétence égale.
Cadre de vie	• Détérioration du cadre de vie par la pollution sonore, génération de déchets	• Utiliser les équipements et outils à bas niveau de bruit et respecter la limite de 85 dB à 1 m ; • Procéder à un entretien à temps des outils pneumatiques, des machines et de l'équipement pour maintenir le niveau de bruit généré à une valeur acceptable ;

Composantes	Impacts potentiels	Mesure d'atténuation
Construction		
		• Veiller au capotage de certains équipements très bruyants tels que les moteurs diesels, les compresseurs, etc. • Collecter, trier et acheminer les déchets vers les décharges autorisées ; • Procéder à des vidanges régulières des fosses septiques par un organisme agréé ;
Paysage et mobilité inter villageoise	• Dégradation du paysage	• Démanteler et transférer hors site les équipements et matériels non nécessaires ; • Réhabiliter le couvert végétal en élaborant un aspect paysager dans le site ; • Aménager de nouvelles pistes pour faciliter la mobilité des populations au voisinage du site.
Hygiène, Santé et Sécurité	• Accidents liés à la circulation, à l'état des routes et aux émissions atmosphériques ; • Pollution sonore ; • Génération de déchets de chantier ; • Pollution atmosphérique liée aux émissions de poussière et de particules ; • Incendie et feux de brousses	• Doter le personnel et les visiteurs accédant au site d'EPI adéquats et s'assurer de leur port effectif ; • Baliser le site et installer des tableaux de signalisation et des pictogrammes réglementaires ; • Assurer la formation du personnel et de tout prestataire accédant au site en HSE ; • Ouvrir et tenir à jour un registre des accidents ; • Mettre en œuvre un programme d'information et de sensibilisation des populations locales aux risques de maladies et d'accidents ; • Limiter la vitesse des véhicules de chantier et des poids lourds transportant le matériel de la centrale (mettre en place des panneaux de limitation de vitesse et des ralentisseurs) ; • Assurer le tri des déchets de chantier et leur enlèvement systématique, surtout en ce qui concerne les bois traités ; • S'assurer que la maintenance des véhicules est réalisée hors du site dans un endroit approprié ; • Mettre en place des procédures efficaces de gestion des déchets de chantier ; • Mettre en place un plan de prévention et de sensibilisation dès le démarrage des travaux.
Exploitation		
Qualité de l'air et climat	• Modification de la qualité de l'air due aux émissions de gaz d'échappement de véhicules et du groupe électrogène.	• assurer les maintenances et les contrôles techniques réguliers des véhicules ; • maintenir en bon état le fonctionnement de toute la machinerie et les équipements utilisés sur le site ; • réduire les rejets de gaz dans l'atmosphère par de bons comportements de conduite ; • limiter des vitesses des engins et véhicules.

Composantes	Impacts potentiels	Mesure d'atténuation
Construction		
Sols et eaux de surface	• Erosion hydrique ; • Perturbation des eaux de ruissellement ; • Risque de contamination des eaux de surface.	• limiter les déversements et fuites accidentelles avec la mise à disposition des kits antipollution lors de la maintenance ; • informer et former les travailleurs en vue de l'application des programmes de gestion des déchets ; • mettre sous rétention le transformateur de puissance ; • placer à côté des transformateurs des absorbants.
Eaux de boisson et autres besoins des populations	• Consommation d'eau	• Appliquer les mesures recommandées en phase construction ;
Ambiance sonore	• Génération de bruits et vibrations	• Assurer une bonne planification des entretiens des équipements pour ainsi limiter les pannes et réduire les déplacements des véhicules ; • Choisir des véhicules adaptés et en bon état pour le transport du personnel et pour les déplacements d'entretien.
Faune et flore	• Contamination de la faune ; • Risques de mortalités de la faune ; • Risque électrocution et électrisation ;	• Assurer un entretien des installations et des équipements (lignes, pylônes, panneaux, onduleurs, batteries de stockage, transformateurs, etc.) et des visites techniques régulières des engins et véhicules de la centrale afin de minimiser les bruits générés ; • Créer des espaces verts à l'intérieur de la centrale, si possible ; • Procéder à des campagnes de reboisement en collaboration avec l'IREF de Tambacounda dans les zones périphériques au site ; • Former le personnel sur les procédures à suivre en cas d'observations de faune dans le site pendant l'exploitation.
Cadre de vie	• Détérioration du cadre de vie par la génération de bruits, de poussières ou de déchets.	• Utiliser les équipements et outils à bas niveau de bruit et respecter la limite de 85 dB à 1 m ; • Ne pas jeter de déchets ou d'eaux vannes dans la nature ; • Collecter, trier et acheminer les déchets vers les décharges autorisées ; • Sensibiliser le personnel par rapport à la gestion des déchets ; • Procéder à des vidanges régulières des fosses septiques par un organisme agréé.
Impact visuel	• Modification du paysage et pertes de pistes d'accès	• Nivelier les surfaces ; • Démanteler et transférer hors site les équipements et matériels non nécessaires ; • Réhabiliter le couvert végétal en élaborant un aspect paysager dans le site.

Composantes	Impacts potentiels	Mesure d'atténuation
Construction		
Hygiène, Santé et Sécurité	• Risques d'effets optiques ; • Risques liés aux champs électriques et magnétiques • Risques incendie et électrique • Risques liés au bruit • Effets des rejets sur la santé liée.	• Prévoir des plantations de haies autour du site de la centrale solaire ; • Respecter les servitudes entre les lignes de transport électriques HT et la centrale solaire ; • S'assurer que les installations sont munies de dispositif de sécurité ; • Faire des aménagements et assurer l'entretien autour et dans le parc photovoltaïque pour limiter les risques d'incendie ; • Mettre des silencieux au niveau des gaines de ventilation (si nécessaire) ; • Mettre à disposition des kits de dépollution sur le site ; • Équiper les engins circulant sur site de même que les locaux de la base vie et les locaux techniques d'extincteur approprié ; • Mettre en place des consignes de sécurité sur le chantier (interdiction de fumer par exemple) ; • Mettre en place toutes les dispositions pour favoriser l'accès des secours ; • Mettre en place un système d'alarme et un téléphone sur site avec l'affichage des numéros d'urgence ; • Former le personnel présent aux premiers secours et aux premières interventions ; • Arroser le site et les pistes d'accès non bitumés au besoin afin d'éviter le soulèvement de poussière ; • Mettre en place des pictogrammes de sécurité conventionnels ; • Mettre en place des paratonnerres dans le site de la centrale ; • S'assurer que les postes de transformation électrique disposent de rétentions adéquates ; • Élaborer et mettre en application un Plan d'Urgence Interne (PUI).

Source : EIES centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Rapport final Aout 2026.

Ces risques justifient la mise en place d'un dispositif structuré de participation des parties prenantes et d'un mécanisme de gestion des plaintes tout au long du cycle de vie du projet.

1.6 Cadre réglementaire du P3P

1.6.1 Législation nationale

La législation sénégalaise ne prévoit pas de dispositif spécifique sur l'élaboration d'un plan de participation des parties prenantes, mais encadre la consultation publique comme composante des évaluations environnementales et sociales, régie par la loi n° 2023-15 du 2 août 2023 portant Code de l'environnement à ses articles 07 et 24 et précisée par l'arrêté ministériel n° 9468 MJEHP-DEEC du 28 novembre 2001 relatif à la participation du public aux études d'impact environnemental au Sénégal. Cet arrêté précise l'obligation de publicité de l'audience publique (affichage à la mairie ou à la gouvernance, communiqué de presse) et le dépôt du rapport d'étude d'impact auprès de la collectivité concernée pour recueillir observations et remarques. La loi n° 76-67 du 2 juillet 1976 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et son décret d'application n° 77-563 du 3 juillet 1977 organisent également la participation du public lors des enquêtes d'utilité publique.

1.6.2 Exigences de la Société Financière Internationale (SFI)

Au niveau international le projet se conforme aux Normes de Performance (NP) de la SFI en particulier :

- NP1 – Évaluation et gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux : exige un processus continu d'engagement avec le client, les travailleurs, les communautés affectées et les autres parties prenantes, à travers un plan d'engagement des parties prenantes ;
- NP2 – Main d'œuvre et conditions de travail : exigences de divulgation et de consultation sur les conditions de travail ;
- NP4 – Santé, sécurité et sûreté des communautés : collaboration avec les communautés affectées, les administrations locales et les parties prenantes pertinentes ;
- NP5 – Acquisition de terres et réinstallation involontaire : engagement des communautés affectées par la perte de terres ;
- NP8 – Patrimoine culturel : consultation des communautés affectées pour l'identification du patrimoine culturel.

En effet, les paragraphes 25 à 27 de la NP1 définissent l'engagement des parties prenantes comme un processus systématique comprenant l'analyse et la planification de leur participation, la divulgation de l'information, la consultation, la participation, les mécanismes de règlement des griefs et la communication périodique avec les communautés affectées. Le paragraphe 27 exige expressément que le client formule et mette en œuvre un plan d'engagement des parties prenantes adapté aux risques et impacts du projet, à son stade de développement ainsi qu'aux caractéristiques et intérêts des communautés affectées. Le Plan doit également prévoir, lorsque nécessaire, des mesures différenciées permettant la participation effective des personnes ou groupes défavorisés ou vulnérables.

1.6.3 Exigences de la Banque Africaine de Développement (BAD) en matière de consultations des Parties prenantes

Le Projet, appuyé par la Banque Africaine de Développement (BAD), est soumis à son Système de Sauvegarde Intégré (SSI), qui vise à éviter, minimiser ou compenser les impacts environnementaux et sociaux négatifs et à renforcer les capacités de gestion des risques de l'emprunteur.

Ce cadre repose notamment sur les Procédures d'Évaluation Environnementale et Sociale (PEES), les Sauvegardes Opérationnelles (dont la SO n°10 sur l'engagement des parties prenantes, la SO n°2 sur la réinstallation involontaire et la SO n°1 sur l'évaluation environnementale et sociale) et la Politique de diffusion et d'accès à l'information (DAI).

La BAD exige des consultations libres, préalables et éclairées à toutes les phases du projet (préparation, études, construction, exploitation), précédées d'une diffusion d'informations accessibles, avec une attention particulière

au genre et à la protection des femmes et des enfants. Les rapports d'EIES, du PAR et du P3P doivent être rendus publics, y compris sur le site de la Banque.

Les consultations menées dans le cadre du présent P3P ont permis de recueillir les perceptions, préoccupations et recommandations des parties prenantes et de les intégrer dans la conception du Projet.

1.7 Identification, analyse et catégorisation des parties prenantes

L'identification des parties prenantes a été conduite avec une catégorisation par grands groupes et une évaluation de leur intérêt (majeur/moyen/mineur) et de leur niveau d'influence (élevé/moyen/faible).

Tableau 2 : Identification, analyse et catégorie des parties prenantes

Parties prenantes affectées	Catégories identifiées	Impacts / effets potentiels
Personnes affectées par le projet (PAP)	Pastorales ; exploitations agricoles	Positifs : amélioration des conditions de vie, accompagnement des personnes vulnérables, emploi local. Négatifs : pertes de biens individuels/communautaires, de sources de revenus, d'activités économiques, de parcelles ; perturbation d'accès ; perte de ressources pastorales et de services écosystémiques ; risque de VBG/EAS/HS
Communautés riveraines : Tabacoro, Boucaricounda Diallo, Boucaricounda Demba, Saré Guéda, Sinthiou Kouna	Populations des villages des zones d'intervention	Positifs : emploi local, accès aux investissements communautaires ; amélioration du cadre de vie. Négatifs : perturbation du cadre de vie, dégâts matériels, perturbation d'accès et de pistes, perte de services écosystémiques et pastoraux, éloignement des femmes des lieux d'approvisionnement, risque de VBG/EAS/HS, perturbation des us et coutumes
Collectivités territoriales	Commune d'implantation (Sinthiou Malème)	Positifs : bénéficiaire d'investissements communautaires, paiement de redevances par le projet Négatifs : perte de surface de pâturage et de culture
Secteur privé	Concessionnaires de réseaux	Dégâts potentiels sur les réseaux, dévoiement de réseaux

Le tableau détaillé, avec la matrice complète d'analyse par acteur, figure dans le corps du rapport.

1.8 Processus de consultation entrepris au cours de l'étude

Il a été déroulé un processus structuré en quatre étapes : (i) identification et cartographie des parties prenantes selon leur niveau d'intérêt et d'influence (autorités administratives, collectivités territoriales, services techniques de l'État aux niveaux national et régional, populations locales) ; (ii) information préalable par transmission d'une description sommaire du projet et de lettres d'information ; (iii) programmation concertée des rendez-vous, y compris le choix des dates, langues et lieux par les communautés ; (iv) tenue des consultations, sous forme d'entretiens institutionnels dans les locaux des services et d'assemblées villageoises inclusives (hommes, femmes, jeunes, personnes affectées, personnes vivant avec un handicap), avec traduction en langues locales au besoin.

Des consultations publiques ont été organisées auprès des différentes catégories d'acteurs identifiées, selon le tableau de synthèse suivant :

Tableau 3: Statistique des consultations antérieures

Catégorie de parties prenantes	Entités / localités	Période de consultation	Hommes	Femmes	Total	% Femmes
Administration territoriale et collectivités locales	4	24 – 26 févr. 2025	4	0	4	0 %
Services techniques de l'État – niveau national	7	mars – juin 2025	10	4	14	28,6 %
Services techniques de l'État – niveau régional et départemental	18	24 févr. – 3 mars 2025	17	3	20	15,0 %
Villages riverains de la centrale et de la ligne 225 kV (Tabacoro, Boucaricounda Diallo, Boucaricounda Demba, Sinthiou Kouna, Saré Gueda)	5	28 févr. – 1er mars 2025	73	77	150	51,3 %
Total	34	févr. – juin 2025	104	84	188	44,7 %

Source : EIES centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Rapport final Aout 2026.

Au total, 188 personnes ont été consultées entre février et juin 2025, dont 84 femmes (44,7 %). La participation féminine est majoritaire dans les villages riverains (51,3 %).

Le projet bénéficie d'une large adhésion des parties prenantes, qui le perçoivent comme un levier de développement économique local et national, aligné sur la Vision 2050 ; aucun désaccord de principe n'a été relevé au niveau des populations, ni au niveau des autres catégories de parties prenantes.

Les principales craintes portent sur :

- les pertes de terres, de végétation et d'espaces pastoraux, ainsi que la restriction d'accès aux points d'eau, lieux de pâturage et services écosystémiques ;
- la perte d'activités et de productions agricoles le long de la ligne de raccordement ;
- la concurrence potentielle sur la ressource en eau entre le projet et les populations ;
- les enjeux de sécurité, d'hygiène et de santé des travailleurs, ainsi que les risques de violences basées sur le genre.

Les parties prenantes attendent des retombées concrètes : indemnités justes, priorité à l'emploi local, mesures d'accompagnement et programme RSE au profit des communautés (santé, éducation, eau, électricité), formalisation d'un protocole avec la mairie, sécurisation de l'emprise et respect des réglementations sectorielles. Ces avis et recommandations ont été intégrés dans l'évaluation des impacts, le Plan de Gestion Environnementale et Sociale du projet (PGES) et le Plan d'Action de Réinstallation (PAR).

Tableau 4 : Les principales recommandations et avis des parties prenantes

Catégorie de parties prenantes	Principales préoccupations / impacts identifiés	Attentes / recommandations majeures	Réponse de TAMBA SOLAR SAS
Autorités administratives et services techniques de l'État	- Sensibilité environnementale du site (zone pastorale, réseau hydrographique, biodiversité) - Pression sur les ressources en eau – Risques industriels (incendie, explosion, pollution, sécurité électrique) - Conflits d'usage du foncier et pertes de pâturages - Impacts sur les infrastructures (routes, écoulement des eaux) – Risques sociaux (VBG, sécurité, santé publique) - Conformité réglementaire et administrative du projet	- Mise en œuvre stricte du PGES et du PAR - Respect des procédures administratives et environnementales et sociales - Réalisation d'un forage autonome et protection de la ressource en eau - Plans de sécurité (POI, incendie, risques industriels) - Études environnementales et sociales approfondies - Gestion des déchets (y compris dangereux et électroniques) - Indemnisation des personnes affectées - Intégration du projet dans les politiques nationales d'énergie et de développement	- Un PGES et un PAR sont mis en place pour prendre en compte ces attentes et recommandations.
Élus locaux	- Attentes fortes de retombées socio-économiques - Risque de tensions si bénéfices non équitables - Acceptabilité sociale du projet - Besoin de développement local structuré	- Respect des protocoles et conventions locales - Création d'emplois locaux prioritaires - Mise en œuvre de programmes RSE structurés - Développement des infrastructures sociales (écoles, santé, eau, électricité) - Appui aux collectivités et fonds sociaux locaux – Préservation du bon voisinage avec les populations	- Un PGES et un PAR sont mis en place pour prendre en compte ces attentes et recommandations.
Populations locales	- Perte de pâturages, terres agricoles et ressources naturelles - Restriction d'accès aux points d'eau et parcours du bétail - Difficulté d'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, électricité) - Risques pour les enfants (routes, sécurité) - Vulnérabilité des femmes et jeunes (pauvreté, AGR limitées)	- Emploi local prioritaire - Construction d'écoles, postes de santé et infrastructures communautaires - Accès à l'eau potable et à l'électricité - Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) - Soutien à l'élevage et à l'agriculture (fourrage, forages, équipements) - Infrastructures sociales (ponts, terrains de sport, marchés) - Amélioration des conditions de vie (genre, hygiène, santé)	- Un PGES et un PAR sont mis en place afin de prendre en compte ces attentes et recommandations. Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, TAMBA SOLAR SAS développera également un programme articulé autour de trois axes prioritaires d'intervention : l'accès à l'eau, l'accès à la santé et l'accès à l'éducation dans les localités concernées par le projet.

Source : EIES centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Rapport final Aout 2026.

1.9 Programme et principes de participation des parties prenantes

Le programme de participation des parties prenantes de Tamba Solar couvre toutes les phases du projet : pré-construction, construction, exploitation-maintenance et démantèlement/remise en état. Il vise à instaurer un dialogue régulier avec les personnes affectées, les cinq villages riverains, les autorités administratives et territoriales, les services techniques, les travailleurs, les organisations communautaires, les femmes, les jeunes, les éleveurs et les groupes vulnérables.

Avant le démarrage des travaux, les activités porteront principalement sur la diffusion du P3P, de l'EIES/PGES et du PAR, la clarification des emprises et indemnisations, l'information sur le calendrier, les emplois et achats locaux, ainsi que l'installation du MGP. Pendant la construction, les échanges concerneront l'avancement des travaux, la circulation des engins, les nuisances, la santé et la sécurité, l'accès à l'eau et aux parcours pastoraux, les incidents, les engagements et les plaintes.

En phase d'exploitation, ils porteront notamment sur la performance environnementale et sociale, la sécurité du BESS, la gestion des déchets, l'emploi et les investissements communautaires. Le démantèlement fera l'objet d'une information et de consultations anticipées sur le calendrier, la sécurité, les emplois, les filières de gestion des panneaux et batteries, l'état des sols et la restitution des terres.

Les principaux canaux prévus sont les réunions villageoises, les consultations ciblées, les focus groups, les visites de proximité, les comités de suivi, les radios locales, les affichages, les lettres aux autorités, le téléphone, les SMS et WhatsApp. Les informations essentielles seront communiquées en français et dans les langues locales pertinentes, notamment le peul et le manding, à l'aide de supports écrits, oraux et visuels adaptés.

La participation reposera sur les principes suivants :

- anticipation et continuité, avec une information préalable et un dialogue maintenu pendant toute la durée du projet ;
- inclusion et non-discrimination, avec des mesures adaptées aux femmes, aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes vivant avec un handicap, aux personnes analphabètes et aux autres groupes vulnérables ;
- information accessible et compréhensible, diffusée dans des langues, formats et canaux appropriés ;
- participation libre et éclairée, sans pression, manipulation, intimidation ni rémunération des opinions ;
- transparence et redevabilité, avec l'enregistrement des préoccupations, des réponses et des engagements assortis de responsables et d'échéances ;
- retour aux parties prenantes, afin de leur indiquer comment leurs contributions ont été examinées et prises en compte ;
- confidentialité et protection des données, notamment pour les entretiens individuels et les plaintes sensibles ;
- gratuité et absence de représailles, particulièrement pour l'accès au MGP ;
- adaptation proportionnée aux risques, avec une fréquence et des méthodes renforcées en cas d'incident, de conflit ou d'évolution du projet ;
- suivi et amélioration continue, au moyen d'indicateurs périodiques et d'une revue participative annuelle du P3P.

Le SSS coordonnera ce programme avec l'appui de l'ALC, de la Direction de Tamba Solar, de l'EPC et de l'O&M. Les résultats des consultations, les engagements et les plaintes anonymisées seront suivis et rapportés régulièrement afin d'adapter les activités de participation aux besoins réels des parties prenantes.

1.10 Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)

Tamba Solar SAS a mis en place un mécanisme de gestion des plaintes conforme à la Norme de Performance 1 de la SFI, SO10 et au Mécanisme Indépendant de Recours de la BAD et aux bonnes pratiques internationales, afin de recevoir, instruire et traiter de manière transparente et équitable les plaintes individuelles ou collectives relatives aux activités du projet, émanant des PAP, des employés, des communautés voisines et des autres

parties prenantes, durant toute la durée de vie du projet (phases construction et exploitation). Le mécanisme vise à résoudre les préjudices générés par le projet dans un délai acceptable et à prévenir l'escalade des préoccupations en conflits, à travers un règlement à l'amiable basé sur le dialogue et la médiation sociale.

De façon spécifique, le MGP permet de :

- Fournir un canal accessible et efficace pour exprimer les préoccupations ;
- Développer des réponses compréhensibles, transparentes et culturellement appropriées ;
- Faciliter le dialogue et la communication avec le public ;
- Établir une relation de confiance et de respect mutuel avec les PAP et les communautés ;
- Instaurer un système d'investigation et de résolution rapide des plaintes ;
- Valoriser les mécanismes endogènes de règlement des conflits ;
- Améliorer la performance du projet grâce aux informations recueillies auprès des parties prenantes ;
- Etc.

1.12 Mise en œuvre du P3P

La mise en œuvre du P3P repose sur :

- La désignation d'un Responsable Environnement et Social (RES) au sein de Tamba Solar SAS, chargé de la coordination de la participation des parties prenantes et du MGP ;
- La mobilisation de points focaux communautaires dans chaque localité riveraine ;
- La formation des équipes projet et des sous-traitants sur les principes du P3P, du MGP et sur la prévention des VBG/EAS/HS ;
- L'intégration du P3P dans les clauses environnementales et sociales des contrats des entreprises EPC et sous-traitants ;
- La mise à jour périodique du P3P en fonction de l'évolution du projet et des parties prenantes.

1.12.1 Plan de suivi du P3P : indicateurs clés

Tableau 5 : Indicateurs de performance de résultats du MGP

Indicateur de performance (KPI)	Objectif / Cible	Fréquence	Responsable
Nombre de plaintes reçues et catégories (environnement, santé et sécurité, travailleurs, plaintes communautaires, VBG, etc)	Suivi	Mensuelle	Point focal local/ Compliance et E&S
Délai de délivrance de l'accusé de réception	≤ 2 jours calendaires	À chaque plainte	ALC / point de dépôt ; contrôle SSS
Délai de triage, de recevabilité et d'affectation	≤ 3 jours calendaires après réception	À chaque plainte	SSS
Délai global de communication de la décision finale	≤ 30 jours calendaires	Mensuelle	SSS / Direction Tamba Solar
Taux de plaintes résolues à l'amiable dans les 15 jours	≥ 80 %	Continue	Point focal local
Taux de plaintes clôturées avec fiche de clôture signée	100 %	Continue	Point focal / Expert E&S
Plaintes sensibles ayant bénéficié du référencement approprié	100 % orientées immédiatement selon le consentement et les besoins	À chaque plainte sensible	Point focal habilité / prestataire ; suivi anonymisé SSS

Indicateur de performance (KPI)	Objectif / Cible	Fréquence	Responsable
Plaintes en suspens comparées au mois précédent	Tendance décroissante	Mensuelle	Structure facilitatrice
Recours judiciaires engagés	Suivi	Mensuelle	Structure facilitatrice
Mise en œuvre du programme de vulgarisation	100 % du programme prévu	Semestrielle	Structure facilitatrice
Nombre de sessions de sensibilisation réalisées sur le MGP	Une par village	Annuelle	Point focal local

Le suivi est assuré par le RES de Tamba Solar SAS et fait l'objet d'un rapportage périodique, y compris à destination de la BAD.

1.12.2 Budget de mise en œuvre du P3P

Le tableau suivant indique le budget estimatif du P3P.

Tableau 6: Coût estimatif du P3P

Rubrique	Description	Coût estimatif (FCFA)
Ressources humaines dédiées	RES, points focaux communautaires, appui MGP	16 000 000
Activités de consultation et d'information	Réunions publiques, assemblées villageoises, supports de communication	17 500 000
Fonctionnement du MGP	Registres, ligne téléphonique, boîtes à plaintes, traitement des cas sensibles	10 000 000
Formation et sensibilisation	Formation des équipes projet/sous-traitants (P3P, VBG/EAS/HS)	4 000 000
Suivi-évaluation et rapportage	Missions de suivi, élaboration des rapports périodiques	6 400 000
Total estimatif		53 900 000¹

Source : Cabinet EES, Aout 2026

¹ Soit \$95 261 au taux de \$1 USD = 562.72 FCFA

1.2. Executive Summary

1.2.1 Background and Rationale for the Assignment

As part of the diversification of the national energy mix and the strengthening of access to reliable and sustainable electricity, Tamba Solar SAS — a company owned by Taranis France SAS and Amar Energies — is developing a 100 MWp photovoltaic solar power plant project, coupled with a Battery Energy Storage System (BESS) of 180 MWh/60 MW, in the Tambacounda region (Commune of Sinthiou Malème). The project falls under a power purchase and storage services supply agreement signed with Senelec on 16 December 2024.

Located in the Commune of Sinthiou Malème, Tambacounda region, the project will occupy an area of approximately 145 hectares and will include, among other elements, photovoltaic modules, support structures, inverters, the BESS system, transformers, electrical substations, ancillary facilities, and grid-connection infrastructure. The plant's operating life is estimated at 20 to 25 years, after which the equipment will undergo planned decommissioning.

The purpose of this document is to develop a Stakeholder Engagement Plan (SEP), including a Grievance Redress Mechanism (GRM), enabling the identification, information, consultation and involvement of all stakeholders throughout the project's life cycle.

1.2 Specific Objectives

The specific objectives of this plan are as follows:

- Identify and map all Project-Affected Persons (PAPs) and interested stakeholders, including vulnerable groups;
- Define an information disclosure and participation strategy tailored to each phase of the project;
- Establish a continuous, transparent and culturally appropriate dialogue mechanism;
- Set up a Grievance Redress Mechanism that is accessible, free of charge and free from reprisals, including a specific component for GBV/SEA/SH;
- Ensure the project's compliance with Senegalese regulations, the African Development Bank's (AfDB) Integrated Safeguards System (ISS), and the International Finance Corporation's (IFC) Performance Standards.

1.3 Project Components

The components of the photovoltaic power plant include:

- A 100 MWp photovoltaic solar power plant, comprising PV modules on single-axis trackers, string inverters, power transformers and conversion stations, installed over 145 ha;
- A Battery Energy Storage System (BESS) of 180 MWh (lithium-ion technology), housed in 38 twenty-foot battery containers;
- Ancillary facilities: a weather station, DC/AC electrical wiring, an Energy Management/Monitoring System (EMS/SCADA), fencing, and technical buildings (inverters, MV transformer substations);
- The connection line to the Tambacounda substation, comprising a 225 kV delivery substation equipped with two HV/MV transformers of 80 MVA each, and a single-circuit line of 4.2 km (Almelec cable, 570 mm²), of which approximately 500 m is underground, together with the addition of a bay at the OMVG Tambacounda substation.

The power plant site, covering a footprint of approximately 145 hectares, lies approximately 3.1 km from National Highway No. 1 (to the north) and 3.2 km from the Tambacounda–Kédougou road axis (bypass road, to the east). The site is crossed by a laterite track linking the town of Tambacounda to the Commune of Ndoga Babacar. Approximately 700 m north of the site is the Sabodala Gold ammonium nitrate depot, and the Tambacounda electrical substation is located approximately 3 km away as the crow flies; an existing high-voltage line runs alongside the route of the project's line.

1.4 Summary Presentation of the Project and Its Area of Influence

The Tamba Solar project is located in the Commune of Sinthiou Malème, Koussanar district, Tambacounda department and region. The solar plant will be built on a land footprint of approximately 145 hectares. It will be connected to the OMVG/SENELEC Tambacounda substation via a 225 kV power line of approximately 4.2 km.

The project's areas of influence are as follows:

- Direct area of influence: the nearest localities to the site, within a 3 km radius, notably Tabakoro, Bougarikounda Diallo, Bougarikounda Demba, Saré Guéda and Sinthiou Kouna.
- Broader area of influence: the Commune of Sinthiou Malème, the Commune of Ndogo Babacar and, more broadly, the Department and Region of Tambacounda.

1.5 Main Risks and Impacts of the Project

The main risks and impacts of the project during the construction and operation phases are as follows:

Table 1: Summary of the Project's Negative Impacts during the Construction and Operation Phases

Construction phase

Component	Potential impacts	Mitigation measures
Air quality	Changes in air quality due to dust generation, vehicle/equipment exhaust emissions, and dust raised by trucks.	• Define desired technical specifications for construction equipment, in line with international exhaust emission standards • Use existing tracks • Water access tracks likely to generate dust • Inform and raise awareness among neighbouring populations
Climate	Greenhouse gas emissions.	• Turn off vehicles and machinery when not in use, avoiding standby/idling • Use trucks that emit less smoke • Offset destroyed vegetation through reforestation around the site and the transmission line
Noise environment	Noise and vibration generation.	• Comply with the Environmental Code standards (55–60 dB day, 40 dB night) • Implement acoustic and vibration monitoring through frequency analysis • Limit heavy vehicle trips to two per day • Use vehicles in good condition • Comply with World Bank noise pollution and emission requirements
Soil and topography	Soil compaction; structural degradation; water/wind erosion; contamination from waste discharge and oil/fuel spills.	• Ensure proper waste management throughout all project phases • Limit the construction footprint to the strictly necessary area • Rehabilitate soils
Groundwater	Groundwater pollution.	• Install sanitary facilities/changing rooms at the construction base in compliance with standards • Ensure no vehicle maintenance is carried out on site • Collect used oils for recycling • Establish a rapid-response procedure for major spills of hazardous products
Surface water	Contamination; water erosion; disruption of runoff.	• Collect and dispose of construction waste • Rehabilitate soils • Implement a system to limit water runoff within the site footprint • Preserve natural water flow by respecting natural slopes

Component	Potential impacts	Mitigation measures
Drinking water	Water consumption.	• Coordinate with relevant stakeholders on water-resource management • Promote a rational water-management policy on site • Raise employee awareness on the importance of preserving water resources
Flora and fauna	Habitat loss; risk of wildlife mortality; barrier effect; vegetation loss.	• Follow the administrative procedure prior to any felling • Develop and implement a Compensatory Reforestation Plan
Human and socio-economic activities	Land use and occupation; loss of 3.7 ha of farmland and 2,400 m ² of residential land; loss of 145 ha of grazing land.	• Identify and register all Project-Affected Persons (PAPs) along the transmission line • Restore PAPs' rights through fair and equitable compensation and support • Favour local labour where skills are equal
Living environment	Deterioration of the living environment through noise pollution and waste generation.	• Use low-noise equipment and comply with the 85 dB limit at 1 m • Carry out timely maintenance of pneumatic tools, machinery and equipment • Enclose particularly noisy equipment (diesel engines, compressors, etc.) • Collect, sort and transport waste to authorised landfills • Carry out regular emptying of septic tanks by an accredited operator
Landscape and inter-village mobility	Landscape degradation.	• Dismantle and remove unnecessary equipment and materials from the site • Rehabilitate vegetation cover to give the site a landscaped appearance • Develop new tracks to facilitate community mobility near the site
Hygiene, Health and Safety	Traffic accidents linked to road conditions and atmospheric emissions; noise pollution; construction waste generation; air pollution from dust/particles; fire and bushfires.	• Provide personnel and visitors with appropriate PPE and ensure it is worn • Mark out the site and install signage and regulatory pictograms • Ensure HSE training for personnel and any contractor accessing the site • Open and maintain an accident register • Implement an information and awareness programme on disease/accident risks for local populations • Limit vehicle speed (speed-limit signs and speed bumps) • Sort construction waste and ensure its systematic removal, particularly treated timber • Ensure vehicle maintenance is carried out off-site in an appropriate location • Implement effective construction-waste management procedures

Component	Potential impacts	Mitigation measures
		• Implement a prevention and awareness plan from the start of works

Operation phase

Component	Potential impacts	Mitigation measures
Air quality and climate	Changes in air quality due to vehicle exhaust emissions and the generator set.	• Ensure regular maintenance and technical inspection of vehicles • Keep all machinery and equipment in good working order • Reduce atmospheric emissions through good driving behaviour • Limit the speed of equipment and vehicles
Soil and surface water	Water erosion; disruption of runoff; risk of surface-water contamination.	• Limit accidental spills/leaks by providing anti-pollution kits during maintenance • Inform and train workers on waste-management programmes • Place the power transformer under containment • Position absorbents next to transformers
Drinking water and other population needs	Water consumption.	• Apply the measures recommended during the construction phase
Noise environment	Noise and vibration generation.	• Ensure proper planning of equipment maintenance to limit breakdowns and reduce vehicle movement • Choose suitable, well-maintained vehicles for personnel transport and maintenance trips
Fauna and flora	Wildlife contamination; risk of wildlife mortality; risk of electrocution/electrification.	• Maintain installations and equipment (lines, pylons, panels, inverters, storage batteries, transformers, etc.) and carry out regular technical inspections to minimise noise • Create green spaces within the plant where possible • Carry out reforestation campaigns with IREF Tambacounda in areas surrounding the site • Train staff on procedures to follow if wildlife is observed on site during operation
Living environment	Deterioration of the living environment from noise, dust or waste.	• Use low-noise equipment and comply with the 85 dB limit at 1 m • Do not dispose of waste or wastewater in the environment • Collect, sort and transport waste to authorised landfills

Component	Potential impacts	Mitigation measures
		• Raise staff awareness on waste management • Carry out regular emptying of septic tanks by an accredited operator
Visual impact	Landscape change and loss of access tracks.	• Level surfaces • Dismantle and remove unnecessary equipment and materials from the site • Rehabilitate vegetation cover to give the site a landscaped appearance
Hygiene, Health and Safety	Risk of optical effects; risks related to electric and magnetic fields; fire and electrical risks; noise-related risks; health effects of emissions.	• Plant hedges around the solar plant site • Comply with easements between HV transmission lines and the solar plant • Ensure installations are fitted with safety devices • Landscape and maintain areas around and within the PV park to limit fire risk • Install silencers on ventilation ducts (if necessary) • Provide decontamination kits on site • Equip site vehicles, the site camp and technical buildings with appropriate fire extinguishers • Establish site safety rules (e.g. no smoking) • Facilitate emergency-service access • Install an alarm system and an on-site phone with emergency numbers displayed • Train on-site personnel in first aid and initial response • Water the site and unpaved access tracks as needed to prevent dust • Install standard safety pictograms • Install lightning rods at the plant site • Ensure electrical substations have adequate containment • Develop and implement an Internal Emergency Plan (IEP)

These risks justify the establishment of a structured stakeholder engagement mechanism and a grievance redress mechanism throughout the project's life cycle.

1.6 Regulatory Framework of the SEP

1.6.1 National Legislation

Senegalese legislation does not provide for a specific mechanism regarding the development of a stakeholder engagement plan, but it does regulate public consultation as a component of environmental and social assessments, governed by Law No. 2023-15 of 2 August 2023 on the Environmental Code (Articles 7 and 24), further detailed by Ministerial Order No. 9468 MJEHP-DEEC of 28 November 2001 on public participation in environmental impact studies in Senegal. This Order specifies the requirement to publicise the public hearing (posting at the town hall or governor's office, press release) and to deposit the impact study report with the relevant local authority to gather observations and comments. Law No. 76-67 of 2 July 1976 on expropriation for public utility purposes, and its implementing decree No. 77-563 of 3 July 1977, also organise public participation during public utility inquiries.

1.6.2 Requirements of the International Finance Corporation (IFC)

At the international level, the project complies with the IFC's Performance Standards (PS), in particular:

- PS1 — Assessment and Management of Environmental and Social Risks and Impacts: requires an ongoing process of engagement with the client, workers, affected communities and other stakeholders, through a stakeholder engagement plan;
- PS2 — Labor and Working Conditions: disclosure and consultation requirements regarding working conditions;
- PS4 — Community Health, Safety and Security: collaboration with affected communities, local administrations and relevant stakeholders;
- PS5 — Land Acquisition and Involuntary Resettlement: engagement of communities affected by land loss;
- PS8 — Cultural Heritage: consultation of affected communities for the identification of cultural heritage.

Paragraphs 25 to 27 of PS1 define stakeholder engagement as a systematic process comprising the analysis and planning of stakeholder participation, information disclosure, consultation, participation, grievance-resolution mechanisms, and ongoing communication with affected communities. Paragraph 27 expressly requires the client to develop and implement a stakeholder engagement plan tailored to the project's risks and impacts, its stage of development, and the characteristics and interests of the affected communities. The Plan must also provide, where necessary, differentiated measures enabling the effective participation of disadvantaged or vulnerable persons or groups.

1.6.3 Requirements of the African Development Bank (AfDB) Regarding Stakeholder Consultations

The African Development Bank, which would support the implementation of this Project, is committed to ensuring the social and environmental sustainability of the projects it supports. The Integrated Safeguards System (ISS) is designed to promote the sustainability of project outcomes by protecting the environment and people from potential negative project impacts. The Bank's safeguards mainly aim to:

- Avoid, as far as possible, negative project impacts on the environment and affected people, while optimising potential development benefits;
- Minimise, mitigate and/or compensate for negative project impacts on the environment and affected people, where they cannot be avoided; and
- Help borrowers/clients strengthen their safeguard systems and develop their capacity to manage environmental and social risks.

The Integrated Safeguards Policy Statement establishes the core principles underlying the Bank's approach to safeguards and is fundamentally based on (i) Environmental and Social Assessment Procedures (ESAP), (ii) Operational Safeguards (OS), and (iii) Integrated Environmental and Social Impact Assessment (IESIA) guidelines.

With regard to stakeholder consultation, the African Development Bank has: (i) the Bank's Disclosure and Access to Information Policy; (ii) the Stakeholder Consultation and Participation Plan for AfDB operations; (iii) the client's country-level Grievance Redress and Recourse Mechanism; (iv) the Independent Recourse Mechanism (IRM); (v) Operational Safeguard No. 10 (stakeholder engagement and information disclosure); (vi) Operational Safeguard No. 2 (involuntary resettlement, land acquisition, population displacement and compensation); and (vii) Operational Safeguard No. 1 (environmental and social assessment).

1.6.4. Information Disclosure and Access

Information disclosure and access are of paramount importance within the AfDB's environmental and social safeguard policies, reflected in particular in the Disclosure and Access to Information (DAI) Policy, which aims to: maximise the disclosure of information held by the Bank Group while limiting the list of exceptions; facilitate access to information on the Bank Group's operations and share it with a wide range of stakeholders; promote good governance, transparency and accountability; improve implementation effectiveness and better coordinate information disclosure processes; raise awareness of the Bank Group's mission, strategies and activities; support the Bank Group's consultative process and stakeholder participation in the execution of Bank-financed projects; and ensure harmonisation with other development finance institutions in the area of information disclosure.

The DAI Policy is based on five guiding principles: (i) maximum disclosure; (ii) enhanced access; (iii) limited list of exceptions; (iv) a consultative approach; (v) proactive disclosure; (vi) right of appeal; (vii) safeguarding of the deliberative process; and (viii) a review clause.

Information disclosure begins early in the project preparation process to allow the public, beyond the mandatory consultation process, to actively participate in project design and implementation, enabling communities in project areas to voice their concerns and aspirations and to benefit from the development gains associated with the project. The main objectives are to facilitate the participation of all stakeholders, particularly local populations affected by the project, including community associations and non-governmental or civil society organisations, in order to promote good governance, transparency and accountability in the implementation of the Project.

1.6.5. Stakeholder Consultation and Participation

Stakeholder participation contributes to achieving poverty-reduction and sustainable-development objectives, improving the quality, effectiveness and sustainability of development projects, and strengthening the commitment of governments, beneficiary communities and other relevant stakeholders. The Project must conduct informed, prior and free consultations with relevant stakeholders (persons and groups positively and negatively affected, local authorities crossed by the project, administrative authorities, civil society organisations, and other community stakeholders) to inform them of the project's environmental and social issues, gather their opinions, concerns, needs and recommendations, and take these into account in the formulation and execution of the Project. Such consultations must be preceded by adequate environmental and social information disclosure and conducted in an accessible setting using appropriate language.

The specific needs of women (gender issues) must be treated with particular care, to enable women to access information, express their views, and share their concerns and recommendations. The Project will ensure that no woman or child is subjected to discrimination, violence, sexual abuse, exploitation or harassment.

1.6.7. Environmental and Social Assessment Procedures (ESAP)

The main requirements and recommendations regarding the preparation of Environmental and Social Assessments are as follows:

- Initiate consultations during the project preparation phase, disseminating appropriate information in a form and language accessible to the groups consulted, to gather stakeholders' opinions and perceptions of the Project and their views on environmental and social impacts;
- Consult stakeholders during the preparation of environmental and social safeguard studies, including the Environmental and Social Impact Assessment (ESIA), the Resettlement Action Plan (RAP), and the Stakeholder Engagement Plan (SEP), to discuss the project's proposed objectives and activities, assess potential environmental and social impacts, and gather recommendations for improving project design and execution;

- Continue consultations with stakeholders during project execution (construction and operation) as needed, to continuously analyse concerns, information channels used, and impacts and risks, and to assess and improve the relevance and effectiveness of the Project's proposed actions; the results of these consultations must be reflected in the quarterly reports submitted to the Bank;
- Regarding information disclosure, the AfDB requires that ESIA reports be made available to stakeholders in an easily accessible public location as soon as completed, accompanied by the response prepared following prior public consultations; a non-technical summary must also be distributed to local stakeholders in the local language, where necessary;
- Provide a summary of the ESIA, the Resettlement Action Plan (RAP) and the SEP, classified as public information and published on the Bank's website as part of the Board-approved Integrated Safeguards System (ISS); this good practice will be taken into account as far as possible in the implementation of the SEP.

Stakeholder involvement has been duly considered during the preparation of this SEP, reflected through the public and institutional consultations carried out. These consultations allowed the stakeholders met to voice their perceptions of the Project's activities, share their concerns, and formulate recommendations for the successful implementation of the Project, incorporating their views and expectations.

1.7 Identification, Analysis and Categorisation of Stakeholders

The identification of stakeholders was carried out with categorisation into major groups and an assessment of their interest (major/moderate/minor) and their level of influence (high/moderate/low).

Table 2: Identification, Analysis and Category of Stakeholders

Affected stakeholders	Categories identified	Potential impacts/effects
Project-Affected Persons (PAPs)	Pastoral groups; farming operations	Positive: improved living conditions, support for vulnerable persons, local employment. Negative: loss of individual/communal assets, income sources, economic activities, plots of land; disrupted access; loss of pastoral resources and ecosystem services; risk of GBV/SEA/SH
Neighbouring communities: Tabakoro, Bougarikounda Diallo, Bougarikounda Demba, Saré Guéda, Sinthiou Kouna	Populations of villages in the intervention areas	Positive: local employment, access to community investments, improved living environment. Negative: disrupted living environment, property damage, disrupted access and tracks, loss of ecosystem and pastoral services, women's supply points becoming more distant, risk of GBV/SEA/SH, disruption of customs and traditions
Local authorities	Host commune (Sinthiou Malème)	Positive: beneficiary of community investments, receipt of royalties from the project. Negative: loss of grazing and farming land
Private sector	Network operators	Potential damage to networks, network relocation

The detailed table, with the full stakeholder analysis matrix, is included in the body of the report.

1.8 Consultation Process Undertaken During the Study

Public consultations were organised with the various stakeholder categories identified, as summarised in the table below:

Table 3: Statistics of Prior Consultations

Stakeholder category / location	Venue	Date(s)	Men	Women	Total	%F	%M	%Total
TERRITORIAL ADMINISTRATION AND LOCAL AUTHORITY								
Prefect of Tambacounda department	Prefecture offices	26-02-2025	1	0	1	00	100	100
Sub-prefect of Koussanar district	Sub-prefecture offices	24-02-2025	1	0	1	00	100	
Chairman, Tambacounda Departmental Council	Departmental Council offices	25-02-2025	1	0	1	00	100	
Mayor of the Commune of Sinthiou Malème	Town hall offices	24-02-2025	1	0	1	00	100	
NATIONAL-LEVEL STATE TECHNICAL SERVICES								
Environmental Assessments Division (DIREC/DEE)	DIREC offices	25/06/2025	2	1	1	50	50	
Pollution Prevention and Nuisance Control Division (DIREC/DPCPN)	DIREC offices	28/03/2025	1	2	3	33.33	66.66	
Directorate of Electricity	Directorate of Electricity offices	13/06/2025	1	0	1	0	100	
Classified Establishments Division (DIREC/DIC)	DIREC offices	16/06/2025	1	0	1	0	100	
Quality-Safety-Environment Directorate (Senelec/DQSE)	Senelec offices	10/04/2025	2	1	3	33.33	66.66	
Civil Protection Directorate (DPC)	DPC offices	26/03/2024	1	0	1	00	100	
National Renewable Energy Agency (ANER)	ANER offices	03/04/2025	2	0	2	00	100	

Stakeholder category / location	Venue	Date(s)	Men	Women	Total	%F	%M	%Total
REGIONAL AND DEPARTMENTAL STATE TECHNICAL SERVICES								
Tamba Regional Social Action Service	Social Action Service offices	25-02-2025	0	1	1	100	00	100
Tamba IREF (Forestry)	IREF offices	25-02-2025	1	1	2	50	50	
Regional Environment and Classified Establishments Division	DREEC offices	28-02-2025	1	0	1	00	100	
Director, Regional Development Agency	ARD offices	26-02-2025	1	0	1	00	100	
Regional Director of Rural Development	DRDR offices	26-02-2025	1	0	1	00	100	
Head, Regional Sanitation Division	Sanitation Service offices	03/03/2025	1	0	1	00	100	
Head, Regional Water Division	DRH offices	26-02-2025	1	0	1	00	100	
Water Resources Brigade	DRH offices	26-02-2025	2	0	2	00	100	
Director of Livestock and Animal Production	SRELPA offices	26-02-2025	1	0	1	00	100	
Head, Regional Planning Service	Planning Service offices	27-02-2025	1	0	1	00	100	
Regional Labour and Social Security Inspector	IRTSS offices	25-02-2025	1	0	1	00	100	
Head, Regional Mines and Geology Service	Mines Service offices	24-02-2025	1	0	1	00	100	
Head, Regional Urban Planning and Housing Division	Urban Planning offices	24-02-2025	1	0	1	00	100	
AGERROUTE	Ageroute offices	24-02-2025	1	0	1	00	100	

Stakeholder category / location	Venue	Date(s)	Men	Women	Total	%F	%M	%Total
Regional Territorial Planning Service	Territorial Planning offices	03/03/2025	0	1	1	100	00	
Forestry sector (Water and Forests)	Forestry sector offices	27-02-2025	1	0	1	00	100	100
Regional Hygiene Brigade	Hygiene Brigade offices	24-02-2025	1	0	1	00	100	
Fire Brigade Commander	Fire Brigade company offices	25-02-2025	1	0	1	00	100	
VILLAGES NEAR THE POWER PLANT SITE AND THE 225 kV TRANSMISSION LINE								
Bougarikounda Demba	Public square	28-02-2025	22	26	48	54.16	45.83	100
Tabakoro	Public square	28-02-2025	15	05	20	25	75	
Bougarikounda Diallo	Public square	28-02-2025	15	16	31	51.61	48.38	
Saré Guéda	Public square	01-03-2025	9	10	19	52.63	47.36	
Sinthiou Kouna	Public square	01-03-2025	12	20	32	62.5	37.5	

Perception of stakeholders towards the project: generally favourable, with the project seen as a local development opportunity (jobs, infrastructure, access to electricity), subject to due consideration of land-related and environmental concern.

Table 4: Main Recommendations and Views of Stakeholders

Stakeholder category	Main concerns/impacts identified	Expectations/major recommendations	Response from Tamba Solar SAS
Administrative authorities and State technical services	- Environmental sensitivity of the site (pastoral zone, hydrographic network, biodiversity) - Pressure on water resources - Industrial risks (fire, explosion, pollution, electrical safety) - Land-use conflicts and loss of grazing land - Impacts on infrastructure (roads, water drainage) - Social risks (GBV, safety, public health) - Regulatory and administrative compliance	- Strict implementation of the ESMP and RAP - Compliance with administrative, environmental and social procedures - Independent borehole and protection of water resources - Safety plans (internal emergency plan, fire, industrial risks) - In-depth environmental and social studies - Waste management (incl. hazardous/electronic) - Compensation for affected persons - Integration into national energy/development policies	An ESMP and a RAP have been put in place to address these expectations and recommendations.
Local elected officials	- Strong expectations of socio-economic benefits - Risk of tension if benefits are not distributed equitably - Social acceptability of the project - Need for structured local development	- Compliance with local protocols and agreements - Priority local job creation - Structured CSR programmes - Social infrastructure (schools, health, water, electricity) - Support for local authorities/social funds - Preservation of good relations with local populations	An ESMP and a RAP have been put in place to address these expectations and recommendations.
Local populations	- Loss of grazing land, farmland and natural resources - Restricted access to water points and livestock routes - Difficulty accessing basic social services (education, health, water, electricity) - Risks to children (roads, safety) - Vulnerability of women and youth (poverty, limited income-generating activities)	- Priority local employment - Schools, health posts and community infrastructure - Access to drinking water and electricity - Support for income-generating activities (IGAs) - Support for livestock and agriculture (fodder, boreholes, equipment) - Social infrastructure (bridges, sports fields, markets) - Improved living conditions (gender, hygiene, health)	An ESMP and a RAP have been put in place to address these expectations and recommendations. Tamba Solar SAS will also develop a CSR programme structured around three priority areas: access to water, access to health care and access to education in the localities affected by the project.

1.9 Stakeholder Participation Programme and Principles

Tamba Solar's stakeholder participation programme covers all phases of the project: pre-construction, construction, operation-maintenance, and decommissioning/site restoration. It aims to establish regular dialogue with affected persons, the five neighbouring villages, administrative and territorial authorities, technical services, workers, community organisations, women, youth, livestock herders and vulnerable groups.

Before works begin, activities will focus mainly on disclosure of the SEP, the ESIA/ESMP and the RAP, clarification of land take and compensation, information on the schedule, local jobs and procurement, and the establishment of the GRM. During construction, engagement will cover progress of works, vehicle movements, nuisances, health and safety, access to water and pastoral routes, incidents, commitments and grievances.

During the operational phase, engagement will cover environmental and social performance, BESS safety, waste management, employment and community investment. Decommissioning will be the subject of early information and consultation on the schedule, safety, jobs, panel and battery management channels, soil condition, and land restitution.

The main channels planned are village meetings, targeted consultations, focus groups, community visits, monitoring committees, local radio, notices/postings, letters to authorities, telephone, SMS and WhatsApp. Essential information will be communicated in French and in relevant local languages, notably Pulaar and Mandinka, using written, oral and visual materials adapted to the audience.

Participation will be based on the following principles:

- Anticipation and continuity, with prior information and dialogue maintained throughout the project;
- Inclusion and non-discrimination, with measures adapted to women, youth, older persons, persons with disabilities, illiterate persons and other vulnerable groups;
- Accessible and understandable information, disseminated through appropriate languages, formats and channels;
- Free and informed participation, without pressure, manipulation, intimidation or payment for opinions;
- Transparency and accountability, with recording of concerns, responses and commitments, each with an owner and a deadline;
- Feedback to stakeholders, to explain how their contributions were considered and addressed;
- Confidentiality and data protection, particularly for individual interviews and sensitive grievances;
- Free of charge and free from reprisals, particularly for access to the GRM;
- Proportionate adaptation to risk, with increased frequency and methods in the event of an incident, conflict, or project change;
- Monitoring and continuous improvement, through periodic indicators and an annual participatory review of the SEP.

The Social and Societal Sustainability team (SSS) will coordinate this programme with support from the Community Liaison Agent (ALC), Tamba Solar management, the EPC contractor and the O&M operator. Consultation results, commitments and anonymised grievances will be tracked and reported regularly to adapt engagement activities to stakeholders' actual needs.

1.10 Grievance Redress Mechanism (GRM)

Tamba Solar SAS has established a grievance redress mechanism in line with IFC Performance Standard 1, the AfDB's Independent Recourse Mechanism, and international good practice, to receive, investigate

and address, in a transparent and fair manner, individual or collective grievances related to project activities, submitted by PAPs, employees, neighbouring communities and other stakeholders, throughout the project's life (construction and operation phases). The mechanism aims to resolve project-related harm within an acceptable timeframe and to prevent concerns from escalating into conflicts, through amicable settlement based on dialogue and social mediation.

Specifically, the GRM makes it possible to:

- Provide an accessible and effective channel for expressing concerns;
- Develop understandable, transparent and culturally appropriate responses;
- Facilitate dialogue and communication with the public;
- Build a relationship of trust and mutual respect with PAPs and communities;
- Establish a system for rapid investigation and resolution of grievances;
- Value traditional/community-based conflict-resolution mechanisms;
- Improve project performance based on information gathered from stakeholders;
- Etc.

1.11 Implementation of the SEP

Implementation of the SEP is based on:

- The appointment of an Environmental and Social Officer (ESO) within Tamba Solar SAS, responsible for coordinating stakeholder engagement and the GRM;
- The mobilisation of community focal points in each neighbouring locality;
- Training of project teams and subcontractors on the principles of the SEP, the GRM, and the prevention of GBV/SEA/SH;
- Integration of the SEP into the environmental and social clauses of EPC contractor and subcontractor contracts;
- Periodic updating of the SEP based on project developments and changes in stakeholders.

1.11.1 SEP Monitoring Plan: Key Indicators

Table 5: GRM Performance and Outcome Indicators

Key Performance Indicator (KPI)	Target	Frequency	Responsible party
Number of grievances received, by category (environment, health and safety, workers, community grievances, GBV, etc.)	Monitoring	Monthly	Local focal point / Compliance and E&S
Time to issue acknowledgment of receipt	≤ 2 calendar days	For each grievance	ALC / point of submission; SSS oversight
Time for triage, admissibility review and assignment	≤ 3 calendar days after receipt	For each grievance	SSS
Overall time to communicate the final decision	≤ 30 calendar days	Monthly	SSS / Tamba Solar Management
Rate of grievances resolved amicably within 15 days	≥ 80%	Ongoing	Local focal point

Key Performance Indicator (KPI)	Target	Frequency	Responsible party
Rate of grievances closed with a signed closure form	100%	Ongoing	Focal point / E&S expert
Sensitive grievances that received appropriate referral	100% referred immediately, per consent and needs	For each sensitive grievance	Authorised focal point / service provider; anonymised SSS tracking
Outstanding grievances compared to the previous month	Decreasing trend	Monthly	Facilitating structure
Legal proceedings initiated	Monitoring	Monthly	Facilitating structure
Implementation of the outreach programme	100% of planned programme	Semi-annual	Facilitating structure
Number of awareness sessions held on the GRM	One per village	Annual	Local focal point

Monitoring is carried out by Tamba Solar SAS's Environmental and Social Officer and is subject to periodic reporting, including to the AfDB.

1.11.2 SEP Implementation Budget

The following table shows the estimated SEP budget:

Table 6: Estimated Cost of the SEP

Line item	Description	Estimated cost (FCFA)
Dedicated human resources	ESO, community focal points, GRM support	16,000,000
Consultation and information activities	Public meetings, village assemblies, communication materials	17,500,000
GRM operation	Registers, dedicated phone line, complaint boxes, handling of sensitive cases	10,000,000
Training and awareness-raising	Training of project teams/subcontractors (SEP, GBV/SEA/SH)	4,000,000
Monitoring, evaluation and reporting	Monitoring missions, preparation of periodic reports	6,400,000
Estimated total		53,900,000 ²

² Soit \$95 261 au taux de \$1 USD = 562.72 FCFA

2. Introduction

2.1. Contexte du projet

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2025-2029 et de la vision « Sénégal 2050 », le secteur de l'énergie occupe une place stratégique pour améliorer l'accès universel à l'électricité. Le taux d'accès national est passé de 62 % en 2015 à 86 % en 2022, avec un doublement du taux d'électrification rurale (31,5 % à 60 %) sur la même période et une part des énergies renouvelables dans le mix énergétique passée de 3 % à 30 %. Malgré ces progrès, la faible densité de la demande en zone rurale et le coût de l'électricité restent des défis majeurs.

Dans ce contexte, et face au besoin d'un système de régulation de fréquence capable de stabiliser le réseau et de produire une énergie propre et compétitive aux heures de pointe, Tamba Solar SAS a initié le développement d'une centrale solaire photovoltaïque de 100 MWc associée à un système de stockage par batteries de 180 MWh/60 MW, raccordée au réseau 225 kV de la Senelec. Un contrat de fourniture de services de stockage et d'achat d'électricité a été signé avec la Senelec le 16 décembre 2024.

2.2. Objectifs, portée et démarche d'élaboration du P3P

Le P3P vise à organiser une participation précoce, continue, inclusive, culturellement appropriée et traçable des parties prenantes, afin d'améliorer la conception et la performance environnementale et sociale du projet, d'intégrer les préoccupations exprimées et de prévenir les conflits. Il couvre la centrale photovoltaïque, le BESS, la ligne 225 kV, les voies d'accès, les installations connexes et leurs zones d'influence pendant la préparation, la construction, l'exploitation et le démantèlement.

Son élaboration repose sur : (i) la revue de l'EIES, du PGES, du PAR et des procès-verbaux de consultation ; (ii) l'identification des parties affectées, intéressées et vulnérables ; (iii) l'analyse de leur influence, de leur intérêt, de leurs attentes et des barrières à la participation ; (iv) la consolidation des préoccupations et réponses du projet ; et (v) la définition du programme d'engagement, du MGP, des responsabilités, du budget et des indicateurs.

2.3. Enjeux environnementaux et sociaux potentiels du projet

Sur le plan environnemental, les enjeux portent sur la préservation des sols, de la biodiversité et des ressources en eau, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la gestion du bruit et des déchets.

Sur le plan social, les enjeux majeurs identifiés portent sur la protection de la santé et de la sécurité des communautés riveraines et des travailleurs ; la perte de terres et de services écosystémiques induite par l'acquisition foncière du projet, incluant la perte de parcelles d'habitation et la réduction des aires de passage du bétail (enjeu social majeur) ; la création d'emplois au bénéfice des populations locales ; ainsi que la prévention et la gestion des conflits sociaux.

2.4. Structure du rapport

Le rapport est structuré autour des grands points suivants : présentation du projet et de ses enjeux ; résumé des activités antérieures de participation ; identification et analyse des parties prenantes ; programme et méthodes d'engagement ; rôles, responsabilités et ressources ; plan de dialogue ; mécanisme de gestion des plaintes ; budget ; suivi-évaluation ; conclusion et annexes opérationnelles

3. Résumé des activités antérieures de participation des parties prenantes

La consultation du public est une démarche qui permet de recueillir les avis, les préoccupations, les attentes et les recommandations des parties prenantes dans une dynamique participative qui est gage de réussite d'un projet de développement. Cette technique permet également de mieux saisir les enjeux politiques, économiques sociaux et environnementaux d'un projet.

Les rencontres de février à juin 2025 ont été réalisées principalement dans le cadre de l'EIES et du PAR. Le présent P3P en reprend les résultats pertinents après revue des procès-verbaux et des listes de présence.

Au total, 34 parties prenantes ont été consultées (soit 34 séances/consultations réalisées), dont 18 avec les Services Techniques de l'État (STE) au niveau régional, 7 avec les STE au niveau national, 2 avec les élus locaux, 5 dans les villages voisins et 2 avec les autorités administratives. Les consultations publiques se sont déroulées du 24 février au samedi 1er mars 2025 dans la région de Tambacounda, puis se sont poursuivies dans la région de Dakar jusqu'au mois de juin 2025. Au total, 188 personnes ont été consultées, dont 104 hommes et 84 femmes, et ces rencontres ont permis de recueillir les avis et les préoccupations des parties prenantes concernant l'acceptabilité du projet.

Par ailleurs des consultations additionnelles visant à réaliser des focus groupes auprès des femmes, jeunes en particulier ont été réalisées du 13 mai au 15 mai 2026 afin d'informer plus spécifiquement ces groupes des avancées du projet (les fiches de présences de ces consultations sont ajoutées en annexe 8 du présent rapport).

Une séance spécifique de divulgation et de validation du P3P sera organisée avant le démarrage des travaux dans chacun des cinq villages affectés et avec les acteurs institutionnels prioritaires ; ses procès-verbaux, listes désagrégées par sexe et âge, réponses apportées et preuves de diffusion seront annexés à la version opérationnelle du P3P.

Tableau 7 : Statistiques des consultations publiques

Catégorie de parties prenantes	Lieu	Dates de consultation	Hommes	Femmes	Total	%F	%H	%Total
ADMINISTRATION TERRITORIALE ET COLLECTIVITÉ LOCALE								
Préfet du département de Tambacounda	Locaux de la Préfecture	26-02-2025	1	0	1	00	100	100
Sous-préfet de l'arrondissement de Koussanar	Locaux de la Sous-Préfecture	24-02-2025	1	0	1	00	100	
Président du Conseil départemental de Tambacounda	Locaux du Conseil Départemental	25-02-2025	1	0	1	00	100	
Maire de la Commune Sinthiou Malème	Locaux de la Mairie	24-02-2025	1	0	1	00	100	
SERVICES TECHNIQUES DE L'ETAT AU NIVEAU NATIONAL								
Division des Evaluations Environnementales (DIREC/DEE)	Locaux de la DIREC	25/06/2025	2	1	1	50	50	
Division Prévention Contrôle des Pollutions et Nuisances (DIREC/DPCPN)	Locaux de la DIREC	28/03/2025	1	2	3	33,33	66,66	
Direction de l'électricité	Locaux de la Direction de l'Electricité	13/06/2025	1	0	1	0	100	
Division des Etablissements Classées (DIREC/DIC)	Locaux de la DIREC	16/06/2025	1	0	1	0	100	
Direction Qualité-Sécurité-Environnement (Senelec/DQSE)	Locaux de la Senelec	10/04/2025	2	1	3	33,33	66,66	
Direction de la Protection Civile (DPC)	Locaux de la DPC	26/03/2024	1	0	1	00	100	

Catégorie de parties prenantes	Lieu	Dates de consultation	Hommes	Femmes	Total	%F	%H	%Total
Agence Nationale des Energies Renouvelables (ANER)	Locaux de l'ANER	03/04/2025	2	0	2	00	100	
SERVICES TECHNIQUES DE L'ETAT AU NIVEAU REGIONAL & DEPARTEMENTAL								
Service régional de l'Action Social de Tamba	Locaux du service de l'action social	25-02-2025	0	1	1	100	00	100
IREF de Tamba	Locaux de l'IREF	25-02-2025	1	1	2	50	50	
Division Régionale De l'Environnement Et Des Etablissements Classés	Locaux de la DREEC	28-02-2025	1	0	1	00	100	
Directeur De l'Agence Régionale De Développement	Locaux de l'ARD	26-02-2025	1	0	1	00	100	
Directeur Régional Du Développement Rural	Locaux de la DRDR	26-02-2025	1	0	1	00	100	
Chef De La Division Régionale De l'Assainissement	Locaux de l'assainissement	03/03/2025	1	0	1	00	100	
Chef De La Division Régionale De l'Hydraulique	Locaux de la DRH	26-02-2025	1	0	1	00	100	
Brigade Des Ressources En Eaux	Locaux de la DRH	26-02-2025	2	0	2	00	100	
Directeur De l'Elevage Et Des Productions Animales	Locaux du SRELPA	26-02-2025	1	0	1	00	100	
Chef Du Service Régional De La Planification	Locaux du service de la planification	27-02-2025	1	0	1	00	100	
Inspecteur Régional Du Travail Et De La Sécurité Sociale	Locaux de l'IRTSS	25-02-2025	1	0	1	00	100	
Chef Du Service Régional Des Mines Et De La Géologie	Locaux du service des mines	24-02-2025	1	0	1	00	100	

Catégorie de parties prenantes	Lieu	Dates de consultation	Hommes	Femmes	Total	%F	%H	%Total
Chef De La Division Régionale De L'urbanisme Et De l'Habitat	Locaux de l'urbanisme	24-02-2025	1	0	1	00	100	
AGEROUTE	Locaux de l'Ageroute	24-02-2025	1	0	1	00	100	
Service Régionale De l'Aménagement Du Territoire De	Locaux de l'aménagement du territoire	03/03/2025	0	1	1	100	00	
Secteur forestier des Eaux Et Forêts	Locaux du secteur forestier	27-02-2025	1	0	1	00	100	100
Brigade Régionale D'hygiène	Locaux de la brigade d'hygiène	24-02-2025	1	0	1	00	100	
Commandant Des Sapeurs-Pompiers	Locaux de la compagnie	25-02-2025	1	0	1	00	100	
VILLAGE DANS LE VOISINAGE DU SITE DE LA CENTRALE ET DE LA LIGNE DE TRANSMISSION 225 KV								
Boucaricounda Demba	Place publique	28-02-2025	22	26	48	54,16	45,83	100
Tabakoro	Place publique	28-02-2025	15	05	20	25	75	
Boucaricounda Diallo	Place publique	28-02-2025	15	16	31	51,61	48,38	
Saré Guéda	Place publique	01-03-2025	9	10	19	52,63	47,36	
Sinthiou Kouna	Place publique	01-03-2025	12	20	32	62,5	37,5	

Source : EIES centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Rapport final Aout 2026.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

La majeure partie des personnes (plus 90%) consultées sont favorables au projet. En effet certains propos exprimés lors des discussions sous-tendent cette perception : « Ce projet est source du développement des chaînes de valeurs et rentre dans le cadre de la vision 2050 en matière de transformation » « un projet pertinent, aucun désaccord n'a été noté au niveau des populations, cependant elles attendent les retombées » « un projet important qui va contribuer au développement économique de la zone en particulier et du Sénégal en général »

Malgré les avantages et bénéfices socio-économiques attendus (indemnisations, emplois, accompagnement des femmes, des communautés, protocole avec la mairie etc.), les parties prenantes ont émis des craintes sur les impacts négatifs que le projet pourrait engendrer sur le milieu social et économique (sécurité, perte de terre, de pâturage, de services écosystémiques et de revenus etc.) sur le terroir dont entre autres :

- perte de végétations et d'espaces pastorales ;
- difficultés pour les éleveurs d'accès aux lieux de pâtures et points d'eau ;
- perte d'activités et de production agricole sur la ligne de raccordement ;
- difficultés d'accès aux services écosystémiques ;
- etc.

Tableau 8 : Les principales recommandations et avis des parties prenantes

Catégorie de parties prenantes	Principales préoccupations / impacts identifiés	Attentes / recommandations majeures	Réponse de TAMBA SOLAR SAS
Autorités administratives et services techniques de l'État	- Sensibilité environnementale du site (zone pastorale, réseau hydrographique, biodiversité) - Pression sur les ressources en eau – Risques industriels (incendie, explosion, pollution, sécurité électrique) - Conflits d'usage du foncier et pertes de pâturages - Impacts sur les infrastructures (routes, écoulement des eaux) - Risques sociaux (VBG, sécurité, santé publique) - Conformité réglementaire et administrative du projet	- Mise en œuvre stricte du PGES et du PAR - Respect des procédures administratives et environnementales et sociales - Réalisation d'un forage autonome et protection de la ressource en eau - Plans de sécurité (POI, incendie, risques industriels) - Études environnementales et sociales approfondies - Gestion des déchets (y compris dangereux et électroniques) - Indemnisation des personnes affectées - Intégration du projet dans les politiques nationales d'énergie et de développement	- Un PGES et un PAR sont mis en place pour prendre en compte ces attentes et recommandations.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Élus locaux	- Attentes fortes de retombées socio-économiques - Risque de tensions si bénéfices non équitables - Acceptabilité sociale du projet - Besoin de développement local structuré	- Respect des protocoles et conventions locales - Création d'emplois locaux prioritaires - Mise en œuvre de programmes RSE structurés - Développement des infrastructures sociales (écoles, santé, eau, électricité) - Appui aux collectivités et fonds sociaux locaux - - Préservation du bon voisinage avec les populations	- Un PGES et un PAR sont mis en place pour prendre en compte ces attentes et recommandations.
Populations locales	- Perte de pâturages, terres agricoles et ressources naturelles - Restriction d'accès aux points d'eau et parcours du bétail - Difficulté d'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, électricité) - Risques pour les enfants (routes, sécurité) - Vulnérabilité des femmes et jeunes (pauvreté, AGR limitées)	- Emploi local prioritaire - Construction d'écoles, postes de santé et infrastructures communautaires - Accès à l'eau potable et à l'électricité - Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) - Soutien à l'élevage et à l'agriculture (fourrage, forages, équipements) - Infrastructures sociales (ponts, terrains de sport, marchés) - Amélioration des conditions de vie (genre, hygiène, santé)	Un PGES et un PAR sont mis en place afin de prendre en compte ces attentes et recommandations. Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, TAMBA SOLAR SAS développera également un programme articulé autour de trois axes prioritaires d'intervention : l'accès à l'eau, l'accès à la santé et l'accès à l'éducation dans les localités concernées par le projet.

Source : EIES centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Rapport final Aout 2026.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

4. Cadre législatif et normatif de participation des parties prenantes

4.1 Législation nationale

La législation sénégalaise ne prévoit pas de dispositif spécifique sur l'élaboration d'un plan de participation des parties prenantes, mais encadre la consultation publique comme composante des évaluations environnementales et sociales, régulée par la loi n° 2023-15 du 2 août 2023 portant Code de l'environnement à ses articles 07 et 24 et précisée par l'arrêté ministériel n° 9468 MJEHP-DEEC du 28 novembre 2001 relatif à la participation du public aux études d'impact environnemental au Sénégal. Cet arrêté précise l'obligation de publicité de l'audience publique (affichage à la mairie ou à la gouvernance, communiqué de presse) et le dépôt du rapport d'étude d'impact auprès de la collectivité concernée pour recueillir observations et remarques. La loi n° 76-67 du 2 juillet 1976 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et son décret d'application n° 77-563 du 3 juillet 1977 organisent également la participation du public lors des enquêtes d'utilité publique.

4.2 Exigences de la Société Financière Internationale (SFI)

Au niveau international le projet se conforme aux Normes de Performance (NP) de la SFI en particulier :

- NP1 – Évaluation et gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux : exige un processus continu d'engagement avec le client, les travailleurs, les communautés affectées et les autres parties prenantes, à travers un plan d'engagement des parties prenantes ;
- NP2 – Main d'œuvre et conditions de travail : exigences de divulgation et de consultation sur les conditions de travail ;
- NP4 – Santé, sécurité et sûreté des communautés : collaboration avec les communautés affectées, les administrations locales et les parties prenantes pertinentes ;
- NP5 – Acquisition de terres et réinstallation involontaire : engagement des communautés affectées par la perte de terres ;
- NP8 – Patrimoine culturel : consultation des communautés affectées pour l'identification du patrimoine culturel.

En effet, les paragraphes 25 à 27 de la NP1 définissent l'engagement des parties prenantes comme un processus systématique comprenant l'analyse et la planification de leur participation, la divulgation de l'information, la consultation, la participation, les mécanismes de règlement des griefs et la communication périodique avec les communautés affectées. Le paragraphe 27 exige expressément que le client formule et mette en œuvre un plan d'engagement des parties prenantes adapté aux risques et impacts du projet, à son stade de développement ainsi qu'aux caractéristiques et intérêts des communautés affectées. Le plan doit également prévoir, lorsque nécessaire, des mesures différenciées permettant la participation effective des personnes ou groupes défavorisés ou vulnérables.

4.3 Exigences de la Banque Africaine de Développement (BAD) en matière de consultations des Parties prenantes

La Banque Africaine de Développement qui accompagne la mise en œuvre de ce Projet, s'est engagée à assurer la viabilité sociale et environnementale des projets qu'elle appuie. Le Système de Sauvegarde Intégré (SSI) est conçu pour promouvoir la durabilité des résultats des projets par la protection de l'environnement et des personnes contre les éventuels impacts négatifs des projets. Les sauvegardes de la BAD ont principalement pour objectifs :

- D'éviter, dans la mesure du possible, les impacts négatifs des projets sur l'environnement et les personnes concernées, tout en optimisant les bénéfices potentiels du développement ;

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- De minimiser, atténuer et/ou compenser les impacts négatifs des projets sur l'environnement et les personnes touchées, à défaut de les éviter ; et
- D'aider les emprunteurs/clients à renforcer leurs systèmes de sauvegarde et développer leur capacité à gérer les risques environnementaux et sociaux.

La déclaration de politique de sauvegardes intégrée établit les principes essentiels qui fondent l'approche de la Banque en matière de sauvegarde et repose fondamentalement sur (i) les Procédures d'Evaluation Environnementale et Sociale (PEES), (ii) les Sauvegardes Opérationnelles (OS) et (iii) les lignes directrices d'Evaluation Intégrée des Impacts Environnementaux et Sociaux (EIES).

En matière de consultation des parties prenantes, la Banque Africaine de Développement dispose de (i) la Politique de diffusion et d'accès à l'information de la BAD, (ii) le Plan de consultation et de participation des parties prenantes aux opérations de la BAD (iii) le Mécanisme de gestion des griefs et de recours du client au niveau pays (iv) Le Mécanisme indépendant de recours (MIR), (v) la Sauvegarde Opérationnelle n°10 (engagement des parties prenantes et diffusion de l'information), (vi) la sauvegarde opérationnelle n°2 (réinstallation involontaire, acquisition des terres, déplacement de populations et indemnisation, (vii) la sauvegarde opérationnelle n°1 (évaluation environnementale et Sociale),

✓ Diffusion et accès à l'information

La diffusion et l'accès à l'information bénéficient d'un intérêt capital au sein des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la BAD. Cet intérêt se retrouve particulièrement dans la politique DAI qui vise à :

- Maximiser la diffusion des informations détenues par le Groupe de la
- Banque et limiter la liste d'exceptions, pour démontrer la volonté du Groupe de rendre public cette information ;
- Faciliter l'accès à l'information sur les opérations du Groupe de la Banque et son partage avec un large spectre de parties prenantes ;
- Promouvoir la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilité ;
- Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre et mieux coordonner les processus de diffusion de l'information ;
- Faire mieux connaître la mission, les stratégies et les activités du Groupe de la Banque ;
- Appuyer le processus consultatif du Groupe de la Banque dans le cadre de ses activités et la participation des parties prenantes dans l'exécution des projets financés par le Groupe ; et
- Assurer l'harmonisation avec les autres institutions de financement du développement dans le domaine de la diffusion de l'information.

La politique DAI repose sur les cinq principaux principes directeurs ci-après : i) diffusion maximale ; ii) accès accru ; iii) liste d'exceptions limitée ; iv) Résumé analytique iv) approche consultative ; v) diffusion proactive ; vi) droit au recours en appel ; vii) sauvegarde du processus délibératif ; et viii) clause de révision.

La divulgation de l'information commence assez tôt dans le processus de préparation des projets pour permettre au public, au-delà du processus obligatoire de consultation, de participer de manière active à la conception et à la mise en œuvre du projet. Cela permet aux communautés des zones de projet, de faire entendre leurs préoccupations et leurs aspirations et de récolter les bénéfices du développement relatifs au projet.

Les principaux objectifs visés sont de faciliter la participation de toutes les parties prenantes, notamment les populations locales concernées par le projet, y compris les associations communautaires et organisations non gouvernementales ou de la société civile. Le but est de promouvoir la bonne

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

gouvernance, la transparence et la responsabilité de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du Projet.

✓ **Consultation et participation des parties prenantes**

Un des principes majeurs mis en avant est que la participation contribue à atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et du développement durable. En effet, la participation des parties prenantes peut améliorer la qualité, l'efficacité et la durabilité des projets de développement et raffermir l'engagement des gouvernements, des communautés bénéficiaires et autres parties prenantes concernées. Le Projet doit conduire des consultations éclairées, préalables et libres auprès des parties prenantes concernées (personnes et groupes affectés négativement et positivement, collectivités territoriales traversées, autorités administratives, organisations de la société civile, et autres parties prenantes communautaires, afin de les informer des enjeux environnementaux et sociaux du projet, recueillir leurs avis, préoccupations, besoins et recommandations et en tenir compte dans la formulation et l'exécution du Projet. Elles doivent être précédées d'une diffusion de l'information environnementale et sociale adéquate et menées dans un cadre accessible et un langage approprié.

Les besoins spécifiques des femmes (la question du genre), devront être traités avec une grande attention, afin de permettre aux femmes d'accéder aux informations, de donner leurs avis et de partager leurs préoccupations et recommandations. Le Projet veillera à ce qu'aucune femme et aucun enfant ne soit victime de discrimination, de violences et abus sexuels, d'exploitation ou de harcèlement.

✓ **Procédures d'Evaluation Environnementale et Sociale (PEES)**

Les principales exigences et recommandations formulées en matière de préparation des Evaluations Environnementales et Sociales sont présentées ci-après :

- Initier les consultations pendant la phase de préparation du projet. En prélude à la conduite de ces consultations et afin qu'elles soient menées dans les meilleures conditions, le Projet doit diffuser des informations appropriées, dans une forme et un langage qui soient accessibles aux groupes consultés. Ces consultations visent à recueillir les avis et perceptions des parties prenantes vis-à-vis du Projet, et à obtenir leurs opinions sur les impacts environnementaux et sociaux ;
- Consulter les parties prenantes pendant la préparation des études de sauvegarde environnementale et sociale, notamment l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), le Plan d'Action de Réinstallation (PAR), le Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P), entres autres. Ces consultations visent à discuter avec ces parties des objectifs et des activités proposées par le projet, à évaluer les impacts environnementaux et sociaux potentiels et à recueillir des recommandations pour améliorer la conception et l'exécution du projet.
- Poursuivre les consultations auprès des parties prenantes au cours de l'exécution de projet (construction et exploitation) selon les besoins, afin de pouvoir analyser, de façon continue, les préoccupations, les canaux d'information utilisés, mais aussi les impacts et risques. Le but est d'évaluer la pertinence ou l'efficacité des actions proposées par le Projet et, le cas échéant, de les améliorer. La Banque exige que les résultats de ces consultations soient retranscrits dans les rapports trimestriels qui lui sont soumis.
- Concernant la diffusion de l'information, la BAD exige que les rapports d'EIES soient mis à la disposition des parties prenantes dans un endroit public facilement accessible, dès qu'il est complété. Ce rapport doit être accompagné de la réponse préparée suite aux consultations

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

publiques antérieures. De plus, un résumé non technique doit être distribué aux parties prenantes locales dans la langue locale, si nécessaire.

- Fournir un Résumé des EIES, des Plan d'action de Réinstallation (PAR) et du P3P qui sont classés comme informations publiques et sont publiés sur le site web de la Banque dans le cadre du Système intégré de sauvegarde (SSI) approuvé par le Conseil. Cette bonne pratique sera prise en compte autant que possible dans la mise en œuvre du P3P.

L'implication des parties prenantes est une préoccupation bien prise compte au cours de la préparation du présent P3P. Leur participation s'est concrétisée à travers les consultations publiques et institutionnelles réalisées.

Ces consultations ont permis aux PP rencontrées de faire entendre leurs perceptions vis-à-vis des activités du Projet, de partager leurs préoccupations et de formuler des recommandations en vue d'une mise en œuvre réussie du Projet, intégrant leurs avis et attentes.

5. Identification et cartographie des parties prenantes

La liste des parties prenantes ci-dessous est établie sur la base des connaissances actuelles du projet. Elle est susceptible d'évoluer et sera actualisée en continu tout au long de la mise en œuvre du projet, via un registre de communication tenu et mis à jour périodiquement.

5.1. Méthode d'identification et d'actualisation des parties prenantes

L'identification a été conduite en cinq étapes : (1) revue des emprises, de la zone d'influence, des études E&S et du cadre institutionnel ; (2) établissement d'une liste longue d'acteurs ; (3) entretiens et consultations pour vérifier les intérêts, impacts, mandats et barrières à la participation ; (4) classement en parties affectées, autres parties intéressées et groupes vulnérables ; (5) validation et inscription dans un registre versionné.

Les critères utilisés sont l'exposition aux impacts, la dépendance aux ressources affectées, le mandat réglementaire, le pouvoir de décision ou de mobilisation, l'intérêt, la vulnérabilité et la capacité d'accès à l'information.

Le SSS tient le registre des parties prenantes ; il le revoit trimestriellement pendant la construction, semestriellement pendant l'exploitation et après tout changement de conception, incident majeur ou nouvelle plainte récurrente.

5.1.1. Parties affectées

Deux catégories de parties prenantes directement ou indirectement affectées, positivement ou négativement, ont été identifiées : (i) les Personnes Affectées par le Projet (PAP), physiques ou morales, qui subiront un déplacement économique du fait des biens qu'elles possèdent et des activités menées sur le site de la centrale ; et (ii) les communautés riveraines de la zone d'intervention, exposées durant les travaux et au-delà à des risques environnementaux, sociaux et sécuritaires. Plus précisément, ces communautés comprennent :

- Les personnes exerçant une activité économique ou utilisant un service écosystémique dans la zone d'emprise du Projet (que ce soit la zone d'emprise de la centrale, de la ligne électrique ou de la voie d'accès). Leurs activités seront perturbées par le Projet et ils seront déplacés économiquement de manière temporaire ou permanente ;
- Les habitants de la commune de Sinthiou Malème, notamment ceux vivant ou travaillant dans la zone d'influence directe du Projet à savoir : Tabacoro, Boucaricounda Diallo, Boucaricounda Demba, Saré Guéda et Sinthiou Kouna. Ils subiront des impacts environnementaux et sociaux

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

potentiellement négatifs tels que les nuisances sonores, la génération de poussière, l'augmentation du trafic routier, et les afflux de travailleurs.

Tableau 9 : Catégories de PP affectées

Parties prenantes affectées	Catégories identifiées	Impacts / effets potentiels	Rôle dans la participation / responsabilités
Personnes affectées par le projet (PAP)	Pastorales ; exploitations agricoles	Positifs : amélioration des conditions de vie, accompagnement des personnes vulnérables, emploi local. Négatifs : pertes de biens individuels/communautaires, de sources de revenus, d'activités économiques, de parcelles ; perturbation d'accès ; perte de ressources pastorales et de services écosystémiques ; risque de VBG/EAS/HS	Vérifier les données de pertes ; participer au processus de compensation et de restauration des moyens de subsistance ; signaler les écarts et utiliser le MGP.
Communautés riveraines : Tabacoro, Boucaricounda Diallo, Boucaricounda Demba, Saré Guéda, Sinthiou Kouna	Populations des villages des zones d'intervention	Positifs : emploi local, accès aux investissements communautaires ; amélioration du cadre de vie. Négatifs : perturbation du cadre de vie, dégâts matériels, perturbation d'accès et de pistes, perte de services écosystémiques et pastoraux, éloignement des femmes des lieux d'approvisionnement, risque de VBG/EAS/HS, perturbation des us et coutumes	Participer aux consultations, au suivi communautaire des nuisances et de la sécurité ; relayer l'information et les alertes ; formuler des propositions.
Collectivités territoriales	Commune d'implantation (Sinthiou Malème)	Positifs : bénéficiaire d'investissements communautaires, paiement de redevances par le projet Négatifs : perte de surface de paturage (145ha)	Faciliter le dialogue, la diffusion, la médiation et le suivi local des engagements ; participer au MGP et au comité de suivi.
Secteur privé	Concessionnaires de réseaux	Dégâts potentiels sur les réseaux, dévoiement de réseaux	Partager les données de réseaux, coordonner les interventions et informer préalablement les usagers ; documenter les réparations.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Aout 2026.

5.2. Autres parties intéressées

Les parties prenantes intéressées regroupent celles qui participent à la mise en œuvre du projet (Tamba Solar, Senelec, entités gouvernementales, bailleurs de fonds, partenaires techniques, etc.) et celles qui ont une influence ou un intérêt dans sa mise en œuvre (collectivités territoriales, société civile, comités de gestion des plaintes, entreprises et fournisseurs, médias, plateformes locales de lutte contre les VBG, etc.)

Tableau 10 : PP intéressées et leurs rôles principaux dans le projet

Catégorie	Entité	Rôles et responsabilités principal dans le cadre du projet
CDREI	Préfecture de Tambacounda / CDREI	Supervision de la libération des emprises, recensement des PAPs, évaluation et paiement des impenses, traitement des réclamations
Services déconcentrés de l'Etat	Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DiREC/DREEC)	Validation des TdRs, instruction des dossiers, délivrance du certificat de conformité environnementale, suivi du PGES
	Direction des Eaux, Forêts et Chasses / IREF Tambacounda	Inventaire faune/flore, autorisations de déboisement, mesures compensatoires
	Urbanisme de Tambacounda	Autorisation de construire
	Brigade des Sapeurs-Pompiers de Tambacounda	Suivi du PGES, validation du Plan d'Urgence Interne (PUI)
	Inspection régionale du Travail et de la Sécurité sociale	Contrôle des conditions de travail, lutte contre les VBG en milieu professionnel
	District sanitaire / Action sociale de Tambacounda	Prévention des maladies professionnelles et IST/VIH, prise en charge des survivants de VBG
	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPPE), Service régional de l'hydraulique et usagers locaux	Suivi de la disponibilité et de la qualité de la ressource ; prévention des conflits d'usage ; délivrance de l'autorisation de prélèvement des eaux ; partage des données de prélèvement.
Collectivités territoriales	AGEROUTE, ONAS, Service régional de l'Hydraulique	Autorisations de passage, d'exploitation de forage, validation des ouvrages d'assainissement
	Commune de Sinthiou Malème	Délibération du site, suivi local E&S, défense des intérêts communautaires, pilotage du MGP au niveau communal

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Catégorie	Entité	Rôles et responsabilités principal dans le cadre du projet
Communauté	Chefs de village (Tabakoro, Boucaricounda Diallo, Boucaricounda Demba, Saré Guéda, Sinthiou Kouna)	Gestion des plaintes, mobilisation communautaire, identification des PAPs
Société civile	ONG/OSC, CLVF, Maisons de justice	Défense des intérêts des communautés, médiation sociale, appui aux victimes de VBG
Autorités traditionnelles	Chefs religieux/coutumiers, Badiénou Gokh, présidentes GPF, ASC	Médiation sociale, sensibilisation VBG, appui à la mise en œuvre du MGP
Entreprises	Concessionnaires (Senelec, ONAS, Free, Expresso, Sonatel)	Appui aux opérations de déplacement/réparation de réseaux
	Entreprises et travailleurs du BTP	Exécution des travaux, respect du PGES-chantier et du code de conduite
Médias	Radios/TV/journaux, réseaux sociaux	Diffusion de l'information et des programmes de sensibilisation
Partenaires financiers	FMO, BAD	Supervision, conformité aux normes E&S, garant de la participation des parties prenantes ; Participation au financement du projet.
Porteurs du projet	Tamba Solar SAS, Senelec	Investissement, production, mise en œuvre et suivi du P3P et du MGP. Tamba Solar SAS a la responsable globale de la conformité E&S du projet : mise en œuvre de l'EIES/PGES, du P3P et du PAR de la centrale, gestion du MGP, supervision E&S des contractants (EPC, O&M), engagement des parties prenantes et rapportage aux autorités et aux partenaires financiers. Exploite la centrale sur la durée de vie du contrat. Senelec compense les PAP de la ligne de transmission 225 kV (PAR ligne), valide les études d'exécution des ouvrages de raccordement, puis exploite et maintient la ligne dès sa mise en service, en coordination avec Tamba Solar
Autorités nationales	Ministères chargés de l'Énergie, de l'Environnement, de l'Intérieur, du Travail et de l'Hydraulique ; Direction de l'électricité ; DGPRES	Orientation sectorielle, autorisations et contrôle ; coordination sur l'énergie, l'eau, la sécurité, l'emploi et la conformité E&S.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Catégorie	Entité	Rôles et responsabilités principal dans le cadre du projet
Actionnaires	Taranis France SAS et Amar Energies	Gouvernance, mobilisation des ressources, supervision des engagements E&S et examen des performances du P3P/MGP ; Coordination générale du projet.
Personnel du projet	Personnel de Tamba Solar SAS ; équipes EPC/O&M ; travailleurs et sous-traitants	Mise en œuvre des engagements ; remontée des incidents ; respect des codes de conduite ; participation au mécanisme interne des travailleurs.
Instances du MGP	CLRP villageois, Comité communal de médiation, CDREI/Commission de conciliation, comité ad hoc	Réception ou médiation des plaintes non sensibles, documentation des solutions, suivi des délais et orientation des cas hors compétence.

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Aout 2026.

5.3. Individus et groupes vulnérables

L'identification des groupes vulnérables permet de veiller à ce qu'ils soient pleinement informés des enjeux environnementaux et sociaux susceptibles de les affecter à travers un processus de divulgation et de discussion participative et inclusive.

Tableau 11 : Dispositions ciblées pour les groupes vulnérables

Groupe	Barrières possibles	Mesures d'inclusion	Participation attendue
Femmes et femmes cheffes de ménage	Charge domestique, normes sociales, mobilité et prise de parole	Focus groups animés par une femme ; horaires adaptés ; lieu sûr ; garde d'enfants si nécessaire ; canal confidentiel	Exprimer les impacts différenciés, valider les mesures et désigner des représentantes
Jeunes, dont jeunes chefs de ménage	Faible représentation, disponibilité et accès à l'emploi	Séances dédiées ; information via ASC/WhatsApp/radio ; publication transparente des critères d'emploi	Contribuer au suivi de l'emploi local, de la sécurité routière et des activités communautaires
Personnes âgées ou à mobilité réduite	Déplacement, fatigue, accès à l'information	Visites à domicile ; transport adapté ; supports oraux et visuels ; accompagnant choisi	Signaler les difficultés d'accès et valider les modalités d'assistance
Personnes vivant avec un handicap ou maladie chronique	Accessibilité physique, communication, coûts et santé	Lieux accessibles ; interprétation ou assistance ; entretiens individuels ; référencement social/sanitaire avec consentement	Identifier les aménagements raisonnables et participer au suivi de leur mise en œuvre

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Groupe	Barrières possibles	Mesures d'inclusion	Participation attendue
Ménages très pauvres / bénéficiaires de bourses	Coût d'opportunité, transport, analphabétisme	Consultations de proximité gratuites ; information orale en langues locales ; absence de frais pour le MGP	Documenter les effets sur les moyens de subsistance et les obstacles d'accès aux bénéfices

Source : Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Aout 2026.

Sur la base des enquêtes socio-économiques de l'EIES et du PAR, les catégories suivantes ont été identifiées comme vulnérables :

- Personnes bénéficiaires de bourses familiales ;
- Personnes souffrant de maladies chroniques ;
- Personnes âgées de 60 ans ou plus, notamment les chefs de ménage, et personnes à mobilité réduite ;
- Personnes vivant avec un handicap ;
- Femmes chefs de ménage ;
- Jeunes chefs de ménage ;

Les femmes et jeunes sont considérés dans la littérature comme groupes défavorisés/marginalisés.

Les stratégies retenues pour intégrer les points de vue de ces groupes sont :

- analyse du contexte de genre et identification des barrières à la participation des femmes ;
- adaptation des horaires et des langues de consultation ;
- dispositions pour la représentation des personnes âgées ;
- animation inclusive ;
- consultations spécifiques en groupes séparés (focus group femmes/jeunes) animées par des facilitatrices ;
- accessibilité du mécanisme de gestion des plaintes par ces groupes.

5.4. Analyse d'influence et niveau d'engagement des parties prenantes

La cartographie combine deux scores documentés : influence et intérêt.

L'influence est notée 3 (pouvoir réglementaire ou décisionnel, contrôle de ressources critiques ou forte capacité de mobilisation), 2 (capacité d'influence opérationnelle ou intermédiaire) ou 1 (levier limité). L'intérêt est noté 3 (directement affecté ou mandat central), 2 (effet ou mandat indirect) ou 1 (intérêt ponctuel).

Le niveau d'engagement - favorable, neutre/passif ou opposé - est apprécié à partir des consultations et comportements observés.

La combinaison des scores détermine la stratégie :

- influence élevée/intérêt élevé = gérer étroitement ;
- influence élevée/intérêt faible = maintenir satisfait et consulter sur les décisions clés ;
- influence faible/intérêt élevé = informer et impliquer régulièrement ;
- influence faible/intérêt faible = surveiller et informer de manière proportionnée.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Une catégorie ne réduit jamais le droit à l'information, à la consultation ou au recours au MGP.

Tableau 12 : Matrice Pouvoir/Intérêt : niveau d'influence et niveau d'engagement des PP

Niveau d'influence	Parties prenantes concernées	Stratégie
Élevé	Secteur public (gouvernement, services techniques, Tamba Solar, Senelec), PAP, bailleurs de fonds	Collaboration étroite, information et implication à toutes les étapes du projet
Moyen	Communautés locales, Organisation Communautaire de Base, collectivités territoriales, société civile, chef de village, autorités communautaires, PAP	Information et sensibilisation continues, collaboration étroite
Faible	Fournisseurs locaux, groupes vulnérables	Surveillance et information régulière, adaptation si le niveau de pouvoir/intérêt évolue
Niveau d'engagement	Description / parties prenantes concernées	
Élevé/Fort	Autorités administratives et locales, PAP, organisations communautaires de base (femmes, jeunes) : acteurs proactifs qui communiquent et mobilisent	
Moyen	Acteurs institutionnels, partenaires techniques, certaines communautés riveraines et PAP : forte volonté de coopérer	
Faible	Groupes vulnérables, personnes en situation de handicap : accès à l'information et aux instances de décision limité	
Passif	Populations des zones voisines non directement concernées	
Négatif/Antagoniste	Aucun acteur n'a exprimé d'opposition explicite à ce stade ; vigilance à maintenir compte tenu des préoccupations exprimées	

Source : Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, consultations publiques de 2025.

Matrice opérationnelle influence–intérêt et niveau de participation

Influence	Intérêt	Catégorie de gestion	Approche minimale
Élevée	Élevé	Gérer étroitement	Dialogue bilatéral, association aux décisions clés, reporting ciblé
Élevée	Faible à moyen	Maintenir satisfait	Information régulière et consultation sur les sujets relevant de son mandat
Faible à moyenne	Élevé	Impliquer et informer	Réunions de proximité, focus groups, réponse documentée aux préoccupations
Faible	Faible	Surveiller	Information proportionnée et réévaluation en cas de changement

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, consultations publiques de 2025.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Tableau 13 : Matrice d'influence et d'engagement des parties prenantes

Catégorie	Partie prenante / entité	Mandat, rôle et principaux intérêts	Phase(s)	Influence	Intérêt	Engagement actuel	Stratégie et actions prioritaires	Fréquence minimale / responsable
Promoteur / gouvernance	Tamba Solar SAS	Maîtrise d'ouvrage ; financement ; conformité E&S ; mise en œuvre du P3P, du MGP et des engagements.	Toutes	Élevée (3) Décision et ressources	Élevé (3)	Fort (5)	Gérer étroitement ; doter le SSS/ALC ; tenir le registre des engagements ; publier les résultats ; arbitrer rapidement les écarts.	Continu ; revue trimestrielle Direction Tamba Solar/ SSS
Promoteur / gouvernance	Taranis France SAS et Amar Energies	Actionnaires ; gouvernance, mobilisation des ressources et supervision de la performance E&S.	Toutes	Élevée (3) Gouvernance	Élevé (3)	Fort (5)	Rapport E&S au conseil ; décisions documentées sur les ressources, risques majeurs et mesures correctives.	Trimestriel Direction Tamba Solar
Partenaire public	Senelec	Acheteur/transporteur de l'énergie ; interface réseau et poste OMVG ; coordination technique et sécurité du raccordement.	Conception, travaux, exploitation	Élevée (3) Interface critique	Élevé (3)	Fort (5)	Comité technique ; calendrier de raccordement ; protocoles d'exploitation, d'arrêt et d'urgence ; partage des informations pertinentes.	Mensuel aux interfaces Direction technique
Partenaires financiers	BAD et autres prêteurs/DFI du projet (dont FMO, si confirmé)	Financement ; contrôle de conformité aux exigences E&S ; supervision et non-objection selon les accords.	Toutes	Élevée (3) Financement / conformité	Élevé (3)	Fort (5)	Rapports périodiques ; notification des incidents ; missions de supervision ; suivi des actions correctives et engagements du P3P.	Trimestriel / semestriel Direction / SSS
Administration nationale	Ministère chargé de l'Énergie /	Orientation sectorielle, suivi de la politique énergétique	Conception, autorisation	Élevée (3)	Élevé (3)	Fort (5)	Information aux jalons ; partage des données de production/raccordement ;	Aux jalons ; trimestriel si

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Catégorie	Partie prenante / entité	Mandat, rôle et principaux intérêts	Phase(s)	Influence	Intérêt	Engagement actuel	Stratégie et actions prioritaires	Fréquence minimale / responsable
	Direction de l'Électricité	et coordination institutionnelle du projet.	ons, exploitation	Mandat sectoriel			concertation sur les décisions sectorielles.	requis Direction
	Ministère chargé de l'Environnement / DiREC	Évaluation environnementale, certificat de conformité, contrôle des pollutions et suivi des instruments E&S.	Toutes	Élevée (3) Autorisation / sanction	Élevé (3)	Fort (5)	Soumettre les dossiers et rapports à temps ; associer aux inspections ; notifier immédiatement les incidents majeurs ; clôturer les écarts.	Trimestriel ; immédiat si incident Responsable E&S
	DGPRES et services chargés de l'hydraulique	Planification, autorisation et suivi des prélèvements ; disponibilité et qualité de l'eau ; prévention des conflits d'usage.	Conception, travaux, exploitation	Élevée (3) Ressource critique	Élevé (3)	Moyen (3)	Partager bilan hydrique, volumes prélevés et analyses ; consulter sur les mesures d'économie et les alertes communautaires.	Avant prélèvement ; trimestriel E&S / Exploitation
	Inspection du Travail et de la Sécurité sociale	Déclarations, conditions de travail, santé-sécurité, égalité des chances et prévention du travail des enfants/VBG.	Travaux, exploitation	Élevée (3) Contrôle légal	Élevé (3)	Fort (5)	Transmettre effectifs/contrats ; présenter le mécanisme des travailleurs ; associer aux inspections et au suivi des mesures correctives.	Avant travaux ; trimestriel RH / HSE
	Protection civile et Sapeurs-pompiers	Prévention et réponse aux incendies/accidents, notamment risques BESS et électriques ; validation des plans d'urgence.	Conception, travaux, exploitation	Élevée (3) Sécurité publique	Élevé (3)	Fort (5)	Valider PUI/POI ; visites techniques ; exercices avec communautés et services de santé ; retour d'expérience après incident.	Avant mise en service ; 2 exercices/an HSE
	Services de santé et d'action sociale / District sanitaire	Santé communautaire et au travail ; référencement médical, psychosocial et	Travaux, exploitation	Moyenne (2)	Élevé (3)	Moyen (3)	Cartographier les services ; protocoles de référencement ; campagnes ciblées ; partage	Trimestriel ; immédiat si urgence SSS / HSE

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Catégorie	Partie prenante / entité	Mandat, rôle et principaux intérêts	Phase(s)	Influence	Intérêt	Engagement actuel	Stratégie et actions prioritaires	Fréquence minimale / responsable
		social ; appui aux cas sensibles.					strictement anonymisé des tendances.	
	Urbanisme, Cadastre et Domaines	Permis, sécurisation foncière, données cadastrales et prévention des occupations irrégulières.	Conception, travaux	Élevée (3)	Élevé (3)	Moyen (3)	Coordination sur emprises et permis ; information préalable sur toute modification ; documentation des décisions foncières.	Aux jalons fonciers Direction / PAR
	AGEROUTE	Autorisation des traversées, protection du domaine routier, sécurité et maintien de la circulation.	Conception, travaux	Élevée (3)	Moyen (2)	Moyen (3)	Soumettre les plans ; valider le plan de circulation ; informer avant convois exceptionnels et réparer les dommages documentés.	Avant travaux routiers ; selon convois EPC / HSE
	Service des Mines et de la Géologie	Autorisations et contrôle des carrières/emprunts utilisés pour les travaux.	Travaux	Moyenne (2)	Moyen (2)	Moyen (3)	Vérifier les autorisations des fournisseurs ; transmettre les besoins et preuves de provenance des matériaux.	Avant contrat ; contrôle trimestriel EPC
	Services de l'Agriculture et de l'Élevage	Protection des activités agricoles/pastorales ; accès aux parcours, pâturages et points d'eau ; restauration des moyens de subsistance.	Toutes	Moyenne (2)	Élevé (3)	Moyen (3)	Valider les mesures agricoles/pastorales ; intégrer calendrier saisonnier ; suivre couloirs, points d'eau et restauration des revenus.	Trimestriel et saisons clés SSS / PAR
	Eaux et Forêts / IREF	Défrichement, biodiversité, compensation forestière, reboisement et suivi des habitats.	Conception, travaux, exploitation	Élevée (3)	Élevé (3)	Fort (5)	Inventaire contradictoire ; autorisations ; suivi du défrichement et du reboisement ; communication des résultats.	Avant défrichement ; trimestriel E&S / EPC

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Catégorie	Partie prenante / entité	Mandat, rôle et principaux intérêts	Phase(s)	Influence	Intérêt	Engagement actuel	Stratégie et actions prioritaires	Fréquence minimale / responsable
	Gouverneur, Préfet, Sous-préfet et CDREI	Coordination territoriale ; libération des emprises ; évaluation/conciliation ; sécurité et médiation institutionnelle.	Conception, PAR, travaux	Élevée (3)	Élevé (3)	Fort (5)	Information en temps utile ; calendrier de libération ; moyens de la CDREI ; suivi des réclamations et décisions.	Mensuel pendant PAR/travaux Direction / SSS
Services territoriaux	DREEC/CRSES et services techniques régionaux	Suivi externe des mesures E&S et coordination technique au niveau régional.	Travaux, exploitation	Élevée (3)	Élevé (3)	Fort (5)	Missions conjointes ; tableau des écarts ; partage du rapport trimestriel et suivi de clôture.	Trimestriel Responsable E&S
Collectivité territoriale	Commune de Sinthiou Malème	Développement local, information des populations, suivi des engagements et médiation communale/MGP.	Toutes	Élevée (3) Légitimité locale	Élevé (3)	Fort (5)	Comité de suivi ; publication des engagements ; concertation sur emploi/investissements ; participation au MGP non sensible.	Mensuel en travaux ; trimestriel ensuite SSS / ALC
Autorités traditionnelles	Chefs de village et autorités coutumières/religieuses de Tabakoro, Boucaricounda Diallo, Boucaricounda Demba, Saré Guéda et Sinthiou Kouna	Mobilisation, information de proximité, connaissance des usages locaux et médiation des plaintes non sensibles.	Toutes	Moyenne (2) Mobilisation	Élevé (3)	Fort (5)	Information au moins 7 jours avant activité ; réunions villageoises ; suivi des engagements ; aucune implication dans le traitement des plaintes sensibles.	Mensuel et avant travaux locaux ALC

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Catégorie	Partie prenante / entité	Mandat, rôle et principaux intérêts	Phase(s)	Influence	Intérêt	Engagement actuel	Stratégie et actions prioritaires	Fréquence minimale / responsable
Instances du MGP	CLRP villageois, Comité communal de médiation, CDREI/Commission de conciliation et comité ad hoc	Réception ou médiation des plaintes non sensibles, documentation des solutions, recours et suivi des délais.	Toutes	Moyenne (2)	Élevé (3)	Moyen (3) À renforcer	Installer et former ; outils standardisés ; données anonymisées ; délai global ≤ 30 jours ; revue mensuelle des performances.	Avant travaux puis mensuel SSS / ALC
Parties affectées	PAP : exploitants agricoles, éleveurs, propriétaires/occupants et personnes déplacées économiquement	Compensation, accès aux ressources, restauration des moyens de subsistance et vérification des engagements.	Conception, PAR, travaux, suivi	Moyenne (2)	Élevé (3)	Favorable mais vigilant (4)	Consultation individuelle ; validation des pertes ; information avant impact ; suivi des paiements/restauration ; accès permanent au MGP.	À chaque jalon PAP ; mensuel SSS / PAR
Communautés affectées	Populations des cinq villages riverains	Nuisances, sécurité, eau, circulation, emploi local, retombées et investissements communautaires.	Toutes	Moyenne (2)	Élevé (3)	Favorable (4) Sous conditions	Assemblées et retour documenté ; calendrier des travaux ; indicateurs publics ; plan d'urgence ; suivi des engagements et plaintes.	Mensuel en travaux ; trimestriel ensuite ALC / SSS
Usagers des ressources	Éleveurs, agriculteurs et utilisateurs des	Pâturages, couloirs, points d'eau, terres cultivées, produits forestiers et calendrier saisonnier.	Toutes	Moyenne (2)	Élevé (3)	Moyen (3)	Focus groups métier ; cartographie participative ; validation des accès et	Trimestriel et saisons clés ALC / PAR

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Catégorie	Partie prenante / entité	Mandat, rôle et principaux intérêts	Phase(s)	Influence	Intérêt	Engagement actuel	Stratégie et actions prioritaires	Fréquence minimale / responsable
	services écosystémiques						mesures compensatoires ; suivi saisonnier.	
Femmes / relais	GPF, Badiénou Gokh, femmes cheffes de ménage et femmes de confiance	Impacts différenciés, accès à l'information/emploi, santé, EAS/HS, activités génératrices de revenus.	Toutes	Moyenne (2)	Élevé (3)	Fort (5)	Focus groups séparés animés par une femme ; horaires adaptés ; canal confidentiel ; suivi des bénéfices et risques différenciés.	Trimestriel et avant décisions clés SSS / ALC
Jeunes	ASC, jeunes des villages et jeunes chefs de ménage	Emploi, formation, sécurité routière, activités communautaires et prévention des conflits.	Travaux, exploitation	Moyenne (2)	Élevé (3)	Fort (5)	Publier critères et résultats de recrutement ; sessions dédiées ; information via radio/WhatsApp ; suivi des attentes.	Avant recrutement ; mensuel en travaux RH / ALC
Groupes vulnérables	Personnes âgées (60 ans ou plus), personnes handicapées ou malades chroniques, ménages pauvres, femmes/jeunes chefs de ménage	Accessibilité, exposition accrue aux impacts et capacité réduite à participer ou bénéficier du projet.	Toutes	Faible (1)	Élevé (3)	Faible/passif (2) Barrières d'accès	Visites à domicile ; transport/accessibilité ; supports oraux/visuels ; accompagnant choisi ; suivi individualisé et canal gratuit.	À chaque décision clé ; trimestriel SSS / ALC

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Catégorie	Partie prenante / entité	Mandat, rôle et principaux intérêts	Phase(s)	Influence	Intérêt	Engagement actuel	Stratégie et actions prioritaires	Fréquence minimale / responsable
Protection de l'enfant	Écoles, parents, services et comités de protection de l'enfant	Sécurité routière, travail des enfants, protection contre les violences et accès sûr aux services.	Travaux, exploitation	Moyenne (2)	Élevé (3)	Moyen (3)	Sensibilisation adaptée ; signalisation autour des écoles ; protocole de référencement ; consultation des enfants uniquement selon des méthodes sûres et consenties.	Trimestriel ; avant pics de trafic SSS / HSE
Entreprises du projet	EPC, O&M, mission de contrôle et principaux sous-traitants	Conception/exécution, PGES, santé-sécurité, code de conduite, communication travaux et mesures correctives.	Travaux, exploitation	Élevée (3) Contrôle opérationnel	Élevé (3)	Fort (5) Obligation contractuelle	Clauses P3P/MGP ; responsables nommés ; calendrier de communication ; KPI ; audits ; sanctions et plans correctifs.	Hebdomadaire / mensuel Direction / E&S
Personnel / travailleurs	Personnel Tamba Solar, travailleurs EPC/O&M et sous-traitants	Conditions de travail, santé-sécurité, comportement, information interne et mécanisme de plaintes des travailleurs.	Travaux, exploitation	Moyenne (2)	Élevé (3)	Moyen (3)	Induction et causeries ; code de conduite ; mécanisme interne confidentiel ; représentants des travailleurs ; retour sur actions.	Induction puis mensuel RH / HSE
Concessionnaires	Senelec, SEN'EAU/ONAS, SONATEL, Free, Expresso et autres gestionnaires de réseaux	Localisation, protection, déplacement/réparation des réseaux et continuité des services.	Conception, travaux	Moyenne (2)	Moyen (2)	Moyen (3)	Cartographie et réunions techniques ; autorisations ; préavis ; procès-verbal de constat et réparation.	Avant intervention ; selon besoin EPC
Secteur privé local	Fournisseurs, transporteurs, PME et	Accès équitable aux marchés, sécurité du transport, retombées	Travaux, exploitation	Faible (1)	Moyen (2)	Moyen (3)	Critères transparents ; réunions fournisseurs ; exigences E&S ; canal de	À chaque appel d'offres

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Catégorie	Partie prenante / entité	Mandat, rôle et principaux intérêts	Phase(s)	Influence	Intérêt	Engagement actuel	Stratégie et actions prioritaires	Fréquence minimale / responsable
	prestataires locaux	économiques et conformité contractuelle.					réclamation ; suivi des achats locaux.	; trimestriel Achats / HSE
Filières spécialisées	Fabricants/intégrateurs BESS et PV ; transporteurs et gestionnaires agréés de déchets dangereux	Sécurité BESS/PV, reprise fournisseur, transport, traitement/recyclage et traçabilité de fin de vie.	Exploitation, démantèlement	Moyenne (2)	Élevé (3)	Moyen (3)	Due diligence ; clauses de reprise ; preuves d'autorisation ; exercices d'urgence ; bordereaux et certificats de traitement final.	Avant contrat ; annuel et à chaque évacuation Technique / E&S
Société civile	ONG/OSC, Maison de justice, CLVF et organisations de défense des droits	Médiation, veille indépendante, inclusion des personnes vulnérables et appui au référencement des cas sensibles.	Toutes	Moyenne (2)	Élevé (3)	Fort (5)	Protocoles de collaboration ; participation au suivi ; canaux de retour indépendants ; confidentialité et approche centrée sur la personne.	Trimestriel SSS
Médias	Radios communautaires, presse, télévision et canaux numériques locaux	Diffusion d'informations exactes, accessibilité linguistique, prévention des rumeurs et retour du public.	Toutes	Moyenne (2) Portée publique	Moyen (2)	Moyen (3)	Briefings, messages validés, émissions interactives, correction rapide des informations erronées ; aucun partage de données sensibles.	Aux jalons ; mensuel en travaux Communication / SSS

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

5.5. Risques environnementaux et sociaux prioritaires nécessitant l'engagement des parties prenantes

Phases du Projet	Aspect environnemental / Social	Risques	Importance	Récepteur/ Resource	Partie prenantes engagées	Modalités d'engagement
Construction	Foncier, agriculture et élevage	Perte de 3,7 ha de terres agricoles, perte de 2400m ² de parcelles d'habitation pertes d'habitat et réduction d'environ 145 ha d'aires de pâturage ; restriction des parcours et accès à l'eau	Élevée	PAP, éleveurs, agriculteurs, villages riverains	PAP, communautés, mairie, CDREI, élevage, hydraulique	Information préalable, validation des pertes, PAR, concertation sur couloirs pastoraux/points d'eau, suivi des engagements
	Air, bruit et circulation	Poussières, bruit, vibrations, accidents routiers et dégradation des pistes	Moyenne à élevée	Riverains, usagers des routes, écoles et travailleurs	Villages, mairie, AGEROUTE, transporteurs, travailleurs	Calendrier des travaux, plan de circulation, signalement communautaire, publication des mesures correctives
	Eau et assainissement	Pression sur la ressource, contamination des eaux et conflits d'usage	Élevée	Forages, eaux de surface, ménages et bétail	DGPRES/SRH, mairie, communautés, éleveurs	Partage des données de prélèvement/qualité, comité de suivi, alerte et MGP

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

	Emploi et cohésion sociale	Attentes non satisfaites, afflux de main-d'œuvre, conflits, travail des enfants, discrimination et EAS/HS	Élevée	Jeunes, femmes, travailleurs, ménages vulnérables	Communautés, inspection du travail, EPC, OSC et services sociaux	Critères d'emploi publiés, code de conduite, séances séparées, MGP communautaire et mécanisme travailleurs
	Biodiversité et services écosystémiques	Défrichement, perte d'habitats et de ressources naturelles	Moyenne à élevée	Flore, faune et usagers des ressources	IREF, communautés, éleveurs et agriculteurs	Information sur emprises, suivi participatif du défrichement et du reboisement
Construction/exploitation	Déchets, hydrocarbures et produits dangereux	Pollution des sols/eaux, exposition et incendie	Élevée	Travailleurs, communautés, sols et eaux	DIREC/DREEC, protection civile, prestataires, communautés	Divulgence des procédures, information d'urgence, notification des incidents et suivi des mesures
Exploitation	BESS et sécurité industrielle	Incendie, emballage thermique, émissions toxiques et intervention d'urgence	Élevée	Personnel, secours et villages riverains	Protection civile, district sanitaire, autorités, communautés	Information sur les risques, exercices d'urgence, canaux d'alerte et retour d'expérience
	Partage des bénéfices et emploi	Perception d'iniquité, engagements communautaires non suivis et tensions	Élevée	Villages, femmes, jeunes et commune	Communautés, mairie, Tamba Solar, OSC	Publication des critères, tableau de suivi des engagements, dialogue trimestriel
	Eau, maintenance et nuisances	Consommation d'eau, bruit ponctuel, déchets et circulation de maintenance	Moyenne	Ménages, bétail, sols et eaux	DGPRES/SRH, communautés, prestataires O&M	Communication des résultats de suivi et traitement des alertes

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Démantèlement	Emploi, sécurité et déchets de fin de vie	Pertes d'emploi, accidents, déchets PV/BESS/DEEE et contamination des sols	Élevée	Travailleurs, communautés, sols et eaux	DIREC, inspection du travail, prestataires, fournisseurs, collectivités	Consultation sur le plan de démantèlement, information sur les filières et suivi de la remise en état
	Restitution des terres et usages futurs	Remise en état insuffisante ou désaccord sur l'usage futur	Élevée	Propriétaires, usagers pastoraux et collectivités	PAP, villages, mairie, services fonciers et environnementaux	État des lieux contradictoire, consultation sur l'usage futur, critères de clôture et MGP

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, consultations publiques de 2025.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

6. Programme, principes, approches et outils de participation

Le programme d'engagement repose sur les principes de participation précoce et continue, information préalable et compréhensible, inclusion et non-discrimination, accessibilité, respect culturel, absence de représailles, transparence sur les limites du projet, traçabilité des échanges et retour systématique aux parties prenantes sur la manière dont leurs contributions ont été prises en compte.

Les consultations avec les parties prenantes ont été menées suivant des outils d'engagement/ moyens de communication diversifiés : en petits groupes ; en réunions publiques ; par des entretiens individuels et des visites de terrain. Cf annexe

Tableau 14 : Outils d'engagement et conditions d'utilisation

Outils d'engagement	Niveau d'engagement	Description	Points d'attention
Affichage et distribution de visuels	Information	Affiches, fiches et résumés non techniques sur le projet, les travaux, risques, mesures, MGP et contacts.	Français, peul et manding ; pictogrammes ; validation de la compréhension ; lieux accessibles.
Annonces publiques	Information	Annonce par autorités traditionnelles, crieurs publics, lieux de culte et panneaux communaux avant toute activité importante.	Préavis suffisant ; message identique et daté ; ne pas divulguer de données personnelles.
Annonces par les médias	Information	Émissions et communiqués via radios communautaires et presse locale.	Horaires d'écoute adaptés ; possibilité de questions/réponses ; conserver l'enregistrement ou le conducteur.
Site web et réseaux sociaux	Information / retour	Publication des documents, calendriers, coordonnées et mises à jour ; réception de questions.	Ne complète pas les canaux hors ligne ; modération et protection des données.
Courriers officiels et courriels	Information / consultation	Saisine et transmission formelles aux autorités, services techniques, bailleurs et concessionnaires.	Registre départ/arrivée ; accusé de réception ; versionnage des pièces.
Visites de terrain	Consultation	Constats conjoints, visites d'emprises, suivi des nuisances et vérification des mesures.	Sécurité, autorisation, procès-verbal géoréférencé et photos consenties.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Réunions ou assemblées communautaires	Information / consultation	Présentation publique suivie de questions, réponses et engagements documentés.	Préavis, langues locales, horaires adaptés, ventilation H/F/âge et compte rendu partagé.
Entretiens individuels	Consultation	Échange confidentiel avec PAP, personne vulnérable, autorité ou acteur technique.	Consentement, confidentialité et canal de suivi ; entretien à domicile si nécessaire.
Groupes de discussion	Consultation / collaboration	Focus groups séparés selon le besoin (femmes, jeunes, éleveurs, personnes vulnérables).	Facilitateur adapté ; espace sûr ; éviter la domination de certains participants.
Ateliers multipartites	Collaboration	Co-construction de solutions, validation de plans et examen des résultats de suivi.	Ordre du jour préalable, décisions, responsables, délais et suivi des actions.

EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant.

6.1. Identification des problématiques et activités nécessitant la participation

Des consultations publiques ont été conduites en février/juin 2025 dans le département de Tambacounda dans le cadre de l'EIES, du PAR et du P3P, auprès des autorités territoriales, des services techniques déconcentrés, des collectivités territoriales, des concessionnaires et des communautés directement ou indirectement affectées (y compris les femmes et les jeunes).

À l'issue de l'identification des parties prenantes, le Cabinet EES a engagé une démarche d'information préalable fondée sur la transparence et l'accès équitable à l'information. Il a d'abord élaboré une description sommaire du projet et une lettre d'information préliminaire, rédigées dans un langage clair et accessible. Ces documents ont ensuite été transmis à chacune des structures et aux représentants des communautés dont l'implication avait été jugée pertinente. Ils présentaient les objectifs du projet, son contenu et les enjeux de la consultation. Cette démarche a permis aux parties prenantes de s'approprier le projet en amont et de se préparer aux échanges.

La communication avec les parties prenantes s'est ensuite poursuivie par une prise de contact directe, par téléphone, par courrier ou par mail, afin de programmer les rencontres selon leurs disponibilités. Un planning de consultation a été établi pour confirmer les rendez-vous. Il était adossé à une base de données d'identification et de localisation des parties prenantes, précisant les contacts, les structures et les zones concernées. Ce planning, mis à jour régulièrement, a servi à la fois d'outil de suivi des échanges et de document de planification des moyens logistiques nécessaires à la conduite des consultations.

La participation effective des parties prenantes a été assurée à travers des modalités adaptées à leur profil. Des rencontres directes ont été organisées avec les acteurs institutionnels et les représentants communautaires pour recueillir leurs avis, préoccupations, attentes et recommandations. En complément, des fiches de consultation publique ont été adressées aux Services Techniques, qui y ont répondu par correspondance ou par mail.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Les principales thématiques abordées ont porté sur : les procédés et zones de travaux, la durée du projet, la priorité et la transparence dans le recrutement de la main-d'œuvre locale, l'amélioration de l'accès aux besoins sociaux de base, la pollution (poussière, bruit), les compensations, la sécurité des personnes et des biens, les pertes de services écosystémiques, les relations de genre, le MGP, la date d'éligibilité et la concurrence sur les ressources en eau etc.

Les principales recommandations formulées par les parties prenantes lors de ces consultations sont entre autres :

- Respecter les engagements pris par le projet ;
- Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens ;
- Prioriser l'emploi local ;
- Accompagner les activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes ;
- Appuyer la formation des jeunes (filles et garçons) ;
- Accompagner les éleveurs (parcs de vaccination, aliments pour bétail, etc.) ;
- Veiller au respect des us et coutumes locales ;
- Veiller à l'application de la réglementation des codes sectoriels (environnement, protection civile, hygiène, santé-sécurité etc.) ;
- Accompagner l'accès aux besoins sociaux de base (éducation, santé, eau potable) ;
- Indemniser et accompagner les PAPs ;
- Mettre en place un programme de diffusion de l'information et un MGP ;
- Etc.

Les consultations révèlent une large adhésion au projet : plus de 90 % des personnes rencontrées y sont favorables, notamment en raison des retombées attendues en matière d'emplois et de développement local. Cette adhésion s'accompagne toutefois de préoccupations. Sur le plan environnemental et pastoral, les parties prenantes redoutent la perte de végétation et d'espaces de pâture, les difficultés d'accès des éleveurs aux pâturages et aux points d'eau, la réduction de l'accès aux services écosystémiques et la pression sur la ressource en eau. Sur le plan socio-économique, elles craignent la perte d'activités et de production agricole le long du tracé de la ligne. Les questions de sécurité liées aux risques industriels et à la circulation ont également été soulevées. Enfin, les attentes portent sur le recrutement de la main-d'œuvre locale, l'indemnisation des personnes affectées, l'accompagnement des femmes et la signature d'un protocole d'accord avec la mairie.

Les personnes non favorables, soit environ 10 % des personnes consultées, ne rejettent pas le projet par principe. Leur position traduit surtout des réserves et des conditions préalables à leur adhésion. Leurs arguments s'articulent autour de trois grands points :

- Des indemnisations justes et équitables : Elles craignent que les compensations pour les pertes de terres, de cultures et d'activités soient sous-évaluées ou inéquitablement réparties. Elles demandent des barèmes transparents, discutés avec les concernés et reflétant la valeur réelle des biens perdus.
- Un traitement au moins égal à celui de l'autre centrale : S'appuyant sur l'expérience de la centrale déjà en développement dans la zone, elles exigent que le projet n'offre pas moins en indemnisations, emplois et actions sociales. Elles redoutent une inégalité de traitement entre communautés voisines.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- L'allongement des parcours pastoraux. Les éleveurs soulignent que l'emprise du projet les obligera à contourner le site pour atteindre les pâturages et les points d'eau. Cela entraînerait une fatigue du bétail, une perte de temps et un risque de conflits avec les agriculteurs.

Ces réserves ne remettent pas en cause la faisabilité sociale du projet. Elles indiquent toutefois que l'acceptabilité durable dépendra de la qualité des mesures d'accompagnement. Elles ont donc été prises en compte dans les mesures proposées : processus d'indemnisation transparent et concerté, aménagement de couloirs de passage pour le bétail vers les pâturages et points d'eau, programme d'appui aux communautés, et mécanisme de gestion des plaintes accessible à tous.

6.2. Stratégies, méthodes, approches et outils pour les interactions

L'engagement des parties prenantes reposera sur trois piliers : informer (donner une information claire sur le projet), rassurer (prendre en compte les inquiétudes, dialoguer, anticiper les questions) et diriger (uniformiser les messages, corriger les idées fausses). Le choix des méthodes sera adapté au contexte socioculturel et à chaque groupe de parties prenantes à travers :

- Résumés non techniques en langage accessible ;
- Courriers et correspondances officielles pour les acteurs institutionnels ;
- Réunions publiques en assemblée villageoise et réunions en petits groupes (focus groups), notamment pour les femmes ;
- Entretiens individuels (téléphone ou présentiel) et visites de terrain ;
- Ateliers d'échanges et groupes de discussion pour les acteurs de mise en œuvre ;
- Brochures, affiches et bulletins d'information en français, peul et manding ;
- Réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook) et site web du projet ;
- Radios communautaires, lieu de culte, crieurs publics, caravanes d'information et leaders d'opinion ;
- Etc.

Les consultations avec les représentants de l'administration privilégieront les présentations officielles, tandis que les communautés préféreraient les réunions publiques et discussions informelles appuyées par des supports visuels (cartes, maquettes, photos) pour faciliter la compréhension par les personnes analphabètes.

6.3. Stratégie de diffusion des informations

Les informations suivantes seront rendues accessibles à travers des copies papiers, sur le site web, les réseaux sociaux et par communiqués de presse :

- Objet, nature et échelle du projet ;
- Caractéristiques techniques des ouvrages ;
- Durée des activités et emprises des travaux ;
- Risques et impacts sur les communautés et mesures d'atténuation associées ;
- Processus de participation des parties prenantes ;
- Mécanisme de gestion des griefs, y compris le plan de lutte contre les VBG/EAS/HS.

Les documents à divulguer seront : la carte de la zone d'intervention, le calendrier des activités, le plan d'engagement des parties prenantes, le mécanisme de gestion des griefs et les contacts, l'EIES, le PAR, le plan d'action VBG/EAS/HS, les rapports de suivi environnemental, social et de traitement des plaintes.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

La stratégie de communication est déclinée par phase du projet. Toutes les activités de communication et de consultation feront l'objet d'un enregistrement dans le registre de participation du P3P. Les données seront ventilées, lorsque cela est pertinent et possible, par sexe, âge, localité, catégorie de partie prenante et situation de vulnérabilité. Chaque activité devra documenter les préoccupations exprimées, la réponse apportée, l'action convenue, le responsable, l'échéance et le statut de clôture.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Tableau 15 : Plan d'information de sensibilisation et de retour aux parties prenantes

Phase / moment	Information et objet du dialogue	Parties prenantes ciblées		Canaux et outils adaptés	Fréquence / délai	Modalités de retour et de prise en compte	Responsable
Préconstruction : divulgation et validation du P3P	Présentation du projet, P3P, EIES/PGES, PAR, emprises, calendrier, risques et mesures, MGP, contacts et modalités de participation	PAP, cinq villages riverains, groupes vulnérables, autorités administratives et traditionnelles, commune, services techniques, OSC, travailleurs et concessionnaires	Restitutions villageoises ; atelier institutionnel ; résumés non techniques ; affichage ; radio communautaire ; fiches en français, peul et manding ; visites à domicile pour les personnes à mobilité réduite	Avant la mobilisation de l'EPC ; délai d'au moins 15 jours pour transmettre les observations	Enregistrement des observations ; réponse motivée à chaque point ; mise à jour du P3P ; restitution des modifications aux participants	SSS et ALC de Tamba Solar, avec la commune, les autorités traditionnelles et l'EPC	Nombre de séances ; nombre de participants ventilé par sexe, âge et catégorie ; taux de participation des femmes et groupes vulnérables ; registre des observations ; pourcentage de commentaires traités ; PV et listes de présence
Avant la libération des emprises et la mise en œuvre du PAR	Biens et personnes affectés, critères d'éligibilité, méthodes d'évaluation, montants, calendrier de paiement, assistance aux	PAP, exploitants agricoles, éleveurs, propriétaires et occupants, personnes vulnérables, CDREI, commune et	Entretiens individuels confidentiels ; réunions ciblées ; notifications écrites ; visites contradictoires ; affichage des procédures ; assistance personnalisée	Avant toute prise de possession ou restriction d'accès ; rappels à chaque étape du PAR	Remise d'une fiche individuelle ; confirmation de la compréhension ; consignation des désaccords ; réponse aux	Responsable PAR, SSS, structure facilitatrice, CDREI et ALC	Pourcentage de PAP informées avant impact ; fiches de notification remises ; accords de compensation ; plaintes reçues/résolues ; taux de restauration

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Phase / moment	Information et objet du dialogue	Parties prenantes ciblées		Canaux et outils adaptés	Fréquence / délai	Modalités de retour et de prise en compte	Responsable
	personnes vulnérables, restauration des moyens de subsistance et voies de recours	autorités traditionnelles			réclamations avant libération de l'emprise		des moyens de subsistance
Avant les campagnes de recrutement et d'achats locaux	Postes disponibles, compétences requises, critères de sélection, durée des contrats, procédure de candidature, règles d'achats locaux et absence de paiement pour accéder à un emploi	Jeunes, femmes, demandeurs d'emploi, travailleurs qualifiés, PME, fournisseurs et transporteurs locaux	Affichage en mairie et dans les villages ; radio ; WhatsApp ; réunions d'information ; bureau local d'information ; communiqués aux organisations professionnelles	Avant chaque campagne de recrutement ou appel d'offres ; résultats publiés après sélection	Publication des résultats agrégés ; explication des critères ; orientation des réclamations vers le MGP ou le mécanisme des travailleurs	Ressources humaines et service Achats de Tamba Solar/EPC, avec l'ALC	Pourcentage d'offres publiées ; nombre de candidatures H/F ; proportion d'emplois et d'achats locaux ; nombre de réclamations ; délai de réponse
Avant chaque séquence de travaux	Nature, localisation et durée des travaux ; horaires ;	Riverains, PAP, usagers des pistes, éleveurs, agriculteurs, écoles,	Avis publics ; réunions de proximité ; porte-à-porte ciblé ; radio ; SMS/WhatsApp ; panneaux et	Au moins 7 jours avant les travaux et rappel 48 heures avant,	Recueil des contraintes locales ; adaptation possible des	ALC, Responsable E&S/HSE de l'EPC et	Pourcentage de séquences annoncées au moins 7 jours avant ; avis datés ;

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Phase / moment	Information et objet du dialogue	Parties prenantes ciblées		Canaux et outils adaptés	Fréquence / délai	Modalités de retour et de prise en compte	Responsable
	emprises ; circulation des engins ; coupures ou restrictions d'accès ; nuisances ; mesures de sécurité ; contacts d'urgence	structures sanitaires, concessionnaires et autorités locales	pictogrammes ; signalisation temporaire	sauf urgence dûment justifiée	horaires, accès et itinéraires ; retour sur les décisions avant le début des travaux	responsable des travaux	nombre de personnes informées ; modifications apportées à la suite des consultations ; plaintes liées au défaut d'information
Gestion de l'eau, des pâturages et des accès	Volumes d'eau prélevés, qualité de l'eau, mesures d'économie, disponibilité des points d'eau, couloirs de passage du bétail, restrictions temporaires et mesures compensatoires	DGPRES et services hydrauliques, éleveurs, agriculteurs, villages, commune, services de l'élevage et personnes utilisant les ressources naturelles	Réunions techniques ; cartographie participative ; focus groups d'éleveurs/agriculteurs ; diffusion simplifiée des résultats de suivi ; visites de terrain	Avant tout prélèvement ; mensuellement en saison sèche ; trimestriellement le reste de l'année	Présentation des résultats ; validation des accès et couloirs ; traitement des alertes ; adaptation des prélèvements ou des mesures de protection	Responsable E&S, ALC, responsable Exploitation, DGPRES et services techniques	Volumes prélevés ; résultats de qualité de l'eau ; nombre d'alertes ; fonctionnalité des accès et points d'eau ; mesures correctives exécutées

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Phase / moment	Information et objet du dialogue	Parties prenantes ciblées		Canaux et outils adaptés	Fréquence / délai	Modalités de retour et de prise en compte	Responsable
Construction : information périodique	Avancement, activités à venir, emploi local, nuisances, circulation, incidents, qualité de l'air et de l'eau, sécurité, biodiversité, déchets, engagements communautaires et plaintes	Communautés, PAP, travailleurs, commune, autorités, CRSES, services techniques, OSC, femmes, jeunes et groupes vulnérables	Réunions villageoises ; Comité d'information et de suivi ; bulletin mensuel ; tableau d'affichage ; radio ; visites de terrain ; rapport public simplifié	Réunion mensuelle dans la zone du projet ; Comité de suivi trimestriel	Présentation de l'état des engagements ; réponse aux questions ; définition d'actions correctives, responsables et échéances ; restitution lors de la réunion suivante	SSS/ALC de Tamba Solar et Responsable E&S/QHSE de l'EPC	Taux d'activités réalisées ; nombre de participants H/F/jeunes ; engagements échus/clôturés ; incidents communiqués ; taux de satisfaction ; plaintes reçues et résolues
MGP et prévention des plaintes sensibles	Canaux de dépôt, gratuité, anonymat, confidentialité, absence de représailles, délais, recours, mécanisme des travailleurs et référencement des plaintes sensibles	Toutes les parties prenantes, avec séances spécifiques pour les femmes, filles, travailleurs et groupes vulnérables	Affiches ; dépliants ; radio ; séances séparées ; induction des travailleurs ; numéro de téléphone ; courriel ; boîtes à plaintes ; points focaux féminins et prestataires spécialisés	Avant les travaux ; rappel trimestriel ; information à l'embauche de chaque travailleur	Accusé de réception sous 2 jours ; suivi individualisé ; décision sous 30 jours pour les plaintes non sensibles ; référencement immédiat des cas sensibles selon le consentement	SSS, ALC, points focaux habilités, RH/EPC et prestataires spécialisés	Pourcentage de personnes connaissant le MGP ; canaux fonctionnels ; accusés transmis sous 2 jours ; plaintes traitées sous 30 jours ; cas sensibles référés immédiatement ; données anonymisées

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Phase / moment	Information et objet du dialogue	Parties prenantes ciblées		Canaux et outils adaptés	Fréquence / délai	Modalités de retour et de prise en compte	Responsable
Mise en service et exploitation	Mise en service, fonctionnement de la centrale et du BESS, sécurité électrique, risques d'incendie, consommation d'eau, maintenance, trafic, déchets, emplois permanents et investissements communautaires	Villages, commune, autorités, Protection civile, services de santé, CRSES, travailleurs, prestataires, fournisseurs BESS/PV et OSC	Réunions ; visites encadrées ; exercices d'urgence ; rapport public simplifié ; affichage ; radio ; MGP	Avant la mise en service ; trimestriellement la première année, puis semestriellement	Communication des résultats de suivi ; information sur les incidents et mesures correctives ; mise à jour des consignes et du plan d'urgence	Responsable E&S O&M, Directeur de site, HSE, SSS et ALC	Rapports périodiques ; nombre d'exercices ; taux de participation ; disponibilité des consignes ; résultats de suivi ; incidents et actions correctives clôturés
Exercice d'urgence planifié	Scénario, signaux d'alerte, comportements attendus, itinéraires, zones de rassemblement, rôles des secours et	Personnel, Protection civile, services sanitaires, autorités, communautés potentiellement exposées et établissements sensibles	Réunion préparatoire ; simulation ; sirène/SMS ; affiches ; démonstration ; débriefing participatif	Au moins deux exercices par an et après toute modification importante du dispositif	Débriefing avec les participants ; retour d'expérience ; mise à jour du PUI et des consignes ; information sur les mesures corrigées	Directeur de site, HSE, Protection civile, SSS et ALC	Nombre d'exercices ; taux de participation ; temps de réaction ; écarts constatés ; pourcentage d'actions correctives clôturées

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Phase / moment	Information et objet du dialogue	Parties prenantes ciblées		Canaux et outils adaptés	Fréquence / délai	Modalités de retour et de prise en compte	Responsable
	moyens d'assistance						
Incident majeur ou situation d'urgence	Nature de l'incident, zone affectée ou à éviter, risques, consignes immédiates, assistance disponible, évolution de la situation et mesures correctives	Personnes exposées, travailleurs, autorités, secours, services sanitaires, communautés et médias, selon la nature de l'incident	Alerte directe ; sirène ; téléphone/SMS ; autorités traditionnelles ; radio ; point d'information ou communiqué officiel	Sans délai, conformément au PUI ; mises à jour régulières jusqu'à la maîtrise et à la clôture de l'incident	Confirmation de la réception de l'alerte ; information sur la levée des restrictions ; communication des causes et mesures correctives dans le respect de la confidentialité	Directeur de site, HSE, SSS, ALC et porte-parole désigné	Heure de détection et d'alerte ; délai d'intervention ; personnes informées/assistées ; journal d'alerte ; rapport d'incident ; actions correctives clôturées
Revue annuelle du P3P	Résultats des consultations, évolution des parties prenantes, risques émergents, plaintes, efficacité des canaux, engagements,	Représentants des différentes catégories de parties prenantes, comité de suivi, Direction, EPC/O&M, autorités et bailleurs	Atelier annuel ; enquête de satisfaction ; entretiens ciblés ; analyse des registres ; publication d'un bilan simplifié	Une fois par an et après tout changement majeur du projet ou du contexte	Validation des constats ; mise à jour de la cartographie, des méthodes, fréquences, responsabilités, indicateurs et budget	SSS, Direction de Tamba Solar et expert indépendant, si nécessaire	P3P actualisé ; taux de réalisation du programme ; satisfaction des parties prenantes ; recommandations mises en œuvre ; budget exécuté

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Phase / moment	Information et objet du dialogue	Parties prenantes ciblées		Canaux et outils adaptés	Fréquence / délai	Modalités de retour et de prise en compte	Responsable
	indicateurs et budget						
Préparation du démantèlement	Calendrier, emplois affectés, sécurité, filières de reprise/recyclage des panneaux PV, batteries BESS et DEEE, état des sols, remise en état et restitution des terres	Travailleurs, PAP, villages, commune, autorités, DiREC/DREEC, Inspection du travail, fournisseurs, prestataires déchets et bailleurs	Divulgence du plan de démantèlement ; consultations publiques ; ateliers techniques ; visites et états des lieux contradictoires	Première consultation au moins 12 mois avant le démantèlement ; information trimestrielle pendant les opérations	Intégration des observations au plan ; communication des filières retenues ; validation des critères de remise en état et restitution	Tamba Solar, Responsable démantèlement, SSS, E&S/HSE et prestataires spécialisés	Plan validé ; consultations réalisées ; travailleurs accompagnés ; bordereaux et certificats de traitement ; analyses des sols ; état des lieux de clôture
Clôture et retour final	Résultats de la remise en état, engagements exécutés, plaintes restantes, enseignements et modalités de contact après fermeture	PAP, communautés, commune, autorités, travailleurs, services techniques et bailleurs	Réunion finale ; rapport public ; visites contradictoires ; affichage des contacts résiduels	Avant la clôture administrative et après l'exécution des dernières mesures	Validation des résultats ; traitement des plaintes restantes ; formalisation des responsabilités post-fermeture	Direction Tamba Solar, SSS, Responsable E&S et autorités compétentes	Pourcentage d'engagements clôturés ; plaintes résiduelles ; PV de réception ; satisfaction des parties prenantes ; certificat ou décision de clôture

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

6.4. Prise en compte du genre et des groupes vulnérables

Tamba Solar SAS veillera à ce que les femmes et les groupes vulnérables puissent accéder à l'information, participer aux consultations, exprimer leurs préoccupations sans crainte et bénéficier équitablement des opportunités du projet. Sont notamment concernés les femmes cheffes de ménage, les jeunes chefs de ménage, les personnes âgées de 60 ans ou plus, les personnes vivant avec un handicap ou une maladie chronique, les ménages à faibles revenus et toute personne dont la situation limite la capacité à participer ou à faire face aux impacts du projet.

Les mesures et bonnes pratiques suivantes seront appliquées :

- identifier, avec leur consentement, les personnes et groupes rencontrant des obstacles à la participation et tenir à jour un registre confidentiel de leurs besoins d'assistance ;
- organiser, avant chaque décision importante, des consultations ciblées dans les cinq villages affectés, notamment des groupes de discussion séparés pour les femmes, les jeunes, les éleveurs, les agriculteurs et les personnes vulnérables ;
- fixer et suivre des objectifs de représentation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, sans exclure un participant ni limiter sa participation pour satisfaire un quota ;
- transmettre les invitations suffisamment à l'avance par plusieurs canaux : autorités traditionnelles, GPF, ASC, Badiéno Gokh, visites à domicile, affichage, radio communautaire, téléphone et WhatsApp ;
- organiser les réunions à des horaires compatibles avec les activités agricoles, pastorales, professionnelles et domestiques, en évitant notamment les heures de travaux champêtres, de marché ou de préparation des repas ;
- retenir des lieux proches, sûrs et physiquement accessibles, comprenant, lorsque cela est nécessaire, des rampes, sièges adaptés, zones ombragées, sanitaires accessibles et espaces réservés aux personnes accompagnées ;
- prévoir des visites à domicile, des entretiens individuels ou une participation par représentant librement choisi pour les personnes âgées, malades ou à mobilité réduite ;
- assurer, si nécessaire, une prise en charge raisonnable du transport, de l'accompagnement, de l'interprétation ou de la garde d'enfants, sans rémunérer la participation ni influencer les opinions exprimées ;
- diffuser les informations en français et dans les langues locales dominantes, notamment en peul et en manding, en utilisant un langage simple, des explications orales, des pictogrammes, des illustrations, des cartes et des supports audio ;
- recourir, lorsque la situation l'exige, à un interprète, à un accompagnant ou à un support adapté aux personnes ayant une déficience visuelle, auditive, intellectuelle ou un faible niveau d'alphabétisation ;
- faire animer les consultations réservées aux femmes et aux filles par une facilitatrice formée, dans un espace sûr permettant une expression libre et confidentielle ;
- éviter que les autorités locales, chefs de ménage ou leaders communautaires ne soient les seuls intermédiaires de la consultation ; les femmes et personnes vulnérables doivent pouvoir s'exprimer directement ou par le canal de leur choix ;
- garantir que la participation des enfants ou adolescents, lorsqu'elle est nécessaire, repose sur des méthodes adaptées à leur âge, le consentement requis et les règles de protection de l'enfant ;

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- mettre à disposition des canaux de plainte gratuits, confidentiels et accessibles, comprenant des points focaux féminins, un numéro de téléphone, des boîtes à plaintes et un référencement immédiat vers des prestataires spécialisés pour les plaintes sensibles ;
- ne pas publier dans les listes de présence ou rapports publics les informations médicales, le handicap, le statut de vulnérabilité ou l'identité d'une personne ayant déposé une plainte sensible ;
- documenter les contributions formulées, les réponses apportées, les mesures retenues, les responsables et les échéances, puis informer les participants de la manière dont leurs avis ont été pris en compte.

Le SSS, appuyé par l'ALC et les responsables E&S de l'EPC/O&M, assurera le suivi de ces dispositions. Les indicateurs comprendront notamment : le nombre de consultations ciblées, la participation ventilée par sexe et tranche d'âge, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un aménagement raisonnable, la proportion de contributions prises en compte, le niveau de satisfaction des participants et le nombre de plaintes relatives à l'exclusion ou à l'inaccessibilité. Les informations relatives au handicap ou à la vulnérabilité ne seront collectées que sur une base volontaire, avec le consentement des personnes concernées et dans le respect de la confidentialité.

6.5. Calendrier / planning d'exécution du P3P

Le calendrier des activités d'engagement suit les phases du projet, avec des dates butoirs pour la soumission des commentaires par les parties prenantes :

Tableau 16: Planning d'exécution du P3P

Actions	Cibles	Période indicative	Responsables
Actualiser le registre, consulter sur les risques/impacts et intégrer les contributions à la conception	PAP, cinq villages, groupes vulnérables, autorités, services techniques, travailleurs	Avant mobilisation ; mise à jour trimestrielle en construction	SSS/ALC Tamba Solar ; EPC ; mairie
Valider et divulguer le P3P et le MGP, y compris les canaux et prestataires de référencement	Toutes les parties prenantes, avec formats adaptés	Au moins 30 jours avant les travaux ; rappel semestriel	Tamba Solar ; structure facilitatrice ; autorités traditionnelles
Communiquer sur les opportunités, critères d'emploi/achats locaux et calendrier des travaux	Jeunes, femmes, entreprises locales, communautés et travailleurs	Avant recrutement et chaque nouvelle campagne	RH/achats Tamba Solar et EPC ; ALC
Évaluer à mi-parcours le P3P et le MGP et mettre en œuvre les corrections	Comité de suivi, communautés, PAP, travailleurs et autorités	Six mois après démarrage puis annuellement	SSS ; expert indépendant ; Direction Tamba Solar

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Réaliser l'évaluation finale de phase et préparer l'engagement de la phase suivante	Toutes catégories prioritaires	Fin de construction ; puis avant démantèlement	Tamba Solar ; expert indépendant ; autorités compétentes
---	--------------------------------	--	--

Source : EIES et PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

7. Rôles et responsabilités pour la mise en œuvre des activités

7.1. Rôles

La mise en œuvre du P3P mobilise Tamba Solar SAS (maîtrise d'ouvrage), son dispositif E&S interne (SGES), une structure facilitatrice pour le PAR, les entreprises contractantes (EPC), les collectivités territoriales, les autorités administratives, les services techniques déconcentrés et les organisations de la société civile. Les activités de dialogue sont intégrées au Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) du projet, avec chronogramme, parties prenantes impliquées, responsables d'exécution, lieux et coûts.

Les principaux rôles dans la mise en œuvre du P3P sont résumés ci-après (voir également la cartographie détaillée en section 3.2) :

Tableau 17 : rôles dans la mise en œuvre du P3P

Acteur	Rôle principal
Tamba Solar SAS	Maître d'œuvre du projet ; pilotage, financement et supervision du Plan de Participation, du MGP et garant du respect des engagements pris auprès des populations
Structure facilitatrice (PAR)	Appui à la divulgation, à la collecte, au traitement et à la clôture des plaintes liées au PAR ; la mise en place des instances locales de résolution des plaintes
Entreprise en charge des travaux (EPC)	Mise en œuvre des mesures E&S et VBG sur les chantiers ; élaboration d'un mécanisme de gestion des plaintes pour ses employés et sous-traitants : mécanisme validé par Tamba Solar
Autorités administratives et collectivités territoriales	Supervision des opérations foncières, information/sensibilisation, participation aux instances de résolution des plaintes
Services techniques de l'État	Validation des études, suivi de la conformité environnementale et sociale, délivrance des autorisations
Société civile, OCB et Chefs de village/ religieux/coutumiers	Médiation sociale, mobilisation communautaire, appui à la lutte contre les VBG/EAS/HS
Agent de Liaison Communautaire (ALC)	Coordination et collecte des plaintes au niveau local, facilitation des instances de résolution, appui au respect des délais, divulgation de l'information

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

7.2. Responsabilités

Les principales responsabilités dans la mise en œuvre du P3P sont résumés ci-après :

Tableau 18 : responsabilités dans la mise en œuvre du P3P

Catégorie d'acteurs	Responsabilités
Tamba Solar	Assurer la maîtrise d'œuvre ; mobiliser les ressources financières ; appuyer la préparation et la mise en œuvre du P3P et des études de sauvegardes E&S ; exiger un reporting global sur l'état de mise en œuvre des mesures E&S et du P3P aux financiers. Via son responsable E&S, Tamba Solar coordonne la mise en œuvre du P3P ; tient le registre des parties prenantes et la base de données des plaintes ; prépare les rapports mensuels et semestriels ; organise les formations ; assure l'archivage physique et électronique.
Entreprises (EPC/contractants)	Mettre en œuvre les composantes du projet ; exécuter les mesures E&S et VBG ; recruter un(e) Responsable QHSSE ; fournir des rapports de mise en œuvre
Services techniques et CRSES	Accompagner le suivi environnemental et social et la mise en œuvre du P3P ; assurer le suivi externe des travaux ; participer au renforcement des capacités et aux réceptions des travaux
Collectivité locale	Assurer la médiation en cas de conflit ; informer et éduquer les populations locales ; médiation sociale, mobilisation communautaire
Associations locales et ONG	Sensibiliser les populations riveraines sur les aspects E&S et VBG/EAS liés au projet ;

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

8. Plan de dialogue avec les parties prenantes

Le suivi et l'évaluation des activités du projet et de leurs impacts visent à s'assurer que les mesures d'atténuation et les actions de réinstallation sont mises en œuvre comme prévu et que les résultats attendus sont atteints, tout en permettant des mesures correctives si nécessaire. Ce dialogue continu est assuré le responsable E&S de Tamba Solar, en collaboration avec un comité de suivi et évaluation mis en place avant le démarrage des activités, intégrant l'autorité administrative, les services techniques, la commune, les communautés et les personnes affectées.

Toutes les activités du programme d'engagement font l'objet d'une documentation (procès-verbaux de réunions et d'ateliers) partagée avec les parties prenantes, y compris les rapports de synthèse du traitement des plaintes. Les experts en sauvegarde E&S et responsable E&S de Tamba Solar coordonnent la mise en œuvre du programme de mobilisation, en concertation permanente avec les parties prenantes, et rendent compte tous les trois (3) mois des actions de mobilisation menées, des difficultés rencontrées et des solutions apportées.

Le présent plan fera l'objet d'une révision au moins une fois par an, ou en cas d'évolution significative du contexte du projet ou du profil des parties prenantes.

8.1. Ressources humaines, coordination et suivi de l'information

La Direction de Tamba Solar SAS est redevable de la mise en œuvre du P3P. Le SSS en assure la coordination technique, la tenue du registre des parties prenantes, la validation des supports, la consolidation des engagements et du MGP, ainsi que le reporting. L'ALC assure la présence de proximité, la mobilisation, la collecte des retours et l'appui aux comités locaux. Le Responsable E&S de l'EPC/O&M met en œuvre les actions relevant des contractants. Un Comité d'information et de suivi, réunissant au minimum Tamba Solar, la commune, les autorités administratives, les services techniques pertinents, les représentants des cinq villages, des PAP, des femmes et des jeunes, examine trimestriellement les engagements, indicateurs, incidents et plaintes anonymisées. Les ressources financières sont présentées à la section 10.

Tableau 19 : Répertoire des points focaux du P3P

Fonction / structure	Responsabilité et suppléance
Direction Tamba Solar SAS via son responsable E&S	Arbitrage, ressources et reddition de comptes ; suppléant désigné par note interne
Spécialiste en sauvegardes sociales (SSS)	Coordination P3P/MGP, registre, reporting et confidentialité
Agent de Liaison Communautaire (ALC)	Mobilisation, réception et transmission des retours/plaintes
Responsable E&S EPC/O&M	Actions contractant, communication travaux, mécanisme travailleurs
Mairie de Sinthiou Malème	Médiation communale et diffusion locale
Point d'entrée confidentiel / prestataire spécialisé	Écoute, référencement immédiat et suivi anonymisé

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

9. Mécanisme de gestion des plaintes (MGP)

9.1. Objectifs du mécanisme de gestion des plaintes

Tamba Solar SAS a mis en place un mécanisme de gestion des plaintes conforme à la Norme de Performance 1 de la SFI, à la SO10 de la BAD et aux bonnes pratiques internationales, afin de recevoir, instruire et traiter de manière transparente et équitable les plaintes individuelles ou collectives relatives aux activités du projet, émanant des PAP, des employés, des communautés voisines et des autres parties prenantes, durant toute la durée de vie du projet (phases construction et exploitation). Le mécanisme vise à résoudre les préjudices générés par le projet dans un délai acceptable et à prévenir l'escalade des préoccupations en conflits, à travers un règlement à l'amiable basé sur le dialogue et la médiation sociale.

De façon spécifique, le MGP permet de :

- Fournir un canal accessible et efficace pour exprimer les préoccupations ;
- Développer des réponses compréhensibles, transparentes et culturellement appropriées ;
- Faciliter le dialogue et la communication avec le public ;
- Établir une relation de confiance et de respect mutuel avec les PAP et les communautés ;
- Instaurer un système d'investigation et de résolution rapide des plaintes ;
- Valoriser les mécanismes endogènes de règlement des conflits ;
- Améliorer la performance du projet grâce aux informations recueillies auprès des parties prenantes ;
- Etc.

9.2. Approche méthodologique et Principes généraux

Pour assurer l'utilisation générale de ce mécanisme, certains principes fondamentaux doivent obligatoirement être respectés dont certains sont déclinés dans le tableau qui suit :

Tableau 20 : Principe généraux du mécanisme

Principe	Description
Participation	Développement du mécanisme avec une forte implication de toutes les catégories de parties prenantes, à chaque étape du projet
Sécurité	Aucune menace, chantage ou demande de faveur ne doit être tolérée envers les plaignants
Confidentialité	Accès limité aux informations sensibles, en particulier pour les plaintes EAS/HS, afin d'éviter la stigmatisation
Transparence	Information claire sur la démarche à suivre et les étapes de la procédure
Accessibilité	Accès facilité (langue, mode de saisine) pour tous les groupes, en particulier les plus vulnérables ; consultations en groupes séparés par sexe et âge, animées par une personne du même sexe
Équité	Accès équitable au mécanisme, sans discrimination, et traitement impartial des doléances
Légitimité	Désignation démocratique des acteurs du MGP pour susciter l'adhésion

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Principe	Description
Contexte et pertinence	Adaptation au contexte socioculturel local et harmonisation avec les systèmes endogènes de résolution des conflits
Enregistrement systématique	Toute plainte, quelle que soit sa nature, est enregistrée dans un registre

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

9.3. Champ d'application

Cette procédure s'applique à l'ensemble des intervenants du projet (Tamba Solar SAS, EPC, consultants, contractuels, sous-traitants, etc.) ainsi qu'aux Personnes Affectées par le Projet (PAP), aux employés, aux communautés voisines et à toute autre partie prenante, durant toute la durée de vie du projet, en phases construction et exploitation. Elle couvre les plaintes liées aux activités du projet et à la réinstallation, ainsi que les plaintes VBG/EAS/HS, qui suivent un circuit de traitement spécifique et confidentiel.

Certaines plaintes sont traitées hors du présent mécanisme selon les bonnes pratiques : les plaintes non liées au projet (sauf en cas de doute, où elles sont acceptées et traitées), les plaintes relatives à la politique gouvernementale et aux institutions, et les plaintes des travailleurs de l'entreprise/sous-traitants qui relèvent du mécanisme interne dédié (section 9.6.4),

9.4. Caractérisation et typologie des plaintes

Les plaintes sont classées, dès leur réception, en fonction de leur nature, de leur degré d'urgence, des risques encourus par le plaignant et du niveau de confidentialité requis. Cette classification peut être révisée à tout moment lorsque de nouveaux éléments révèlent un risque particulier.

Les plaintes non sensibles concernent notamment les indemnisations, l'accès à l'information, le recrutement et l'emploi local, les engagements communautaires, les nuisances, la circulation, les dommages aux biens, les restrictions d'accès, la gestion des déchets, l'environnement, la santé et la sécurité. Elles suivent le circuit ordinaire du MGP : enregistrement, accusé de réception, examen, proposition de solution, recours éventuel, mise en œuvre et clôture. Le plaignant peut néanmoins demander la confidentialité de son identité.

Les plaintes sensibles sont celles dont la divulgation, le traitement collectif ou l'accès non contrôlé aux informations pourrait exposer une personne à des représailles, à la stigmatisation, à une aggravation du préjudice ou à un risque pour sa sécurité. Elles comprennent notamment :

- les VBG, l'exploitation et les abus sexuels et le harcèlement sexuel ;
- les violences, abus, négligences ou risques concernant un enfant ;
- les menaces, intimidations ou représailles contre un plaignant, un témoin ou un lanceur d'alerte ;
- les allégations de fraude, corruption, extorsion, conflit d'intérêts ou détournement ;
- les atteintes graves aux droits humains, discriminations graves ou abus d'autorité ;
- les accidents mortels, incidents majeurs ou situations présentant un danger imminent ;
- les plaintes contenant des données médicales, biométriques, familiales ou personnelles particulièrement confidentielles ;

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- toute autre situation dont la divulgation pourrait causer un préjudice au plaignant ou à une tierce personne.

Les plaintes sensibles suivent un circuit distinct et sécurisé : réception par une personne habilitée, enregistrement minimal sous un code confidentiel, restriction des accès, évaluation immédiate des besoins de protection et référencement vers les services compétents. Les plaintes sensibles et les situations de protection de l'enfant ne sont jamais examinées en séance communautaire ni soumises à une médiation locale. Leur traitement respecte la sécurité, la dignité, la non-discrimination, le consentement éclairé et la confidentialité.

Le MGP ne mène pas lui-même d'enquête sur les faits de plaintes sensibles et ne recherche pas de preuves auprès de la personne concernée. Il facilite son accès immédiat aux services médicaux, psychosociaux, juridiques ou de protection, selon ses besoins et son consentement. Seules les données minimales et anonymisées nécessaires au suivi sont communiquées à Tamba Solar SAS.

Toute plainte peut être déposée verbalement, par écrit ou anonymement. Une plainte initialement enregistrée comme non sensible doit être immédiatement reclassée et transférée vers le circuit confidentiel dès lors que son traitement présente un risque pour le plaignant ou une autre personne.

Tableau 21 : Type et motifs des plaintes

Typologie	Motifs
Plaintes sociales et d'indemnisation	Conflits de propriété, non-satisfaction des attentes, retard de paiement des indemnités, comportement du personnel, manque d'information, engagements non respectés, non-respect des us et coutumes, non-accès à l'emploi, erreurs d'identification des PAP, désaccords de limites de parcelles, conflits de succession, restriction d'accès aux ressources (pâturage, points d'eau), etc.
Plaintes environnementales, santé et sécurité	Impacts accidentels, pollutions et nuisances, non-respect du PGES/PGES-chantier, gestion des déchets solides/liquides/dangereux, poussière, perturbation de la circulation, conditions de travail, etc.
Plaintes liées aux VBG (sensibles)	Exploitation et Abus Sexuels (EAS), harcèlement en milieu professionnel, travail des enfants, mariage précoce, viol, abus de confiance des employeurs, etc.
Autres plaintes sensibles	Menaces ou représailles ; violence envers un enfant ; fraude/corruption ; discrimination grave ; atteinte aux droits humains ; incident mortel ou majeur ; données médicales/personnelles ; toute plainte dont la divulgation expose une personne.

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

9.5. Cadre organique et référencement du MGP

Le MGP repose sur une organisation à plusieurs niveaux permettant la réception de proximité, la centralisation des données, le traitement technique, la médiation, le recours et le référencement des plaintes sensibles. La séparation des fonctions de réception, d'instruction, de décision et de contrôle doit être respectée afin de prévenir les conflits d'intérêts.

Tout point d'entrée doit accepter une plainte, y compris lorsqu'elle est anonyme ou sensible. Lorsqu'une plainte sensible est révélée à une personne non habilitée, celle-ci ne doit pas demander un récit détaillé,

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

mener une vérification ou enregistrer des données nominatives. Elle sécurise la personne, explique les options disponibles et la met immédiatement en relation avec le point focal habilité ou le prestataire compétent.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Tableau 22: Cadre organique du MGP

Acteur ou instance	Responsabilités principales	Limites et points d'attention
Direction de Tamba Solar SAS vis son responsable E&S	Garantir le fonctionnement du MGP ; mobiliser les ressources humaines et financières ; approuver les mesures relevant de la Direction ; examiner les tendances, risques récurrents et actions correctives ; rendre compte aux prêteurs et autorités selon les exigences applicables	Accès limité aux informations nécessaires ; les rapports sur les plaintes sensibles sont anonymisés ; ne pas intervenir dans une plainte en situation de conflit d'intérêts
Spécialiste en sauvegardes sociales — SSS	Administrer le MGP ; contrôler l'enregistrement, le triage, la recevabilité et la catégorisation ; attribuer les dossiers ; suivre les délais ; vérifier la qualité des réponses ; coordonner les recours ; tenir la base de données ; assurer le reporting et l'archivage sécurisé	Ne traite pas seul une plainte le mettant personnellement en cause ; respecte les droits d'accès et la séparation entre registre général et dossiers confidentiels
Agent de Liaison Communautaire — ALC	Informar les communautés ; faciliter l'accès au MGP ; recevoir les plaintes verbales, écrites ou anonymes ; aider les personnes analphabètes ou vulnérables ; délivrer l'accusé de réception des plaintes non sensibles ; transmettre les dossiers au SSS ; assurer le retour au plaignant	Ne mène pas d'enquête ; ne conserve pas de copie nominative d'une plainte sensible ; ne soumet pas les plaintes sensibles aux autorités traditionnelles ou aux comités locaux
Points de dépôt et autorités traditionnelles	Informar sur les canaux du MGP ; recevoir et transmettre les plaintes non sensibles ; faciliter la mobilisation et la médiation lorsque le plaignant l'accepte	Ne décident pas de la recevabilité ; n'enregistrent pas les détails d'une plainte sensible ; aucune médiation pour les VBG/EAS/HS ou les situations de protection de l'enfant
Comités locaux de gestion des plaintes	Examiner et faciliter la résolution amiable des plaintes non sensibles au niveau villageois ; documenter les propositions, accords, désaccords et actions à réaliser	Intervention soumise au consentement du plaignant ; respect de la confidentialité ; exclusion des plaintes sensibles et des plaintes présentant un conflit d'intérêts
Comité communal de médiation	Examiner les plaintes non sensibles non résolues au niveau villageois ; proposer une solution concertée ; vérifier les engagements de la commune et du projet	Ne remet pas à zéro le délai global de traitement ; décision et justification obligatoirement documentées

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Préfecture, CDREI et Commission de conciliation	Traiter les différends liés au foncier, aux impenses, aux indemnisations et à la réinstallation ; assurer la conciliation conformément aux compétences administratives	Respect des procédures du PAR et du droit applicable ; absence d'accès aux dossiers sensibles hors mandat légal
Comité ad hoc ou autorité administrative supérieure	Examiner les plaintes complexes ou persistantes ; faciliter un dernier niveau de résolution extrajudiciaire ; recommander les mesures correctives	Composition adaptée à la plainte ; déclaration préalable des conflits d'intérêts ; respect du délai global du MGP
EPC, O&M et sous-traitants	Examiner les plaintes et mettre en œuvre les actions correctives qui leur sont attribuées ; fournir les éléments techniques ; informer le SSS de l'avancement ; appliquer les mesures contractuelles et les codes de conduite	Ne clôturent pas unilatéralement une plainte communautaire ; transmission sans délai des incidents graves et plaintes sensibles ; contrôle exercé par Tamba Solar
Ressources humaines et mécanisme des travailleurs	Administer le mécanisme interne distinct destiné aux employés et sous-traitants ; traiter les conditions de travail, rémunérations, discrimination, harcèlement et santé-sécurité ; garantir l'absence de représailles	Les plaintes sensibles suivent le circuit confidentiel ; le travailleur conserve le droit de saisir l'Inspection du travail ou toute autre autorité compétente
Prestataires spécialisés	Assurer, selon les besoins et le consentement, la prise en charge médicale, psychosociale, juridique, sécuritaire ou de protection ; accompagner les survivants et personnes vulnérables	Indépendance professionnelle ; secret professionnel ; aucun partage d'informations nominatives sans consentement ou obligation légale clairement établie
Responsable HSE Tamba Solar et services techniques	Appuyer l'analyse des plaintes environnementales, sanitaires et sécuritaires ; vérifier les incidents ; proposer et suivre les mesures correctives	L'analyse technique ne doit pas exposer le plaignant ni retarder les mesures urgentes de protection
Expert indépendant ou auditeur	Évaluer périodiquement l'accessibilité, l'impartialité, les délais, la confidentialité, la satisfaction et l'efficacité du MGP	Accès aux données selon le principe du strict besoin d'en connaître ; rapports anonymisés

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

9.6. Mode opératoire du MGP

9.6.1. Dépôt et enregistrement des plaintes

Toute personne ou groupe peut déposer une plainte sous n'importe quel format (verbal, écrit, numéro vert, e-mail, etc.) et garder l'anonymat si nécessaire, auprès du point focal désigné par le projet ; les chefs de village des villages concernés ; la Mairie de Sinthiou Malème ; la Préfecture de Tambacounda ; la Sous-préfecture de Koussanar ; la Direction de Tamba Solar SAS.

Un registre normalisé est disponible à chaque point de dépôt et une base centralisée est tenue par le SSS. Chaque plainte reçoit un identifiant unique, la date et le canal de réception, la catégorie, le niveau de confidentialité, le responsable, les actions et échéances, la décision, l'accord ou le désaccord du plaignant et la preuve de clôture. Un accusé de réception est délivré dans un délai maximal de deux (2) jours calendaires. Les informations nominatives sont limitées au strict nécessaire et séparées des données de suivi.

9.6.2. Traitement préliminaire et niveau village

Un comité local de règlement des plaintes (CLRP) est installé dans chaque village affecté et facilite la médiation des plaintes non sensibles. Il comprend l'autorité traditionnelle, des représentants des femmes, des jeunes et des personnes affectées, ainsi que l'ALC ; le plaignant peut se faire accompagner par une personne de confiance. Le CLRP se réunit dans les cinq (5) jours suivant la transmission et cherche une solution documentée dans un délai maximal de quinze (15) jours calendaires à compter de la réception initiale. Aucune plainte sensible ni donnée confidentielle n'est examinée en séance communautaire.

9.6.3. Instances formelles de résolution

En cas de non-résolution au niveau local, la plainte est portée devant les instances suivantes, par ordre croissant :

Instance	Composition	Délai indicatif
1 ^{re} instance : Comité communal de médiation (CCM)	Représentant du Sous-préfet de Koussanar, représentant du Maire, partie plaignante, représentant du village/des femmes/des jeunes, représentant Tamba Solar, structure facilitatrice	Décision dans les 5 jours suivant le transfert, sans dépasser le délai global de 30 jours
2 ^e instance : Commission départementale de conciliation	Représentant du Préfet, représentant du Maire, membres de la CDREI, partie plaignante, représentants village/femmes/jeunes, représentant Tamba Solar, structure facilitatrice	Décision dans les 5 jours suivant le transfert, sans dépasser le délai global de 30 jours
3 ^e instance : Comité ad hoc	Gouverneur de Tambacounda (ou son adjoint), représentant du médiateur régional, Préfet, partie plaignante, représentant des communautés ou personnes affectées, représentant Tamba Solar ou structure facilitatrice	Décision dans les 5 jours suivant le transfert, sans dépasser le délai global de 30 jours
4 ^e instance : Recours en justice	Tribunal de première instance de Tambacounda, aux frais du plaignant	Selon la procédure judiciaire ; hors délai interne du MGP

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Le ou la plaignant(e) n'a pas l'obligation d'épuiser les voies amiables et peut saisir les juridictions compétentes à tout moment, conformément aux Normes de Performance de la SFI. Si le désaccord persiste après la Commission de Conciliation, le juge des expropriations peut être saisi et peut commettre un Expert Indépendant pour un traitement juste et impartial, dernier recours pour le plaignant.

9.6.4. Mécanisme de plaintes interne des travailleurs

Conformément à la NP2 de la SFI, Tamba Solar mettra à la disposition de tous les travailleurs un mécanisme dédié, distinct du mécanisme communautaire, permettant de signaler toute préoccupation sans crainte de représailles : formulaire écrit, courriel, appel téléphonique, entretien en personne, boîte à suggestions. Les travailleurs sont informés du mécanisme dès l'embauche et peuvent se faire accompagner. Les plaintes anonymes sont autorisées et la confidentialité est garantie, notamment pour les plaintes sensibles. L'Entreprise EPC élabore son propre MGP interne, validé par Tamba Solar, couvrant ses employés et sous-traitants. Le traitement ne doit pas excéder quinze (15) jours calendaires à compter de l'enregistrement.

Il est à noter que Taranis sponsor du projet dispose déjà d'un mécanisme de gestions de plaintes internes pour ses travailleurs. C'est sur cette base que le mécanisme de gestions de plaintes internes des travailleurs sera mis en place pour Tamba Solar.

9.7. Principales actions pour l'implémentation du MGP et chronogramme d'implémentation

Action d'implémentation du MGP	Echéance indicative	Responsable
Désignation et formation du point focal et de l'Agent de Liaison Communautaire (ALC)	Dès le démarrage de la mise en œuvre du PAR	Tamba Solar
Programme de renforcement des capacités des membres des instances de résolution ;	M-1 avant le démarrage des travaux	Tamba Solar / Structure facilitatrice
Installation des Comités Locaux de Règlement des Plaintes (CLRP) par arrêté communal	M-1 avant le démarrage des travaux	Mairies/Préfecture avec appui Tamba Solar
Campagne de vulgarisation du mécanisme auprès de toutes les parties prenantes	M-2 avant le démarrage des travaux	ALC et structure facilitatrice avec appui Tamba Solar
Mise en place des registres de plaintes dans chaque entité de dépôt et d'une base de données centralisée	M-1 avant le démarrage des travaux	Expert E&S Tamba Solar

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Mise en place des canaux dédiés (numéro vert, e-mail, boîte à suggestions) y compris pour les plaintes VBG/EAS/HS ;	M-1 avant le démarrage des travaux	Expert E&S Tamba Solar avec appui structure facilitatrice
Signature de protocoles de partenariat avec les structures spécialisées de prise en charge des VBG	M-1 avant le démarrage des travaux	Expert E&S Tamba Solar avec appui structure facilitatrice
Evaluation du MGP	Annuel	Structure facilitatrice

9.8. Délais consolidés, recours et information du plaignant

Pour toute plainte non sensible, le délai interne cumulé entre la réception et la communication de la décision finale ne doit pas dépasser trente (30) jours calendaires. Le passage à une instance supérieure ne remet pas le compteur à zéro. Si une mesure matérielle nécessite davantage de temps, la décision et le calendrier d'exécution sont communiqués dans les 30 jours, avec accord du plaignant et suivi hebdomadaire jusqu'à réalisation. Le plaignant peut refuser la solution, demander une révision ou saisir à tout moment une autorité administrative, le Médiateur de la République ou la juridiction compétente, sans représailles et sans obligation d'épuiser le MGP.

Tableau 23: Délai de recours

Étape	Responsable principal	Délai maximal cumulé	Information / preuve
Réception, enregistrement et accusé	ALC / point de dépôt ; contrôle SSS	J + 2	Numéro unique et accusé de réception
Triage, recevabilité et affectation	SSS	J + 3	Catégorie, confidentialité, responsable et échéance
Vérification et proposition de solution	Responsable assigné / CLRP si pertinent	J + 15	Compte rendu, preuves et proposition motivée
Révision / escalade amiable	Comité communal, CDREI ou comité ad hoc	J + 25	Décision motivée et voies de recours
Mise en œuvre, satisfaction et clôture	Tamba Solar / EPC-O&M / SSS	J + 30	Preuve d'exécution et fiche de clôture ; désaccord consigné

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

9.9. Indicateurs de résultats

Le tableau ci-dessous décline les indicateurs de performances.

Tableau 24 : Indicateurs de performance de résultats du MGP

Indicateur de performance (KPI)	Objectif / Cible	Fréquence	Responsable
Nombre de plaintes reçues et catégories (environnement, santé et sécurité, travailleurs, plaintes communautaires, VBG, etc)	Suivi	Mensuelle	Point focal local/ Compliance et E&S
Délai de délivrance de l'accusé de réception	≤ 7 jours	À chaque plainte	Point focal local
Délai d'examen préliminaire	≤ 1 semaine après réception	À chaque plainte	Équipe de gestion des griefs
Delai de résolution des plaintes	30 jours	Mensuelle	Compliance et E&S
Taux de plaintes résolues à l'amiable dans les 15 jours	≥ 80 %	Continue	Point focal local
Taux de plaintes clôturées avec fiche de clôture signée	100 %	Continue	Point focal / Expert E&S
Plaintes VBG/EAS/HS transférées à la Direction dans les délais	100 % transférées immédiatement	À chaque plainte VBG/EAS/HS	Direction Tamba Solar SAS
Plaintes en suspens comparées au mois précédent	Tendance décroissante	Mensuelle	Structure facilitatrice
Recours judiciaires engagés	Suivi	Mensuelle	Structure facilitatrice
Mise en œuvre du programme de vulgarisation	100 % du programme prévu	Semestrielle	Structure facilitatrice
Nombre de sessions de sensibilisation réalisées sur le MGP	Une par village	Annuelle	Point focal local

9.10. Plan de renforcement des capacités des acteurs du MGP

Tamba Solar SAS mettra en œuvre un programme continu de renforcement des capacités afin de garantir un fonctionnement accessible, inclusif, confidentiel, transparent et équitable du Mécanisme de gestion

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

des plaintes. Ce programme concernera le Spécialiste en sauvegardes sociales (SSS), l'Agent de liaison communautaire (ALC), les points focaux habilités, les membres des instances villageoises, communales et départementales, ainsi que les représentants compétents de l'EPC et de l'O&M.

Les formations permettront aux acteurs concernés de comprendre leurs rôles, leurs limites d'intervention et les différentes étapes de traitement d'une plainte : réception, enregistrement, accusé de réception, catégorisation, instruction, proposition de solution, validation, retour au plaignant, mise en œuvre des mesures convenues, clôture, archivage et recours. Une attention particulière sera portée au respect des délais, à la prévention des conflits d'intérêts, à l'interdiction des représailles et à la documentation de chaque étape du processus.

Les modules couvriront notamment :

- les objectifs, principes, procédures et délais du MGP ;
- les rôles et responsabilités de chaque acteur ;
- les techniques d'accueil, d'écoute active et de communication non conflictuelle ;
- l'enregistrement et la catégorisation des plaintes, y compris les plaintes anonymes ;
- l'instruction factuelle, la médiation et la recherche de solutions pour les plaintes non sensibles ;
- la protection des données personnelles, la confidentialité et l'archivage sécurisé ;
- la prise en compte du genre, du handicap, de l'âge, de l'analphabétisme et des autres facteurs de vulnérabilité ;
- la prévention des représailles et la protection des plaignants, témoins et personnes mises en cause ;
- l'identification et le référencement immédiat des plaintes sensibles ;
- le suivi des délais, la clôture des dossiers, le reporting et l'analyse des tendances ;
- la coordination entre le MGP communautaire, le mécanisme des travailleurs et les services spécialisés.

Les formations relatives aux VBG/EAS/HS, aux violences envers les enfants et aux autres plaintes sensibles seront dispensées ou encadrées par des personnes qualifiées. Elles insisteront sur l'approche centrée sur la survivante, le consentement éclairé, la confidentialité, la non-discrimination et le référencement sécurisé vers les services compétents. Les membres des instances communautaires ne devront ni enquêter, ni rechercher des preuves, ni organiser une médiation sur une plainte de VBG/EAS/HS. Leur rôle sera limité à l'accueil approprié et au référencement immédiat par le circuit confidentiel établi.

Tableau 25 : Plan de renforcement des capacités

Public cible	Contenu	Modalité et fréquence	Responsable	Indicateurs de suivi
SSS, ALC et points focaux habilités	Procédure complète du MGP, catégorisation, délais, base de données, confidentialité, archivage, recours et reporting	Formation initiale avant la mobilisation ; recyclage annuel ; mise à niveau à chaque modification du MGP	Responsable E&S de Tamba Solar, avec appui d'un formateur qualifié	100 % des agents formés ; résultats des tests pré/post-formation ; respect des délais ; dossiers correctement documentés

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Membres des CLGP	Réception des plaintes non sensibles, écoute, médiation, impartialité, conflits d'intérêts, non-représailles et référencement	Formation initiale puis rappel semestriel	SSS et ALC	Taux de participation ventilé par sexe ; nombre de plaintes correctement transmises ; absence de divulgation constatée
Comité communal et instances départementales	Rôles dans l'examen et le recours, coordination institutionnelle, traçabilité et limites d'accès aux informations sensibles	Atelier initial puis session annuelle	Direction de Tamba Solar et SSS	Nombre de sessions ; taux de participation ; décisions motivées et documentées
EPC, O&M et sous-traitants	Articulation avec le MGP communautaire et le mécanisme des travailleurs, transmission des plaintes, délais, conduite du personnel et non-représailles	Formation avant prise de poste ; causeries trimestrielles ; intégration à l'accueil HSE	Responsable E&S de l'EPC/O&M sous le contrôle du SSS	Pourcentage de travailleurs sensibilisés ; plaintes transmises dans les délais ; actions correctives clôturées
Points focaux spécialisés	Accueil et référencement des plaintes sensibles, consentement, confidentialité, approche centrée sur la survivante et cartographie des services	Formation spécialisée initiale ; simulation semestrielle ; actualisation régulière de l'annuaire de référencement	Prestataire spécialisé, SSS et structure compétente	Nombre de personnes habilitées ; annuaire fonctionnel ; délai de référencement ; absence de données sensibles dans les registres ordinaires
Autorités locales et relais communautaires	Information du public, canaux de dépôt, accessibilité, prévention des représailles et orientation vers l'ALC/SSS	Sensibilisation semestrielle et lors des consultations communautaires	ALC et SSS	Nombre de relais sensibilisés ; connaissance des canaux du MGP ; diversité des plaignants ayant accès au mécanisme

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

9.11. Gestion des plaintes sensibles

Le projet met à disposition des canaux confidentiels et anonymes pour toutes les plaintes sensibles. Dès le signalement d'un cas VBG/EAS/HS ou d'une autre situation urgente, la personne formée écoute sans jugement, vérifie les besoins immédiats de sécurité, explique les options et, avec le consentement éclairé de la personne concernée, organise immédiatement le référencement vers les prestataires qualifiés. Le MGP n'enquête pas sur les faits, ne recherche pas de preuves et ne partage avec la Direction que les données minimales et anonymisées nécessaires au suivi. Toute notification obligatoire aux autorités suit la loi applicable, les procédures de protection de l'enfant et une évaluation préalable des risques pour la personne concernée.

Afin d'éviter tout retard dans la prise en charge des personnes concernées, le mécanisme prévoit également un référencement direct et immédiat vers les structures spécialisées compétentes, sans conditionner l'accès aux services à l'enregistrement préalable ou au traitement de la plainte par Tamba Solar SAS. Ainsi, lorsqu'un cas sensible est signalé, nécessitant une intervention urgente, la personne concernée sera orientée directement, selon ses besoins et son consentement, vers les services appropriés.

À cet effet, Tamba Solar SAS réalisera, avant le démarrage des travaux, une cartographie des structures et services disponibles dans la zone du projet, notamment :

- les structures sanitaires et services de prise en charge médicale ;
- les services sociaux et structures de prise en charge psychosociale ;
- les services spécialisés dans la prise en charge des VBG et des violences faites aux enfants ;
- les services d'assistance et d'accompagnement juridique et judiciaire ;
- les organisations de la société civile et ONG spécialisées ;
- les services compétents des autorités administratives et judiciaires

Les plaintes VBG/EAS/HS ne sont jamais soumises à une médiation communautaire. Les autres plaintes sensibles sont traitées par un personnel habilité selon leur nature, avec accès restreint, évaluation des risques, consentement, sécurité, confidentialité et non-discrimination. L'accès aux soins et à l'assistance n'est jamais conditionné par le dépôt d'une plainte formelle.

Principes directeurs applicables à tous les acteurs intervenant dans le signalement et la prise en charge des survivant(e)s :

- Assurer en tout temps la sécurité du/de la survivant(e) et de sa famille ;
- Respecter en tout temps la confidentialité de la personne concernée ;
- Respecter les souhaits, les choix, les droits et la dignité des survivant(e)s ;
- Garantir la non-discrimination dans toutes les interactions et tous les services apportés ;
- Associer les enfants aux décisions qui les concernent, selon leur degré de maturité.

9.12. Mesures de prévention des VBG/EAS/HS et autres plaintes sensibles

A titre préventif Tamba Solar impose les conditions suivantes :

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- Signature obligatoire d'un code de conduite par l'EPC, les gestionnaires et tous les employés du projet, précisant les comportements interdits et les sanctions applicables ;
- Mise en place de plusieurs points d'entrée pour les plaintes VBG/EAS/HS (femmes membres du comité local du MGP, prestataires de services, femmes de confiance locales), validés par des consultations avec les femmes et les filles de la communauté ;
- Programme d'information et de sensibilisation sur les VBG/EAS/HS (exigences IFC/BAD, types, risques, réglementation, sanctions, prise en charge) auprès des communautés, employés, sous-traitants et agents, compte tenu de la fréquence du mariage des enfants et des grossesses précoces dans la localité ;
- Établissement d'un protocole de partenariat avec les structures spécialisées locales (boutiques de droits, comité régional de lutte contre les violences faites aux femmes, comité départemental et villageois de protection de l'enfant, action sociale, district sanitaire, ONG, etc.).

9.13. Procédures de gestion des cas de VBG/EAS/HS et autres plaintes sensibles

Lorsqu'un(e) plaignant(e) se présente à un point d'entrée, il/elle doit pouvoir s'entretenir avec une personne formée à l'écoute empathique et sans jugement, en vue d'une orientation vers des prestataires de services pour une prise en charge holistique (médicale, psychosociale, juridique). L'identité des parties est tenue strictement confidentielle et l'information est consignée dans un registre dédié et intégrée à la base de données de manière sécurisée. La prise en charge des victimes suit les procédures opérationnelles standards en vigueur au Sénégal, les exigences de la SFI et de la BAD et les bonnes pratiques internationales.

9.14 Circuit de traitement des plaintes

Les délais indiqués ci-dessous sont exprimés en jours calendaires à compter de la date de réception de la plainte. Ils constituent des délais maximaux. Toute plainte présentant un risque imminent pour la santé, la sécurité, l'environnement ou l'intégrité d'une personne faite l'objet d'une action immédiate, indépendamment du circuit administratif ordinaire.

Tableau 26: Circuit de traitement des plaintes non sensibles

Étape	Action principale	Délai maximal	Responsable principal	Preuve attendue
1. Réception	Recevoir la plainte par l'un des canaux accessibles et sécuriser les informations communiquées	Jour de réception	ALC ou point focal	Formulaire ou note de réception
2. Enregistrement et accusé	Inscrire la plainte dans le registre, attribuer un numéro unique et remettre un accusé de réception	J+2	ALC, sous le contrôle du SSS	Numéro unique et accusé daté
3. Triage et affectation	Vérifier la recevabilité, catégoriser la plainte, apprécier son niveau d'urgence et l'affecter au service compétent	J+3	SSS	Fiche de catégorisation et d'affectation

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

4. Vérification et dialogue	Vérifier les faits, consulter les parties et rechercher une solution proportionnée	J+15	SSS et service technique concerné	Rapport de vérification et compte rendu des échanges
5. Proposition de réponse	Présenter la solution au plaignant dans une langue et sous une forme accessibles	J+15	SSS/ALC	Réponse communiquée et observations du plaignant
6. Révision ou escalade	Réexaminer la proposition ou transmettre le dossier au niveau de recours en cas de désaccord	J+25	SSS, CLRP ou instance compétente	Décision de révision ou fiche d'escalade
7. Mise en œuvre	Exécuter les mesures convenues et vérifier leur efficacité	J+30	Service responsable, EPC ou O&M	Preuves d'exécution et fiche de vérification
8. Retour et clôture	Informar le plaignant, recueillir ses observations et clôturer ou classer la plainte comme non résolue	J+30	SSS/ALC	Fiche de clôture signée ou motivée
9. Archivage et reporting	Archiver le dossier et intégrer les informations anonymisées dans le rapport du MGP	Continu	SSS	Dossier sécurisé et rapport périodique

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

La clôture n'intervient qu'après vérification de la mise en œuvre de la solution convenue et information du plaignant. L'accord ou les observations de celui-ci sont consignés dans la fiche de clôture. En cas de refus de la solution proposée ou d'absence de résolution dans le délai de 30 jours, la plainte est enregistrée comme « non résolue » et transmise au niveau de recours compétent. Le plaignant est informé par écrit ou oralement, selon le canal qui lui est accessible, des motifs de l'escalade et des autres voies de recours disponibles.

Le recours au MGP est gratuit et n'empêche aucun moment le plaignant de saisir les autorités administratives, les services compétents ou les juridictions nationales.

Tableau 27: Circuit de traitement des plaintes sensibles

Étape	Action principale	Délai	Responsable et précautions
1. Accueil sécurisé	Écouter sans jugement, sans demander de récit détaillé ni rechercher de preuves	Immédiat	Point focal spécialement habilité ; entretien discret
2. Évaluation de l'urgence	Identifier les risques immédiats pour la vie, la santé, la sécurité ou l'intégrité de la personne	Immédiat	Point focal habilité ; mesures urgentes si nécessaire

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

3. Information	Présenter les services disponibles, les options possibles et les limites éventuelles de la confidentialité	Sans délai	Point focal habilité
4. Consentement	Recueillir le consentement libre et éclairé avant toute transmission d'information	Avant le référencement	Consentement documenté de manière sécurisée
5. Référencement	Orienter la personne vers les services médicaux, psychosociaux, sécuritaires, de protection ou juridiques qualifiés	Immédiat après consentement	Point focal habilité ; aucune médiation communautaire
6. Enregistrement minimal	Attribuer un code et ne conserver que les informations strictement nécessaires	Le jour même	SSS ou point focal habilité ; registre séparé à accès restreint
7. Suivi	Vérifier, avec le consentement de la personne, que le référencement a été effectué et que les besoins prioritaires sont couverts	Selon les besoins et la sécurité	Personnel habilité uniquement
8. Reporting	Communiquer uniquement des données agrégées et anonymisées	Périodique	SSS
9. Clôture administrative	Clôturer les actions relevant du MGP selon le choix et la sécurité de la personne	Sans délai administratif imposé	Dossier codé et sécurisé

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

Les plaintes sensibles sont transmises immédiatement au point focal spécialement habilité. Elles ne suivent pas les instances ordinaires de médiation villageoise ou communale. Aucun détail permettant d'identifier la personne concernée ne doit figurer dans le registre général, les procès-verbaux communautaires ou les rapports périodiques.

Le MGP ne mène pas d'enquête, ne recherche pas de preuves, ne confronte pas les parties et ne tente aucune médiation dans les cas de VBG/EAS/HS ou de violence envers un enfant. Son rôle se limite à assurer un accueil approprié, à protéger la confidentialité et à faciliter, avec le consentement de la personne, l'accès aux services spécialisés. Lorsqu'une obligation légale de signalement ou une situation de danger grave et imminent s'applique, la personne est préalablement informée, dans toute la mesure possible, des limites de la confidentialité et des mesures envisagées.

La clôture administrative d'une plainte sensible ne signifie pas nécessairement que l'accompagnement médical, psychosocial, sécuritaire ou juridique est achevé. Elle indique seulement que les actions relevant du MGP ont été réalisées conformément au consentement et aux conditions de sécurité de la personne concernée.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

9.15. Suivi et évaluation du MGP

9.15.1. Objectifs du système de suivi-évaluation

Le système de suivi-évaluation vise à s'assurer du bon fonctionnement du MGP, du respect des délais de traitement, de la qualité des solutions apportées et de la satisfaction des plaignants, et à identifier les mesures correctives nécessaires à l'amélioration continue du dispositif.

9.15.2. Stratégie de mise en œuvre du système de suivi-évaluation

Des statistiques mensuelles sont produites par Tamba Solar ou sa structure facilitatrice comme suit :

- nombre de réclamations ouvertes dans le mois ;
- nombre de réclamations en suspens (comparaison avec le mois précédent) ;
- nombre de séances de médiation en 1^{re} et 2^e instance ;
- nombre de recours judiciaires ;
- nombre de suggestions/recommandations reçues ;
- catégorisation des réclamations ;
- etc.

9.15.3. Organisation du système de suivi-évaluation

L'ensemble du processus de règlement des plaintes est évalué par un expert indépendant recruté par Tamba Solar SAS. L'expert E&S du projet met en place un système d'archivage physique et électronique des plaintes, en complément de la base de données centralisée.

9.15.4. Indicateurs globaux selon les composantes du MGP

Le tableau ci-dessous décline les indicateurs selon les composantes du MGP.

Tableau 28 : Indicateurs globaux selon les composantes du MGP

Composante	Indicateurs	Fréquence
Relation avec les parties prenantes	Nombre de parties prenantes mobilisées par catégorie ; nombre et type de réunions tenues ; taux de participation des populations locales	Mensuelle
Accès aux canaux de rétroaction	Disponibilité de la boîte à suggestions ; nombre de suggestions reçues ; existence/utilisation du numéro vert	Trimestrielle
Divulgaration de l'information	Fréquence des activités d'information sur le projet ; niveau des outils et méthodes de communication (échelle 1 à 5)	Mensuelle
Inclusion des groupes vulnérables	Nombre d'activités spécifiques (par âge/sexe) ; nombre de visites aux ménages vulnérables	Trimestrielle
Mécanisme de gestion des plaintes	Nombre de doléances reçues ; nombre de plaintes reçues et traitées ; nombre de griefs reçus et traités	Mensuelle

9.16. Information, diffusion et accessibilité du MGP

La structure facilitatrice du projet, en coordination avec le Spécialiste en sauvegardes sociales (SSS) et l'Agent de liaison communautaire (ALC), assurera une diffusion régulière du MGP auprès des

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

communautés riveraines, des personnes affectées, des travailleurs, des autorités, des organisations communautaires et des autres parties prenantes. Cette diffusion précisera notamment :

- les catégories de plaintes pouvant être déposées ;
- les différents canaux de dépôt disponibles ;
- les coordonnées et horaires des points focaux ;
- les étapes et délais de traitement ;
- les règles de confidentialité et de protection contre les représailles ;
- les possibilités de recours en cas d'insatisfaction ;
- la gratuité intégrale du mécanisme.

L'information sera diffusée avant le démarrage des travaux, rappelée au début de chaque phase importante du projet et actualisée chaque fois que les contacts, les procédures ou les services de référencement seront modifiés.

Le projet vérifiera l'accessibilité effective du mécanisme, en particulier pour les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, les personnes analphabètes, les ménages éloignés et les autres groupes susceptibles de rencontrer des obstacles d'accès. À ce titre, les dispositions suivantes seront appliquées :

- possibilité de déposer une plainte oralement ou par écrit ;
- disponibilité de points de dépôt accessibles et proches des communautés ;
- possibilité de transmettre directement une plainte au SSS ou à l'ALC sans passer par une autorité locale ;
- réception des plaintes anonymes et des demandes de confidentialité ;
- assistance gratuite à la formulation et à l'enregistrement des plaintes ;
- visites à domicile ou dispositifs adaptés pour les personnes à mobilité réduite ;
- recours à des agentes ou points focaux féminins lorsque cela facilite l'expression des femmes ;
- recours à l'interprétation en langue locale et à des supports audio, visuels ou illustrés ;
- disponibilité de canaux confidentiels et distincts pour les plaintes sensibles ;
- utilisation des outils numériques uniquement comme canaux complémentaires, sans exclure les personnes ne disposant ni de téléphone ni d'accès à Internet.

L'accès au MGP est entièrement gratuit. Il ne peut être subordonné à une rétribution, une faveur, une affiliation politique ou sociale, ni à la renonciation à un autre recours. Aucun intermédiaire, chef communautaire, membre d'une instance ou agent du projet ne peut exiger un paiement pour recevoir, transmettre ou faciliter le traitement d'une plainte. Toute tentative de représailles, d'intimidation ou d'obstruction sera enregistrée et traitée comme un manquement grave.

La communication reposera sur une combinaison de supports adaptés au contexte local :

- réunions publiques et séances d'information villageoises ;
- consultations séparées ou ciblées pour les femmes et les groupes vulnérables ;
- émissions, annonces et débats sur les radios locales ;
- affiches et panneaux placés dans les lieux accessibles et fréquentés ;
- brochures et fiches simplifiées en français, peul et manding, complétées par des explications orales ;
- messages audio et visuels adaptés aux personnes non alphabétisées ;
- lettres et notes d'information adressées aux autorités et services techniques ;
- téléphone, SMS, messagerie WhatsApp, courrier électronique et autres canaux en ligne ;
- visites de proximité, porte-à-porte et permanences de l'ALC.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Les supports rendus publics ne devront contenir aucune information permettant d'identifier un plaignant ou une personne concernée par une plainte sensible.

9.17. Clôture et archivage

Une plainte est clôturée lorsque la mesure acceptée a été exécutée et vérifiée, ou lorsque le plaignant refuse la solution et choisit une autre voie de recours ; le désaccord est alors consigné sans être présenté comme une satisfaction.

Le SSS conserve séparément : (i) le registre de suivi anonymisé ; (ii) les dossiers individuels à accès restreint ; (iii) les preuves d'exécution et fiches de clôture ; et (iv) les statistiques et rapports. Les dossiers papier sont conservés sous clé et les fichiers chiffrés avec droits d'accès nominatifs, journal des accès, sauvegarde et procédure de destruction.

La durée de conservation est fixée par la politique de protection des données du projet et la réglementation applicable ; les dossiers sensibles sont revus annuellement et ne sont jamais transmis dans les rapports publics sous une forme identifiable.

10. Coût du P3P (y compris le MGP)

Le budget ci-après constitue une enveloppe provisionnelle couvrant le P3P et le MGP. Il doit être validé par Tamba Solar SAS avant mobilisation, ventilé entre Tamba Solar et l'EPC/O&M dans les contrats, puis actualisé annuellement sur la base du programme de travail, des quantités réelles et des résultats de suivi. Les coûts déjà couverts par le PGES ou le PAR seront identifiés pour éviter tout double comptage.

Tableau 29 : Budget de mise en œuvre du P3P

N°	Activité / poste	Calendrier de mise en œuvre	Responsable	Fréquence de suivi	Budget FCFA
1	Actualisation, validation et divulgation du P3P	Avant travaux puis annuel	SSS / Direction Tamba Solar	Contrôle annuel	2 000 000
2	Ressources humaines dédiées : SSS, ALC et appui ponctuel	12 mois	Tamba Solar	Mensuel	9 000 000
3	Supports d'information, traductions, affichage, radio et numérique	Préconstruction et continu	SSS/Communication	Trimestriel	4 000 000
4	Consultations publiques, dialogues villageois et comité de suivi	Mensuel/trimestriel	ALC/SSS avec mairie	Trimestriel	8 000 000
5	Participation ciblée des femmes, jeunes et	Avant et pendant les activités	SSS/ALC	Trimestriel	3 000 000

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

	groupes vulnérables				
6	Formation P3P/MGP, confidentialité, EAS/HS et exercices	Avant travaux puis rappels	SSS/HSE/Prestataires	Semestriel	4 000 000
7	Canaux MGP, registres, boîtes, ligne/téléphone et base sécurisée	Installation puis continu	SSS/IT/ALC	Mensuel	2 000 000
8	Fonctionnement des comités, médiations, vérifications et actions de résolution	Selon plaintes	SSS / instances MGP	Mensuel	5 000 000
9	Cartographie, conventions et référencement des plaintes sensibles	Avant travaux puis continu	SSS / prestataires spécialisés	Trimestriel	3 000 000
10	Suivi des indicateurs, enquêtes de satisfaction et reporting	Mensuel/trimestriel	SSS / Suivi-évaluation	Trimestriel	4 000 000
11	Évaluation indépendante annuelle du P3P/MGP	Fin de première année	Direction Tamba Solar	Annuel	3 000 000
12	Protection des données, archivage, accessibilité et logistique adaptée	Continu	SSS/Administration/IT	Semestriel	2 000 000
	Sous-total				49 000 000
	Provision pour imprévus (10 %)				4 900 000
	TOTAL PROVISIONNEL				53 900 000

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

11. Suivi, évaluation et actualisation du P3P

Le suivi du P3P vise à vérifier que les activités d'information, de consultation et de participation sont effectivement réalisées, qu'elles atteignent les différentes catégories de parties prenantes et que les préoccupations exprimées donnent lieu à des réponses et à des actions vérifiables.

Le dispositif permet également de mesurer l'accessibilité du MGP, le respect des engagements, l'inclusion des groupes vulnérables, l'utilisation des ressources et l'efficacité des mesures correctives. Les résultats alimentent l'amélioration continue du P3P pendant toutes les phases du projet.

11.1. Indicateurs de suivi du P3P

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Tableau 30 : Indicateurs de suivi du P3P

Domaine	Principaux indicateurs	Fréquence	Cible de performance	Responsable	Sources de vérification
Mise en œuvre du programme d'engagement	Nombre et taux d'activités réalisées par rapport au programme ; nombre de réunions, consultations, ateliers et rencontres par catégorie de parties prenantes et par localité; nombre de participants ventilé par sexe, âge et catégorie, lorsque cela est approprié	Mensuelle en construction ; trimestrielle en exploitation	100 % des activités planifiées réalisées ou report justifié et reprogrammé	SSS/ALC avec EPC ou O&M	Calendrier, rapports d'activités, procès-verbaux, listes de présence et supports utilisés
Couverture des parties prenantes	Nombre et proportion de catégories de parties prenantes effectivement mobilisées ; nombre de villages et institutions couverts ; nombre de nouvelles parties prenantes identifiées et intégrées au registre	Trimestrielle	100 % des cinq villages et des catégories prioritaires couverts ; registre actualisé	SSS/ALC	Registre des parties prenantes, cartographie et rapports trimestriels
Participation aux activités	Taux de participation = nombre de participants présents/nombre de personnes ou représentants ciblés × 100 ; taux de représentation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables ; taux de participation récurrente	Après chaque activité et consolidation trimestrielle	Atteinte des cibles définies pour chaque activité ; justification et mesure corrective en cas de sous-représentation	SSS/ALC	Invitations, listes de présence ventilées, comptes rendus et fiches d'évaluation
Information préalable sur les activités du projet	Pourcentage des activités susceptibles d'avoir un impact ayant fait l'objet d'une information préalable ; respect du délai d'information ; nombre de personnes et localités informées	Avant chaque séquence de travaux ; consolidation mensuelle	100 % des activités à impact précédées d'une information ; préavis d'au moins sept jours, sauf urgence justifiée	ALC et Responsable E&S de l'EPC/O&M	Avis datés, messages, affichages, émissions radio et rapports de terrain
Continuité du dialogue	Nombre d'activités d'information et de dialogue organisées ; nombre de questions, commentaires et propositions reçus ; proportion ayant obtenu une réponse documentée	Trimestrielle	Dialogue organisé conformément au calendrier ; 100 % des questions nécessitant une	SSS/ALC	Registre des consultations, fiches de questions-réponses et comptes rendus

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Domaine	Principaux indicateurs	Fréquence	Cible de performance	Responsable	Sources de vérification
			réponse enregistrées et traitées		
Accessibilité des canaux de rétroaction	Nombre de canaux fonctionnels par village ; disponibilité des boîtes à suggestions ; disponibilité du téléphone ou numéro dédié, s'il est mis en place ; nombre de retours reçus par canal ; proportion des personnes interrogées connaissant au moins un canal	Vérification mensuelle ; rapport trimestriel	Au moins un canal physique et un canal direct fonctionnels dans chacun des cinq villages et au siège ; 100 % des retours enregistrés	ALC/SSS	Fiches d'inspection, registre des retours, relevés d'appels et enquêtes rapides
Inclusion du genre et des groupes vulnérables	Nombre de consultations ciblées ; nombre de femmes et de personnes vulnérables participantes ; nombre de visites à domicile ; nombre de mesures d'accessibilité fournies ; nombre d'obstacles identifiés et corrigés	Après chaque activité ; consolidation trimestrielle	100 % des activités pertinentes intègrent les mesures d'accessibilité requises ; aucun groupe prioritaire systématiquement exclu	SSS/ALC	Listes ventilées, rapports de focus groups, fiches de visite et registre des mesures d'accessibilité
Qualité et accessibilité de l'information	Pourcentage des supports clés disponibles dans les langues et formats appropriés ; nombre de supports oraux, visuels ou traduits ; taux de compréhension vérifié auprès des participants ; nombre de demandes de clarification	Trimestrielle	100 % des informations essentielles diffusées sous une forme compréhensible et culturellement appropriée	Responsable communication/SSS	Supports diffusés, enregistrements radio, photographies, fiches de vérification de compréhension
Gestion des engagements	Nombre d'engagements pris, réalisés, en cours, échus ou annulés ; taux d'engagements réalisés dans les délais ; délai moyen de réalisation	Mensuelle ; présentation trimestrielle	100 % des engagements échus exécutés ou faisant l'objet d'une justification et d'un nouveau délai validé	SSS et responsables désignés	Registre des engagements, preuves d'exécution et plans d'actions
Fonctionnement du MGP	Nombre de plaintes reçues par catégorie et canal ; proportion de plaintes anonymes ; taux d'accusés de réception dans le délai ; taux de résolution ; délai	Enregistrement continu ; consolidation	Accusé de réception au plus tard à J+2 ; triage à J+3 ; traitement interne au	SSS/ALC	Registre anonymisé, accusés de réception,

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Domaine	Principaux indicateurs	Fréquence	Cible de performance	Responsable	Sources de vérification
	moyen de traitement ; nombre de plaintes hors délai, escaladées ou rouvertes ; satisfaction des plaignants lorsque mesurable	mensuelle et rapport trimestriel	plus tard à J+30 ; 100 % des plaintes hors délai justifiées et escaladées		fiches de traitement, clôture et recours
Traitement des plaintes sensibles	Nombre agrégé et anonymisé de signalements ; nombre de référencement réalisés ; délai de référencement ; disponibilité de l'annuaire des services spécialisés	Suivi confidentiel continu ; reporting agrégé trimestriel	100 % des plaintes sensibles reçues par une personne habilitée référées sans délai, avec consentement et selon les conditions de sécurité applicables	Point focal habilité/SSS	Registre codé à accès restreint et données strictement anonymisées
Renforcement des capacités	Nombre de sessions de formation ; nombre et proportion d'acteurs formés ; résultats des évaluations avant/après formation ; nombre de simulations ; besoins de recyclage identifiés	Semestrielle et annuelle	100 % des acteurs désignés formés avant leur prise de fonction ; recyclage annuel organisé	SSS/Direction	Programmes, listes de présence, supports, tests et rapports de formation
Gestion des écarts et actions correctives	Nombre d'écarts identifiés ; nombre d'actions correctives ouvertes, clôturées ou en retard ; taux de clôture dans les délais ; récurrence des non-conformités	Mensuelle ; rapport trimestriel	100 % des écarts critiques traités immédiatement ; actions correctives assorties d'un responsable et d'une échéance	SSS et responsables des actions	Registre des écarts, fiches d'actions correctives et preuves de clôture
Suivi budgétaire	Dépenses prévues et réalisées ; taux d'exécution budgétaire ; écarts entre prévisions et réalisations ; dépenses par type d'activité	Trimestrielle et annuelle	Ressources disponibles pour les activités prioritaires ; tout écart significatif expliqué et corrigé	Direction financière/SSS	Budget, factures, contrats et état des dépenses

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Domaine	Principaux indicateurs	Fréquence	Cible de performance	Responsable	Sources de vérification
Reporting et retour aux parties prenantes	Nombre de rapports produits dans les délais ; nombre de restitutions organisées ; proportion des recommandations intégrées ; nombre de retours transmis aux communautés	Trimestrielle et annuelle	100 % des rapports produits et présentés dans les délais ; résultats pertinents restitués dans des formats accessibles	SSS/ALC	Rapports, procès-verbaux de présentation et supports de restitution
Actualisation du P3P	Nombre de revues réalisées ; registre et cartographie actualisés ; modifications apportées aux méthodes, risques, responsabilités, calendrier, cibles et budget	Annuelle et lors de tout changement majeur	Une revue participative annuelle et une actualisation anticipée en cas de changement majeur	Direction de Tamba Solar/SSS	Rapport de revue, procès-verbal et version actualisée du P3P

Source : EIES, PAR centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries de 180MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la Commune de Sinthiou Maleme, Département et Région de Tambacounda, Analyse du Consultant, Aout 2026.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

11.2. Modalités de rapportage

Pendant la construction, le SSS consolide les indicateurs chaque mois et les présente trimestriellement au Comité d'information et de suivi et à la Direction de Tamba Solar SAS. En phase d'exploitation, le suivi est trimestriel durant la première année, puis semestriel, sous réserve du niveau de risque et des résultats observés.

Chaque rapport précise au minimum :

- les activités prévues, réalisées, reportées ou annulées ;
- la participation ventilée et les groupes insuffisamment représentés ;
- les principales questions et préoccupations soulevées ;
- les réponses apportées et les retours effectués auprès des parties prenantes ;
- l'état des engagements, notamment ceux qui sont échus ou en retard ;
- les données anonymisées relatives aux plaintes ;
- les écarts constatés et leurs causes ;
- les actions correctives, leurs responsables et leurs échéances ;
- les formations et activités de renforcement des capacités réalisées ;
- les dépenses engagées par rapport au budget ;
- les difficultés rencontrées, les enseignements tirés et les recommandations.

En cas d'incident majeur, de tension communautaire importante, d'augmentation inhabituelle des plaintes ou de risque pour la santé et la sécurité, une alerte et un rapport circonstancié sont transmis sans attendre le rapport périodique.

11.3. Revue annuelle participative et actualisation du P3P

Une revue annuelle du P3P est organisée sous la responsabilité de la Direction de Tamba Solar SAS et du SSS. Elle associe des représentants des communautés, des personnes affectées, des femmes, des jeunes, des groupes vulnérables, des autorités territoriales, des services techniques, des travailleurs et des autres parties prenantes pertinentes.

La revue annuelle permet :

- d'apprécier l'efficacité et l'accessibilité des activités d'engagement ;
- d'examiner les tendances issues des consultations, des plaintes et des incidents ;
- de vérifier le respect des engagements et des délais ;
- d'identifier les parties prenantes insuffisamment consultées ;
- d'évaluer l'efficacité des canaux et méthodes de communication ;
- d'actualiser le registre et la cartographie des parties prenantes ;
- de réviser les risques, les besoins d'information, les méthodes et le calendrier ;
- d'ajuster les responsabilités, les indicateurs, les cibles et les ressources ;
- d'actualiser le budget et le plan d'actions de l'année suivante.

Les décisions issues de la revue sont consignées dans un procès-verbal et intégrées dans une version actualisée du P3P. Les principales modifications sont communiquées aux parties prenantes dans des langues et formats accessibles.

Le P3P peut également être révisé avant l'échéance annuelle en cas de modification importante du projet, de changement du contexte social, d'incident majeur, de conflit émergent, d'évolution réglementaire ou de résultats insuffisants constatés par le dispositif de suivi.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

12. Conclusion

Tamba Solar SAS, société porteuse du projet, prévoit le développement, la construction et l'exploitation, dans la commune de Sinthiou Malème, d'une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance de 100 MWp, associée à un système de stockage d'énergie par batteries (BESS) de 60 MW/180 MWh et à une ligne électrique de raccordement de 225 kV. Ce projet contribuera au renforcement de l'offre d'électricité et au développement des énergies renouvelables. Sa réalisation implique toutefois des interactions importantes avec les communautés, les personnes affectées, les autorités, les services techniques, les travailleurs et les usagers des ressources naturelles.

Les consultations réalisées font ressortir une appréciation globalement favorable du projet par plus de 90 % des personnes consultées. Cette adhésion s'explique principalement par les attentes relatives à l'amélioration de l'accès à l'électricité, à la création d'emplois, aux possibilités économiques locales, au développement des infrastructures et aux investissements communautaires. Elle reste néanmoins conditionnée à la capacité de Tamba Solar SAS à respecter les engagements pris et à gérer de façon transparente et équitable les impacts environnementaux et sociaux.

Les principales préoccupations exprimées par les parties prenantes portent notamment sur :

- les pertes foncières, agricoles et pastorales et les modalités d'indemnisation ;
- le maintien de l'accès à l'eau, aux pistes, aux zones de pâturage et aux parcours du bétail
- les critères de recrutement, la transparence de l'emploi local et l'accès des jeunes et des femmes aux opportunités ;
- les nuisances liées aux travaux, notamment la poussière, le bruit, la circulation des engins et la dégradation éventuelle des voies ;
- les risques pour la sécurité routière, la santé des populations et la sécurité industrielle ;
- la gestion des déchets, notamment ceux issus des équipements photovoltaïques et du système BESS ;
- les risques d'incendie, d'accident et d'exposition des communautés riveraines ;
- la prévention des violences basées sur le genre, de l'exploitation et des abus sexuels ainsi que du harcèlement sexuel ;
- l'accès à une information régulière et à un mécanisme de gestion des plaintes crédible, accessible et confidentiel.

Pour répondre à ces préoccupations, la communication devra être anticipée, continue et adaptée aux caractéristiques des différents groupes. Les canaux à privilégier comprennent les réunions et restitutions villageoises, les consultations ciblées, les visites de proximité, les radios locales, les affichages dans les lieux fréquentés, les relais et points focaux communautaires, les permanences de l'ALC, le téléphone, les SMS et les groupes WhatsApp. Les lettres et réunions institutionnelles seront privilégiées pour les autorités et les services techniques. Les informations essentielles seront communiquées en français et dans les langues locales pertinentes, notamment le peul et le manding, à l'aide de supports écrits, oraux, sonores et visuels adaptés aux personnes analphabètes ou vivant avec un handicap. Les outils numériques resteront complémentaires et ne constitueront pas l'unique moyen d'information.

La bonne exécution du projet nécessitera notamment :

- la finalisation et l'actualisation régulière de la cartographie des parties prenantes ;
- la validation et la diffusion du P3P auprès des cinq villages concernés et des institutions compétentes ;
- l'information préalable des communautés avant toute activité susceptible de les affecter ;
- la gestion transparente et préalable des compensations et des restrictions d'accès ;

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- l'adoption de procédures publiques et équitables pour l'emploi local et les achats locaux ;
- le maintien, dans la mesure du possible, des accès aux ressources en eau, aux pistes et aux parcours pastoraux ;
- la mise en œuvre de mesures rigoureuses de sécurité routière, industrielle et communautaire ;
- l'opérationnalisation d'un MGP gratuit, accessible, confidentiel et sans représailles ;
- le traitement des plaintes non sensibles dans un délai interne maximal de 30 jours et le référencement immédiat des plaintes sensibles ;
- la formation des acteurs du MGP et la cartographie préalable des services spécialisés de référencement ;
- la prévention des VBG/EAS/HS, notamment par la sensibilisation, les codes de conduite et les circuits confidentiels de signalement ;
- la tenue d'un registre des engagements assorti de responsables, d'échéances et de preuves de réalisation ;
- le suivi régulier des indicateurs, des dépenses, des plaintes, des écarts et des actions correctives ;
- la restitution aux parties prenantes des résultats du suivi et des réponses apportées à leurs contributions.

Au stade actuel, le budget global provisionnel de la première année de mise en œuvre du P3P, incluant le fonctionnement du MGP, est estimé à **53 900 000 FCFA**. Ce montant devra être confirmé avant la mobilisation, intégré aux budgets de Tamba Solar SAS et de ses contractants, puis révisé annuellement en fonction du calendrier du projet, des risques, des résultats du suivi et des besoins exprimés par les parties prenantes. Les dépenses récurrentes des années suivantes feront l'objet de programmations budgétaires annuelles ; le montant indiqué ne doit donc pas être interprété comme le coût cumulé de l'engagement des parties prenantes sur toute la durée de vie du projet.

En définitive, le P3P constitue un outil évolutif de dialogue, de prévention des conflits et de redevabilité. Son efficacité dépendra moins du nombre d'activités réalisées que de la qualité du dialogue, de l'inclusion effective des groupes vulnérables, du respect des engagements, de la rapidité des réponses et de la capacité du projet à adapter ses décisions aux préoccupations légitimes des parties prenantes. Il sera révisé au moins une fois par an, ainsi qu'à la suite de tout changement significatif du projet, incident majeur ou évolution du contexte social.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

13. Annexes

Annexe 1 : Termes de références

Annexe 2 — Liste des PP

Catégories de Parties prenantes	Identité des parties prenantes consultées
Autorités administratives	- Gouverneur de la Région de Tambacounda - Préfet du Département de Tambacounda ; - Sous-préfet de l'Arrondissement de Koussanar
Collectivité territoriale	- Maire de la Commune de Sinthiou Malène - Président du Conseil départemental de Tambacounda ;
Services techniques de l'État au niveau national	- Direction de la Protection Civile-DPC ; - Commission de Régulation du Secteur de l'Energie (CRSE) ; - Agence National des Énergies Renouvelables (ANER) ; - Direction de l'électricité - Division des Evaluations Environnementales DEE/DIREC - Division des Etablissements Classés DEC/DIREC ; - Division du Contrôle, des Pollutions et Nuisances-DCPN ; - Société Nationale d'Électricité du Sénégal-SENELEC (DSQE) ;
Services techniques de l'État au niveau régional	- Service régional de l'Action Social de Tamba - Division régionale de l'Environnement et des établissements classés 61ième Compagnie d'Incendie et de Secours de (CIS) Tambacounda - Agence régionale de Développement - Division régional du Développement rural - Division régionale de l'Assainissement - Division Régionale de l'Hydraulique - Division de l'Élevage et des Productions Animales - Service régional de la Planification - Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale - Service régional des Mines et de la Géologie - Brigade Régionale d'Hygiène - Service régional de la statistique et de la Démographie - Division régionale de l'urbanisme et de l'Habitat - Inspecteur régional des Eaux et Forêts - AGEROUTE région de Tamba - Service régionale de l'Aménagement du Territoire
Populations locales et GIE	Boucaricounda Demba ; Tabacoro ; Boucariounda Diallo ; Saré Guéda ; Sinthiou Kouna

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Annexe 3 - Documents de référence

- Normes de Performance 1 2, 4, 5 et 8 de la SFI
- Système de Sauvegardes Intégré (SO1, SO2, SO7, SO10) de la Banque Africaine de Développement
- Loi n° 2023-15 du 2 août 2023 portant Code de l'environnement du Sénégal
- Loi n° 76-67 du 2 juillet 1976 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et Décret n° 77-563 du 3 juillet 1977
- Arrêté ministériel n° 9468 MJEHP-DEEC du 28 novembre 2001
- Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et PGES de Tamba Solar SAS – 2026
- Plan d'Action de Réinstallation (PAR) de Tamba Solar SAS

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Annexe 4 — Formulaire de réception et de suivi d'une plainte non sensible

Champ	Information à renseigner
Identifiant unique / date / heure	
Canal et point de réception	
Plaignant ou anonyme / contact souhaité	
Localité / lien avec le projet	
Description factuelle et attente	
Catégorie / urgence / confidentialité	
Accusé de réception remis le	
Responsable assigné / échéance	
Vérifications et parties consultées	
Solution proposée / date	
Réponse du plaignant / recours	
Preuve d'exécution / date de clôture / signature	

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Annexe 5 — Fiche minimale pour plainte sensible et procédure de référencement

Ne recueillir que les données strictement nécessaires. Ne pas consigner le récit détaillé dans le registre général. Ne pas mener d'enquête ni rechercher de preuves dans le cadre du MGP. Utiliser un code unique ; conserver les coordonnées séparément et sous accès restreint.

Champ minimal	Information / case à cocher
Code du dossier / date / point d'entrée	
Catégorie générale	VBG/EAS/HS ☐ Protection de l'enfant ☐ Menace/représailles ☐ Fraude/corruption ☐ Incident grave ☐ Autre ☐
Risque immédiat pour la sécurité	Oui ☐ Non ☐ Mesure urgente prise :
Consentement au référencement	Oui ☐ Non ☐ Retiré ☐
Type de service demandé	Médical ☐ Psychosocial ☐ Protection ☐ Juridique ☐ Autre ☐
Référencement	Prestataire codé / date / heure / confirmation de réception
Suivi anonymisé	Besoin satisfait ☐ Suivi en cours ☐ Clôture demandée ☐

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Annexe 6 — Registre consolidé des plaintes (format anonymisé)

ID	Date	Canal	Localité	Catégorie	Confidentialité	Responsable	Échéance	Statut	Date clôture

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Annexe 7 — Modèles de documentation des consultations

Principes de documentation et de protection des données

La documentation des consultations doit démontrer la participation effective des parties prenantes, restituer fidèlement les préoccupations exprimées et permettre le suivi des réponses et engagements.

Elle respecte les principes de consentement, de confidentialité, de minimisation des données, de sécurité de l'archivage et de protection contre les représailles.

La participation ne peut être conditionnée à la communication d'un numéro de téléphone, à une photographie ou à la signature d'une liste de présence.

L'empreinte digitale n'est proposée qu'avec le consentement de la personne lorsqu'elle ne peut ou ne souhaite pas signer. Les informations relatives au handicap, à la vulnérabilité ou au statut de personne affectée sont recueillies uniquement sur une base volontaire.

Les coordonnées personnelles sont conservées, autant que possible, sur une fiche distincte de la liste de présence et à accès limité.

Les photographies et enregistrements audio ou vidéo nécessitent un consentement spécifique, révoquant et distinct de la participation.

Les documents rendus publics sont anonymisés et ne contiennent aucune coordonnée personnelle ni information permettant d'identifier un plaignant ou une personne vulnérable.

Toute révélation d'une plainte sensible pendant une consultation est orientée discrètement vers le circuit confidentiel du MGP, sans détail dans le procès-verbal.

Règle de protection Le refus de communiquer une donnée personnelle ou d'être photographié ne prive jamais une personne de son droit de participer, de formuler une observation ou de déposer une plainte. Règle de protection : Le refus de communiquer une donnée personnelle ou d'être photographié ne prive jamais une personne de son droit de participer, de formuler une observation ou de déposer une plainte.

Fiche d'identification de la consultation

Numéro/code de l'activité	
Intitulé et objet	
Phase/activité du projet	
Date et horaires	
Lieu et localité	
Structure organisatrice	
Responsable/facilitateurs	
Catégories invitées	
Nombre de personnes invitées	
Canaux et date d'invitation	
Méthode de consultation	Réunion publique / focus group / atelier / entretien / visite à domicile / autre :
Langue(s) utilisée(s)	Français / peul / manding / autre :

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Mesures d'inclusion prévues	Traduction / accessibilité physique / transport / garde d'enfants / facilitation féminine / supports adaptés / autre :
Documents présentés	
Modalité et date du retour	

Modèle de liste de présence

Activité	
Objet	
Date et lieu	
Organisateur	
Langue(s)	

N°	Nom, initiales ou code	Structure/localité	Catégorie de partie prenante	Sexe/tranche d'âge (facultatif)	Besoin d'accessibilité (facultatif)	Signature/empreinte consentie
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Les coordonnées personnelles, si elles sont nécessaires, sont recueillies sur une fiche séparée. Une même personne ne doit être comptée qu'une fois dans le total général.

Consentement distinct à la photographie

- ☐ Oui, j'accepte d'apparaître sur des photographies de groupe utilisées pour la documentation du projet.
- ☐ Non, je ne souhaite pas être photographié(e).

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

☐ Sans objet.

Synthèse de la participation

Catégorie	Femmes	Hommes	Autre/non déclaré	Total
Adultes				
Jeunes				
Personnes affectées				
Personnes ayant demandé une mesure d'accessibilité				
Autorités/services techniques				
Organisations communautaires/OSC				
Total général				

Modèle de procès-verbal de consultation

A. Informations générales

Intitulé	
Date, horaires et lieu	
Phase du projet	
Organisateur	
Facilitateurs/rapporteur	
Langues utilisées	
Catégories invitées	
Catégories présentes	
Participation	Total : ____ ; femmes : ____ ; hommes : ____ ; jeunes : ____ ; autres : ____
Mesures d'inclusion mises en œuvre	

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

B. Contexte, objectifs et informations communiquées

Contexte et objectifs	
Informations communiquées	Description/calendrier du projet ; impacts et mesures ; emprises ; emploi local ; santé-sécurité ; P3P ; MGP ; prochaines étapes et contacts.
Méthode et supports	Présentation, échanges, groupes séparés, traduction, supports visuels, visite de terrain ou autre.

C. Questions, préoccupations et réponses

N °	Question/préoccupation/recommandation	Groupe/lo calité	Réponse immédiate	Complément requis	Responsa ble	Échéanc e
1						
2						
3						
4						

Restituer les propos fidèlement sans attribution nominative, sauf consentement explicite.

D. Engagements pris

N °	Engagement	Résultat attendu	Respons able	Ressourc es	Échéan ce	Preuve	Statut
1							Ouvert
2							Ouvert
3							Ouvert

D. Points non résolus et modalités de retour

Points non résolus	Question, raison, responsable de l'instruction et date de réponse :
Modalité de retour	Canal, langue, responsable, date prévue et preuve de réception :
Appréciation de la consultation	Difficultés, groupes sous-représentés, désaccords et améliorations :

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

E. Validation et pièces jointes

Pièce	Référence/nombre	Jointe
Liste de présence		Oui / Non
Supports présentés		Oui / Non
Photographies consenties		Oui / Non / N.A.
Registre des engagements		Oui / Non
Autres		Oui / Non

Représentant des participants	Représentante d'un groupe ciblé	Tamba Solar/rapporteur
Nom : _____	Nom : _____	Nom : _____
Date : _____	Date : _____	Date : _____
Signature/cachet : _____	Signature/cachet : _____	Signature/cachet : _____

Portée de la validation : La signature confirme que le procès-verbal reflète les échanges. Elle ne vaut ni renonciation à une plainte, ni approbation automatique de toutes les décisions du projet.

Fiche d'entretien individuel

A. Identification sécurisée

Code de l'entretien	
Date et lieu	
Enquêteur/facilitateur	
Catégorie de partie prenante	
Structure/localité	
Sexe/tranche d'âge	Déclaration volontaire
Objet et langue	
Consentement	☐ Oui ☐ Non
Confidentialité demandée	☐ Ordinaire ☐ Confidentielle ☐ Strictement confidentielle

B. Contenu

Informations communiquées	
Principaux constats	
Préoccupations/risques	

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Attentes/recommandations	
Réponse du projet	
Points à vérifier	
Retour nécessaire	☐ Oui ☐ Non ; canal retenu :

C. Actions à suivre

Action	Responsable	Échéance	Preuve attendue	Statut

Plainte sensible : Ne reprendre aucun détail sensible sur cette fiche. Attribuer un code et inscrire uniquement « référé au circuit confidentiel », conformément au consentement et aux règles de sécurité.

Registre consolidé des engagements

N °	Date/ source	Localité /groupe	Engagement	Respon sable	Échéa nce	Statut	Preuve	Retour effectué	Observatio ns
1						Ouver t			
2						En cours			
3									
4									

Statuts autorisés : ouvert, en cours, réalisé, reporté, annulé ou en retard. Tout report ou toute annulation doit être motivé et communiqué aux parties prenantes concernées.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Annexe 8 — Code de conduite des fournisseurs et prestataires : clauses minimales

Le contrat et le code signé couvrent au minimum : conformité légale et E&S ; santé-sécurité ; interdiction du travail des enfants et du travail forcé ; non-discrimination ; interdiction des VBG/EAS/HS ; respect des communautés et des us et coutumes ; gestion des déchets et substances dangereuses ; protection des données ; obligation de signalement ; coopération avec les mécanismes d'enquête autorisés ; sanctions et résiliation ; formation et signature individuelle du personnel.

Objet et champ d'application

Le présent code fixe les règles minimales applicables aux fournisseurs, prestataires, sous-traitants et à leur personnel intervenant pour Tamba Solar SAS. Il s'applique sur les lieux de travail, dans les bases-vie, les moyens de transport, les zones d'hébergement, les communautés riveraines et dans toute situation liée au projet.

Le titulaire du contrat est responsable de sa diffusion auprès de ses sous-traitants, employés permanents ou temporaires, chauffeurs, consultants et autres personnes placées sous son autorité. Le respect du code est une obligation contractuelle et complète la législation, le règlement intérieur, le PGES, les procédures HSE et les mécanismes de plaintes applicables.

Principes et obligations minimales

Domaine	Obligations du fournisseur ou prestataire
Conformité légale et E&S	Respecter la législation, les autorisations, les exigences environnementales et sociales du projet, les plans de gestion et les instructions légitimes de Tamba Solar SAS. Maintenir les permis, assurances et habilitations nécessaires.
Droits et conditions de travail	Interdire le travail forcé, la servitude, la traite des personnes et toute rétention abusive de documents ou de rémunérations. Respecter les conditions de travail, les horaires, les repos, les rémunérations et les droits applicables.
Travail des enfants	Vérifier l'âge avant recrutement. Interdire l'emploi en dessous de l'âge légal et l'affectation des jeunes travailleurs à des tâches dangereuses ou incompatibles avec leur développement.
Égalité et non-discrimination	Interdire toute discrimination et garantir l'égalité de traitement en matière de recrutement, rémunération, formation, affectation et discipline.
Santé et sécurité au travail	Identifier les dangers, sécuriser les équipements, fournir les EPI, former les travailleurs et appliquer les permis de travail. Signaler immédiatement les accidents, incidents et situations dangereuses et tester les procédures d'urgence.
Santé et sécurité communautaires	Appliquer les limitations de vitesse, les plans de circulation, la signalisation et les restrictions d'accès. Prévenir les nuisances, accidents, incendies et risques liés aux travaux, transports et substances dangereuses.
Relations avec les communautés	Traiter les populations avec respect et courtoisie. Respecter les usages compatibles avec les droits fondamentaux. Ne pas entrer sans autorisation dans les propriétés, cultures ou lieux communautaires ni endommager les biens et moyens de subsistance.
Emploi et achats locaux	Appliquer les procédures officielles. Interdire les promesses non autorisées, le favoritisme, la vente d'emplois, les commissions illicites et toute contrepartie exigée d'un candidat ou fournisseur.
VBG/EAS/HS	Interdire toute violence, exploitation, abus ou harcèlement sexuel, demande de faveur sexuelle, relation obtenue par contrainte ou abus de pouvoir et conduite

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

	sexuelle non désirée. L'échange d'argent, d'emploi, de biens, de services ou d'avantages contre des actes sexuels est interdit.
Protection des enfants	Interdire toute activité sexuelle avec une personne de moins de 18 ans ; l'erreur sur l'âge ne constitue pas une défense. Interdire les violences, l'exploitation, les contacts inappropriés et la prise ou diffusion non autorisée d'images d'enfants.
Alcool, drogues et armes	Interdire le travail sous l'influence de l'alcool ou de drogues et l'introduction de substances interdites. Les armes sont interdites, sauf autorisation légale et contractuelle expresse pour le personnel habilité.
Fraude, corruption et conflits d'intérêts	Interdire les pots-de-vin, cadeaux indus, commissions occultes, détournements, extorsions et falsifications. Déclarer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel.
Environnement et ressources	Prévenir les pollutions et nuisances, utiliser rationnellement l'eau et l'énergie et respecter les zones sensibles. Interdire le brûlage, le rejet ou l'abandon non autorisé de déchets.
Déchets/substances dangereuses	Trier, étiqueter, stocker, transporter et éliminer les déchets selon les procédures. Maintenir les rétentions, kits antipollution et FDS. Signaler et contenir immédiatement tout déversement lorsque l'intervention peut être faite sans danger.
Biodiversité et patrimoine	Interdire la chasse, le braconnage, la collecte non autorisée de ressources naturelles et la perturbation délibérée de la faune. Appliquer la procédure de découverte fortuite du patrimoine culturel.
Données et confidentialité	Collecter uniquement les données nécessaires, les conserver de manière sécurisée et en limiter l'accès. Interdire toute diffusion non autorisée de coordonnées, dossiers médicaux, plaintes ou informations communautaires.
Photographies/communication	Ne pas photographier ou enregistrer une personne sans consentement et ne diffuser aucune information, image ou déclaration concernant le projet sans autorisation.
Mécanismes de plaintes	Informers les travailleurs et les communautés des mécanismes disponibles. Ne pas empêcher, décourager ou sanctionner le dépôt d'une plainte. Le mécanisme des travailleurs demeure distinct du MGP communautaire.
Signalement et non-représailles	Signaler sans délai les incidents, violations présumées et risques graves. Interdire toute menace, intimidation, licenciement, discrimination ou représaille contre un plaignant, une personne affectée, un témoin ou une personne coopérant de bonne foi.
Plaintes sensibles	Transmettre immédiatement la plainte au point focal habilité. Ne pas enquêter, rechercher des preuves, confronter les parties ou organiser une médiation concernant les VBG/EAS/HS ou les violences envers un enfant, sauf mandat d'une autorité compétente appliquant une procédure protectrice.
Formation et sensibilisation	Former chaque travailleur avant son affectation, vérifier sa compréhension dans une langue appropriée et organiser des rappels périodiques.
Application aux sous-traitants	Insérer les mêmes exigences dans tous les sous-contrats et contrôler leur application. Le titulaire demeure responsable des manquements de ses sous-traitants.
Contrôle et coopération	Permettre les contrôles, audits et vérifications autorisés, fournir les documents requis et exécuter les actions correctives dans les délais, tout en protégeant la confidentialité des plaintes sensibles.

Comportements expressément interdits

- insulter, menacer, humilier, intimider ou agresser une personne ;

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- exiger de l'argent, un service ou une faveur en contrepartie d'un emploi, d'un contrat, d'un accès ou d'un avantage ;
- entretenir une activité sexuelle avec une personne de moins de 18 ans ;
- se livrer à une VBG, une exploitation, un abus ou un harcèlement sexuel ;
- exercer des représailles contre un plaignant, une personne affectée ou un témoin ;
- accéder sans autorisation à une propriété, une culture, un point d'eau ou un espace communautaire ;
- conduire dangereusement ou sous l'influence de l'alcool ou de drogues ;
- rejeter, brûler ou abandonner des déchets hors des filières autorisées ;
- divulguer des données personnelles ou des informations confidentielles ;
- photographier ou enregistrer une personne sans son consentement ;
- prendre, au nom du projet, un engagement ou une promesse non autorisés.

- **Signalement des violations**

Toute violation présumée est signalée sans délai au supérieur habilité, au responsable HSE, au SSS ou par l'un des mécanismes de plaintes disponibles. Les situations présentant un danger imminent pour la santé, la sécurité ou l'intégrité d'une personne font l'objet d'une alerte immédiate. Les informations sont traitées selon leur sensibilité et l'identité des personnes concernées n'est communiquée qu'aux personnes autorisées, dans la stricte mesure nécessaire

Mesures correctives et sanctions. Tout manquement peut entraîner, selon sa nature, sa gravité et les règles applicables :

- un rappel formel, un avertissement écrit ou une formation corrective obligatoire ;
- le retrait temporaire ou définitif du site ;
- une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement ;
- la suspension d'une prestation ou d'un paiement contractuel ;
- la résiliation du contrat ou du sous-contrat ;
- le signalement aux autorités compétentes lorsque cela est requis ;
- la réparation des dommages causés, conformément aux règles applicables.

Garantie de protection : Les sanctions sont appliquées dans le respect du droit du travail, des contrats et des règles de procédure. Elles ne doivent jamais conduire à exposer publiquement une personne ayant déposé une plainte sensible.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Engagement individuel du travailleur

Nom et prénom	
Employeur	
Fonction	
N° d'identification professionnel	
Langue utilisée pour l'explication	
Date et lieu de la formation	

Je soussigné(e), après lecture ou explication du présent code :

- déclare avoir reçu et compris le code de conduite ;
- confirme avoir bénéficié d'une explication dans une langue que je comprends ;
- déclare connaître les comportements interdits et les canaux de signalement ;
- comprends que toute violation peut entraîner des sanctions disciplinaires, contractuelles ou judiciaires ;
- m'engage à respecter le code pendant toute la durée de mon intervention sur le projet ;
- m'engage à signaler de bonne foi toute violation ou situation dangereuse portée à ma connaissance.

Travailleur	Formateur/superviseur	Représentant de l'employeur
Nom : _____	Nom : _____	Nom : _____
Date : _____	Date : _____	Date : _____
Signature/cachet : _____	Signature/cachet : _____	Signature/cachet : _____

Suivi administratif

Élément	Référence/date	Responsable	Observation
Code remis au travailleur			
Formation initiale			
Rappel/recyclage			
Archivage de l'engagement			

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Annexe 09 : Comptes rendus consultations publiques passées et additionnelles (P3P)

Compte rendu consultation publique

Objet de la réunion : Consultation ANER dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social de la d'un projet de construction et l'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries 180MWh et une ligne de transmission 225 KV dans la commune de Sinthiou Malème, département et Région de Tambacounda.

Date: Mercredi; le 03 Avril 2025

Heure de démarrage : 10h00mn	Heure fin: 11h30mn	Durée: 1h30mn	Nombre participant : 02
Lieu : bureau ANER			
<u>Présents</u> Pour ANER -Madiop Ndiaye -Mamadou Moustapha Mboup Pour le Cabinet Pour EES Yacine Diop, socio économiste ; expert en genre Ramatoulaye Diop			

Objectifs L'objectif de cette rencontre était de présenter, échanger avec la structure sur le projet afin de recueillir leurs avis, préoccupations et recommandations.

Ordre du jour

- présenter les objectifs du projet ;
- présenter les objectifs de la consultation ;
- recueillir les avis, les craintes et les recommandations.

Echange et discussions

Avis sur le projet Craintes /préoccupations par rapport au Projet

- un projet utile qu'ANER apprécie ;
- ANER est dédiée aux énergies renouvelables et reste le catalyseur des données ;
- rentre dans le cadre des engagements du Sénégal 40% d'énergie renouvelable horizon 2030 des accords de Paris ;
- renforce le programme « Accès Universel à l'électricité en 2029 ;

Recommandations / et attentes sur le Projet.

- Se rapprocher de ANER pour un quitus d'exonération (arrêté 28 mai 2020 N°010158 avec la présentation d'un certificat d'usine à l'ASEN ou un prélèvement d'échantillon ;
- Prendre en compte l'ambition du gouvernement sur baisse du coût de l'électricité en 2035
- vérifier la durée de la construction programmée sur 14 mois afin d'éviter le recours aux

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

avenants

- faire recours aux services de spécialiste de la logistique pour éviter des retards. L'expérience a montré que la logistique est importante dans ce processus ;
- veiller à la situation foncière du site ;
- identifier le niveau d'humidité de la zone car il peut jouer sur l'efficacité des plaques ;
- veiller à la qualité de l'eau ;
- les besoins en eau par opération de nettoyage est estimé à 400m³ chaque 15 jours ;
- associer ERA et AZER pour des besoins de planification ;
- électrifier les villages impactés en créant une basse tension ; Cela sera une source d'appropriation du projet par les communautés ;
- appuyer l'accès à l'eau des villages impactés.

Compte rendu consultation publique

Objet de la réunion : Consultation de la Senelec dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social de la d'un projet de construction et l'exploitation d'une centrale solaire de 100 MWc avec stockage de batteries 180MWh et une ligne de transmission 225 Kv dans la commune de Sinthiou Malème, département et Région de Tambacounda.

Date: vendredi, le 11 avril 2025

Heure de démarrage : 14h 40mn	Heure fin: 16h 00mn	Durée: 1h 20mn	Nombre participant : 03 dont 1 femme
Lieu : bureau			
<u>Présents</u> Pour le Cabinet Pour EES Yacine Diop Ramatoulaye Diop Pour la direction : El Hadji Ndiogou Diop Ibrahima Gueye ; Mme Ndiaye Wouleymatou			

Objectifs L'objectif de cette rencontre était de présenter, échanger avec la structure sur le projet afin de recueillir leurs avis, préoccupations et recommandations.

Ordre du jour

- présenter les objectifs du projet, les activités, les impacts etc.;
- présenter les objectifs de la consultation ;
- recueillir les avis, les craintes et les recommandations.

Avis et préoccupations

- le projet aura des impacts sur l'environnement, sur les personnes et leurs biens ainsi que sur la biodiversité ;
- le projet pourrait accentuer la vulnérabilité des populations riveraines, en particulier celle des femmes ; en effet, les terres concernées constituent une ressource essentielle pour leur subsistance (collecte de

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

bois de chauffe, plantes médicinales, fruits exotiques, miel, carbonisation etc.) ;

- une ligne existante, propriété de Senelec DKZ, relie Dakar, Kaolack et Ziguinchor sur une emprise de 25 mètres de part et d'autre ;
- la nouvelle ligne sera implantée en parallèle dans la ligne existante sur une emprise réduite à 10 mètres de part et d'autre.

Recommandations / et attentes sur le Projet.

- associer SENELEC à toutes les étapes comme une partie prenante partenaire du projet ;
- mettre en place un groupe de diffusion (mailing group) incluant Senelec, le cabinet EES et Tamba Solar afin de faciliter la communication et le suivi ;
- préfinancer les indemnités des PAP ;
- harmoniser les indemnités entre les PAP du tronçon et celles de la centrale ;
- se conformer à l'ensemble de la réglementation sectorielle en vigueur (code forestier, code de l'eau, code de l'environnement, code de l'urbanisme, code de l'hygiène etc.) ;
- vérifier la situation foncière du site (forêt classée, réserve naturelle etc.) ;
- faire une évaluation spécifique des impacts sur la biodiversité et élaborer un plan d'action de la biodiversité ;
- préserver les mares naturelles et le passage naturel des eaux de ruissellement ;
- prévoir des couloirs écologiques pour l'écoulement des eaux, à intégrer dans le Plan de gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- circonscrire l'espace d'intervention tout en préservant des passages pour la faune ;
- élaborer et mettre en œuvre un Plan D'action de Réinstallation (PAR) en intégrant les impacts socio-économiques, les plans parcellaires, l'accompagnement des PAP et des vulnérables etc.) ;
- intégrer les activités pastorales dans l'étude ;
- considérer les pertes d'activités forestières comme des pertes de revenus ;
- mettre en place un programme de restauration des moyens de subsistance des populations affectées ;
- faire une cartographie générale des projets en cours ou prévus dans la zone d'étude dont ceux de SENELEC ;
- procéder à une analyse des variantes en intégrant les aspects sociaux et environnementaux ;
- intégrer l'approche genre dans l'étude (foncier, activités économiques, activités forestières, vulnérabilités et résiliences etc.) ;
- intégrer la défektivité des câbles dans l'évaluation des risques techniques (câbles tombés ou coupés) ;
- prévoir une bande sécuritaire de la centrale à l'intérieur du site ;
- sécuriser l'emprise de la ligne de transmission (bornes de délimitation ou muraille verte) ;
- accompagner les femmes à l'accès aux équipements d'allégement des travaux domestiques ;
- accompagner les activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes ;
- accompagner les populations à l'accès à l'eau, à l'éducation, à l'électricité et à la santé ;
- sensibiliser les populations locales aux risques électriques ;
- instaurer un dialogue permanent et la participation des parties prenantes locales ;
- mettre en place un comité local pour le suivi et la participation des communautés ;

Secrétariat de séance

Ramatoulaye DIOP & Yacine Diop

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Objet de la réunion : Consultation publique de la DPCN

Date: Vendredi 28 mars 2025

Heure de démarrage : 11h00 mn	Heure fin : 11h 40mn	Durée : 40mn	Nombre participant :3
Lieu : DPCN			
<u>Présents</u> Pour la DPCN -Mamadou Lamine Diamé ; -Kany Sidibé ; Géologue ; Awa Cissé ; Juriste ; Pour le Cabinet EES -Falo DIOP, Juriste, ingénieur QHSE; - Ramatoulaye DIOP, Sociologue ;			

Ordre du jour

- Mot d’ouverture ;
- Présentation du projet ;
- Discussions et échanges sur le projet ;
- Levée de séance.

Dans le cadre de la réalisation de l’étude d’impact environnemental et social du projet de construction et d’exploitation de la centrale solaire de 100mwc avec stockage de batteries de 180mwh et une ligne de raccordement haute tension de 225kv dans la commune de Sinthiou Malème, département et région de Tambacounda, les consultants du Cabinet EES ont effectué la consultation avec la DPCN. Cette consultation s’est déroulée, le vendredi 28 mars 2025 dans les locaux de la DPCN/DIREC.

L’objectif de cette rencontre consistait en la présentation du projet au personnel de la DPCN afin de recueillir ses avis, préoccupations et recommandations sur le projet.

1. Avis et préoccupations

- Il s'agit d'un projet important qui entre dans les objectifs de l’Etat d’augmenter le mixte énergétique du pays;
- Nous avons un avis positif par rapport au projet;
- C’est un projet qui ne génère pas beaucoup de déchets ;

Recommandations

- Réduire les émissions de poussière pour protéger la qualité de l'air.
- Prendre des mesures contre la pollution magnétique pour préserver la santé des populations.

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- Gérer les déchets électroniques, en particulier les onduleurs ;
- Intégrer le rechange des onduleurs dans le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).
- mettre en place des par feu pour lutter contre les feux de brousse.
- Mettre en place des mesures pour la pollution magnétique sur la santé des populations ;
- Faire une demande pour la construction d'un forage ;
- Faire bénéficier les populations locales des retombés positifs du projet (santé, éducation en priorité) ;
- Electrifier les villages environnants ;
- Indemniser les personnes affectées par le projet ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h 40mn.
Secrétariat de séance Ramatoulaye DIOP & Falo DIOP

Objet de la réunion : Consultation avec le Préfet du département de Tambacounda de Tambacounda

Date: mercredi le 26 février 2025

Heure de démarrage : 16h40 mn	Heure fin : 17h 10mn	Durée : 30mn	Nombre participant : 1
Lieu : Brigade d'hygiène de Tambacounda			
<u>Présents</u>			
Pour la Préfecture			
-Alioune Badara MBENGUE ; Préfet de Tambacounda			
Pour le Cabinet EES			
-Yacine DIOP ; Socio économiste ; expert en genre ;			
-Ndongo DIONE ; Environnementaliste, Biologiste ;			
-Ramatoulaye DIOP, Sociologue ;			

Ordre du jour

- Mot d'ouverture ;
- Présentation du projet ;
- Discussions et échanges sur le projet ;
- Levée de séance.

Dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social du projet de construction et d'exploitation de la centrale solaire de 100 MWc avec stockage de batteries de 180 MWh et une ligne de raccordement haute tension de 225 kV dans la commune de Sinthiou Malène, département et région de Tambacounda, les consultants du Cabinet EES ont mené une consultation avec le Préfet du département de Tambacounda. Cette rencontre a eu lieu le mercredi 26 février 2025 au sein de la Préfecture de Tambacounda.

L'objectif de cette rencontre consistait en la présentation du projet au Préfet afin de recueillir

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

son avis, préoccupations et recommandations sur le projet.

1. Avis et préoccupations

- La zone est traversée par un cours d'eau ;
- Ce projet pourrait apporter une valeur ajoutée à la commune ;
- Le projet sera implanté dans une zone pastorale ;

2. Recommandations

- Respecter la convention d'accord entre le Maire et Tamba Solar ;
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer l'acceptation du projet par les populations locales ;
- Garantir la mise en œuvre du PGES ;
- Assurer l'éclairage des villages voisins du site ;
- Veiller à la sécurité civile entre la centrale et les villages environnants ;
- Prioriser l'emploi local pour la main-d'œuvre non qualifiée ;
- Installer des mares artificielles ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17h10mn.

Secrétariat de séance Ramatoulaye DIOP & Equipe consultation

Compte rendu consultation publique

Objet de la réunion : Consultation du Maire de Sinthiou Malème dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social de la d'un projet de construction et l'exploitation d'une centrale solaire de 100 MWc avec stockage de batteries 180MWh et une ligne de transmission 225 Kv dans la commune de Sinthiou Malème, département et Région de Tambacounda.

Date: 24 Février 2025

Heure de démarrage : 13h 30mn	Heure fin: 14h 15mn	Durée: 45mn	Nombre participant : 01
Lieu : bureau			
<u>Présents</u> Pour le Cabinet Pour EES Yacine Diop ; Socio-Economiste et Expert en Genre ; Pour la Mairie Abdou Samath Sakho ; Maire de Sinhiou Malène			

Objectifs L'objectif de cette rencontre était de présenter, échanger avec la structure sur le projet afin de recueillir leurs avis, préoccupations et recommandations.

Ordre du jour

- présenter les objectifs du projet, les activités, les impacts etc.;
- présenter les objectifs de la consultation ;

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- recueillir les avis, les craintes et les recommandations.

Echange et discussions

Avis sur le projet Craintes /préoccupations par rapport au Projet

- la délibération de l’assiette foncière par le conseil municipal est faite avec le consentement des populations affectées ;
- aucun désaccord n’a été noté au niveau des populations cependant elles attendent les retombées
- le projet est pertinent.

Recommandations / et attentes sur le Projet.

- Respecter le protocole signé avec la collectivité ;
- Préserver le bon voisinage avec les populations voisines.

Informations collectées

- **Contacts des villages impactés :**
 - Boukaricounada Demba ; Goundo Diallo chef de village **776642229**
 - Boukaricounda Diallo : Mouhamadou Diallo chef de village **772169463**
 - Tabacoro 7 chef de village **73407214**
- **Santé**
 - Postes de santé 02 avec deux infirmiers et une sage-femme
 - Case de santé 09 dont 01 non fonctionnelle
 - Le poste de Sinthiou Malem couvre 68 villages
 - Certains villages sont très éloignés des structures sanitaires :
 - Un manque de matériels sanitaires dont des appareils d’échographie et des médicaments :
 - Hydraulique : 07 forages fonctionnels dont 01 avec un débit insuffisant ;
- Gestion de la commune
 - 46 conseillers dont 23 femmes
 - Budget 400 millions
- Education
 - Effectif scolaire 1907 dont 1041 filles 866 garçons

Compte rendu consultation publique

Objet de la réunion : Consultation du village de Sinthioucounda dans le cadre de l’étude d’impact environnemental et social de la d’un projet de construction et l’exploitation d’une centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries 180 MWh et une ligne de transmission 225 K mise en place dans la commune de Sinthiou Malème, département et Région de Tambacounda.

Date: 01 mars 2025

Heure de démarrage : 9h	Heure fin: 10h	Durée : _h	Nombre participant : voir liste
-------------------------	----------------	---------------	------------------------------------

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Lieu : village de Sinthioucounda

Présents

Pour le Cabinet Pour EES

Yacine Diop

Ramatoulaye Diop

Ndongo Dione

Pour le village

Populations

Objectifs L'objectif de cette rencontre était de présenter, échanger avec la structure sur le projet afin de recueillir leurs avis, préoccupations et recommandations.

Ordre du jour

- présenter les objectifs du projet, les activités, les impacts etc.;
- présenter les objectifs de la consultation ;
- recueillir les avis, les craintes et les recommandations.

Echange et discussions

Avis sur le projet Craintes /préoccupations par rapport au Projet

.
Ce projet est une source de Yookuté (développement) de la zone et du pays ; Nous vous disons bienvenue ;

Le village ne dispose d'école, d'eau potable

Recommandations / et attentes sur le Projet.

- appuyer la construction d'école la plus proche est à 2 km ;
- fournir aux femmes du matériel d'allègement des travaux domestiques ;
- appuyer le village à l'accès à l'eau potable et à l'électricité ;
- accompagner les activités de maraîchage pour les femmes ;
- équiper les paysans de matériels agricoles

Information collectées

Infrastructures

- pas d'école ;
- pas de structure sanitaire ;
- pas d'eau potable ;
- pas d'électricité. ;
- disponibilité de puits non couverts qui sert l'eau pour le bétail et pour les habitants ;
- populations estimée à 140 personnes
- existence d'un groupement de promotion féminine

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Biodiversité

Espèces	Disparues	Rares
Baobab		
singes		x
phacochères		X sort la nuit pour détruire les champs

Services : écosystèmes : alimentation, pharmacopée, bois

Compte rendu consultation publique

Objet de la réunion : Consultation du village de Bakaricounda Demba dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social de la d'un projet de construction et l'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries 180 MWh et une ligne de transmission 225 K mise en place dans la commune de Sinthiou Malème, département et Région de Tambacounda.

Date: 28 Février 2025

Heure de démarrage : 9h 30mn	Heure fin: 10h 52	Durée : <u> </u> h	Nombre participant : voir liste
Lieu : village de Bakaricounda Demba			
<u>Présents</u> Pour le Cabinet Pour EES Yacine Diop Ramatoulaye Diop Pour le village populations			

Objectifs L'objectif de cette rencontre était de présenter, échanger avec la structure sur le projet afin de recueillir leurs avis, préoccupations et recommandations.

Ordre du jour

- présenter les objectifs du projet, les activités, les impacts etc.;
- présenter les objectifs de la consultation ;
- recueillir les avis, les craintes et les recommandations.

Echange et discussions

Avis sur le projet Craintes /préoccupations par rapport au Projet

. En effet nous sommes des éleveurs et cette superficie retirée aux populations représente l'espace pastorale pour faire paître nos animaux

- perte de pâturage, de parcours du bétail ;
- perte de la mare pour l'abreuvement ;

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- perte de plantes médicinales ;
- perte de lieux de ramassage de bois
- le projet va restreindre nos activités quotidiennes.

Recommandations / et attentes sur le Projet.

- Sécuriser la place pour protéger les animaux et les enfants
- privilégier l'emploi local ;
- appuyer l'accès à l'eau potable, à l'électricité ;
- construire une école dans le village car l'école la plus proche est à 1 kilomètre et il faut traverser la route N7 pour y accéder, un danger ;
- fournir aux femmes du matériel d'allègement des travaux domestiques ;
- appuyer les femmes dans le développement d'activités génératrices de revenus (activités, saponification) ;
- appuyer les éleveurs par la fourniture d'aliments bétail et la création d'une mare artificielle ;
- accompagner la santé de la reproduction par la construction d'une case de santé ;
- accompagner l'aménagement d'un terrain de foot pour les jeunes assorti d'équipements.
-

Information collectées

Infrastructures

- pas d'école ;
- pas de structure sanitaire ;
- pas d'eau potable ;
- pas d'électricité. ;
- disponibilité un puit non couvert qui sert l'eau pour le bétail et pour les habitants ;
- populations estimée à 268 personnes
- existence d'un groupement de promotion féminine de 25 membres.

Biodiversité

Espèces	Disparues	Rares
Dimb	x	
venne	x	
Beer		x
yeer		x
oul	x	
nat		x
singes		x
phacochères		X sort la nuit pour détruire les chams

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Compte rendu consultation publique

Objet de la réunion : Consultation du village de Tabacoro dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social de la d'un projet de construction et l'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries 180 MWh et une ligne de transmission 225 K mise en place dans la commune de Sinthiou Malème, département et Région de Tambacounda.

Date: 28 Février 2025

Heure de démarrage : 15h	Heure fin : 16h	Durée _h	Nombre participant : voir liste
Lieu : village de Tabacoro			
<u>Présents</u> Pour le Cabinet Pour EES Yacine Diop Ramatoulaye Diop Pour le village Populations			

Objectifs L'objectif de cette rencontre était de présenter, échanger avec la structure sur le projet afin de recueillir leurs avis, préoccupations et recommandations.

Ordre du jour

- présenter les objectifs du projet, les activités, les impacts etc.;
- présenter les objectifs de la consultation ;
- recueillir les avis, les craintes et les recommandations.

Echange et discussions

Avis sur le projet Craintes /préoccupations par rapport au Projet

- restriction de l'espace pour nos animaux ;
- restriction d'accès aux services écosystémiques

Recommandations / et attentes sur le Projet.

- privilégier l'emploi local ;
- respecter les engagements ;
- accompagner les activités maraichères des femmes ;
- appuyer la dotation d'équipement d'allègement des travaux domestiques ;
- accompagner l'accès aux besoins sociaux de base ' poste de santé, accès à l'eau, à l'éducation et à électricité) ;
- accompagner le développe d'AGR pour les populations (élevage poulets de chair

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Information collectées

Infrastructures

- pas d'école ;
- pas de structure sanitaire ;
- pas d'eau potable ;
- pas d'électricité. ;
- populations estimée à 80 personnes

Biodiversité

Espèces	Disparues	Rares
Dimb	x	
venne	x	
Beer		x
sidem		x
yeer		x
Reub reub	x	
Bois blanc	x	
nguer	x	
dank	x	
dattiers	x	
oul	x	
nat		x
singes		x
phacochères		X sort la nuit pour détruire les chams

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Compte rendu consultation publique

Objet de la réunion : Consultation du village de Saré Guéda dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social de la d'un projet de construction et l'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries 180 MWh et une ligne de transmission 225 K mise en place dans la commune de Sinthiou Malème, département et Région de Tambacounda.

Date: 01 mars 2025

Heure de démarrage : 11h	Heure fin : 11h 50	Durée : _h	Nombre participant : voir liste
Lieu : village de Saré Guéda			
<u>Présents</u> Pour le Cabinet Pour EES Yacine Diop Ramatoulaye Diop Ndongo Dione Pour le village Populations			

Objectifs L'objectif de cette rencontre était de présenter, échanger avec la structure sur le projet afin de recueillir leurs avis, préoccupations et recommandations.

Ordre du jour

- présenter les objectifs du projet, les activités, les impacts etc.;
- présenter les objectifs de la consultation ;
- recueillir les avis, les craintes et les recommandations.

Echange et discussions

Avis sur le projet Craintes /préoccupations par rapport au Projet

- Perte du site de pâturage et de services écosystémiques

Recommandations / et attentes sur le Projet.

- appuyer la construction d'école : la plus proche est à 2 km ;
- fournir aux femmes du matériel d'allègement des travaux domestiques ;
- appuyer le village à l'accès à l'eau potable et à l'électricité ;
- accompagner les activités de maraîchage pour les femmes ;

Information collectées

Infrastructures

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- pas d'école ;
- pas de structure sanitaire ;
- pas d'eau potable ;
- pas d'électricité. ;
- disponibilité de puits non couverts qui sert l'eau pour le bétail et pour les habitants ;
- populations estimée à 140 personnes
- existence d'un groupement de

promotion féminine

Biodiversité

Espèces	Disparues	Rares
Baobab		
singes		x
phacochères		X sort la nuit pour détruire les chams

Services : écosystèmes : alimentation, pharmacopée, bois

Compte rendu consultation publique

Objet de la réunion : Consultation du village de Bakaricounda Diallo dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social de la d'un projet de construction et l'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage de batteries 180 MWh et une ligne de transmission 225 K mise en place dans la commune de Sinthiou Malème, département et Région de Tambacounda.

Date: 28 Février 2025

Heure de démarrage : 11h	Heure fin: 12h 30	Durée _h	Nombre participant : voir liste
Lieu : village de Bakaricounda Diallo			
Présents Pour le Cabinet Pour EES Yacine Diop Ramatoulaye Diop Pour le village Populations			

Objectifs L'objectif de cette rencontre était de présenter, échanger avec la structure sur le projet afin de recueillir leurs avis, préoccupations et recommandations.

Ordre du jour

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

- présenter les objectifs du projet, les activités, les impacts etc.;
- présenter les objectifs de la consultation ;
- recueillir les avis, les craintes et les recommandations.

Echange et discussions

Avis sur le projet Craintes /préoccupations par rapport au Projet

. En effet nous sommes des éleveurs **et** cette superficie retirée aux populations représente l'espace pastorale pour faire paître nos animaux

- l'espace retirée représente notre vie que rien ne peut remplacer ;
- nous allons perdre nos pâturages, le parcours du bétail, les lieux pour l'abreuvement, les plantes médicinales et alimentaires etc. ;
- perte
- l'accès à l'eau potable, à l'électricité ;
- construire une école dans le village car de services écosystémiques.
- .

Recommandations / et attentes sur le Projet.

- privilégier l'emploi local ;
- appuyer l'éducation : l'école la plus proche est à 1 kilomètre et il faut traverser la route N7 pour y accéder ;
- fournir aux femmes du matériel d'allègement des travaux domestiques ;
- respecter les engagements ;
- appuyer les éleveurs par la fourniture d'aliments bétail ;
- accompagner la santé de la reproduction par la construction d'une case de santé ;
- accompagner l'accessibilité du village par la construction d'un pont sur le bas-fond.

Information collectées

Infrastructures

- pas d'école ;
- pas de structure sanitaire ;
- pas d'eau potable ;
- pas d'électricité. ;
- disponibilité un puit non couvert qui sert l'eau pour le bétail et pour les habitants ;
- populations estimée à 80 personnes
- existence d'un groupement de promotion féminine de 30 membres.

Biodiversité

Espèces	Disparues	Rares
Dimb	x	
venne	x	
Beer		x
sidem		x

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

yeer		x
Reub reub	x	
Bois blanc	x	
dattiers	x	
oul	x	
nat		x
singes		x
phacochères		X sort la nuit pour détruire les chams

Services : écosystèmes : alimentation, pharmacopée, bois

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Annexe 10 : Galerie photos



Focus groupe femme Boucaricounda Diallo



Focus groupe jeune Boucaricounda Diallo



Assemblée générale Boucaricounda Diallo Demba



Assemblée générale Boucaricounda



Focus groupe femme Boucaricounda Demba Demba



Focus groupe jeune Boucaricounda

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026



Focus groupe femme Tabacoro Assemblée



TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026

Annexe 11 : Liste de présence des consultations publiques passées et additionnelles

Voir annexe

TAMBA SOLAR SAS 20, rue Amadou Assane Ndoeye, Dakar, Sénégal, NINEA N°011639707	Management Plan	Ref :
	Plan de Participation des Parties Prenantes	Création Septembre 2026



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES SERVICES ETCHNIQUES DE L'ETAT**

N°	Structure Consultée	Prénom	Nom	Téléphone et mail	Date	Emargement
1.	ARD/Tamba	Sidy	Coulibaly	777715931	24/09/25	
2.	DRDR/Tamba	Mame cheikh Hnto GNING	GNING	772194731	24/02/25	
3.	Service Régional des Mines et Géologie	EL Hadji Amadou Tall	Tall	773082027	24.02.2025	
4.	BRH/Tamba	Ismaïla Diagne	DIAGNE	775135689	24.02.2025	
5.	AGROTE	Sergio Nbacké	NIAKIE	774500962	24-02-2025	
6.	IEF	Oumane	FALL	775479209	25.02.2025	
7.	Samba	ADJI	BNSP	775201446	25.02.2025	
8.	IRTSS/IC	Abou Mamadou	DIOP	763188232	25/02/2025	
9.	Conseil dptal Gba	Hubert	Ndeye	775241476	25/02/2025	



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES SERVICES ETCHNIQUES DE L'ETAT**

N°	Structure Consultée	Prénom	Nom	Téléphone et mail	Date	Emargement
1.	Brigade des Ressources en Eau	Adama	Diop	772723737 diop.paula8590@gmail.com	26-02-25	
2.	Brigade des Ressources en Eau	Habibou	BASSENE	774465198 bassenehabibou20@gmail.com	26/02/25	
3.	chef de la division hydraulique	Sidy	Diello	786501800 sidiello2806@hotmail.com	26/02/25	
4.	Dr Abdou SANE	DRELPA		774136195	26/02/2025	
5.	Préfecture Tamba Coumator	Aline Bouba	MBETIGUE	Préfecture tamba@yaho.fr	26/02/25	
6.	Inspection Régionale des Eaux et Forêt Tamba	Seignacqon	DIOLIF	772258553 seignacqon.mor1992@gmail.com	26/02/2025	
7.	ANER	Mouhammadou Mantayha	Ngoup	774339847 mouhammadou.mantayha@gmail.com	03/04/2025	
8.	ANER	Nadiop	Ndiaye	mad2099@gmail.com	03/04/2025	
9.	DIREC / DEC	Djuraane	Guisse	dieynah.guisse@subtel.sn	16 Juin 2025	



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

77 529 07 43

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION ADMINISTRATION & COLLECTIVITES TERRITORIALES**

N°	Structure Consultée	Prénom	Nom	Téléphone et mail	Date	Emargement
1.	Sous-préfet M. Diassar.	Papa Abdoulaye	RA	775290742	21/02/2025	
2.	ABDOUSAMATH SAKHO					
3.	MAIRE	ABDOUSAMATH	SAKHO	777116363	24/02/25	
4.	Debaïsme	Baba Gnaouguir	MANE	775403153	24/02/25	
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES SERVICES ETCHNIQUES DE L'ETAT**

N°	Structure Consultée	Prénom	Nom	Téléphone et mail	Date	Emargement
1.	Direction Protection civile	Thiemokho	NDIONE	776575380 thiemokho@gmail.com	26/03/2025	
2.	JEPN / DDEC	Mamadou ^{Lamirou}	NDOME	772153225 mamadou613@gmail.com	28/03/2025	M.L.
3.	DCPN / DIREC	Kany	SIDIBE	77.094.79.40 Kanymariane@gmail.com	28/03/2025	
4.	DCPN / DIREC	Awa	CISSE	77-196-63-28 awalicoucho@gmail.com	28/03/2025	
5.	El-Hadji Ndigue Senlec	DIOP	El-Hadji Ndigue	77819-54-21	10/04/2025	
6.	Senlec	Guaye	Ebrahimc	773334478	10/04/2025	
7.	Senlec	Ibrahima	Guaye	783066653	10/04/2025	
8.	Abdoul ^{DDEC} DIREC	Abdoul	BA	774819270	11/04/2025	
9.	Abdoul Aziz NDAYE JEPN	Abdoul Aziz	NDAYE	774460035	13/06/2025	



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS**

④

Quartiers de : Village de Senthion Kouna DATE : 01/03/2025

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Bineta	Ba	F			○
2.	Hawa	Ba	F			○
3.	Penda	Sabaly	F			✕
4.	Hawa	Diallo	F			○
5.	Aissatou	Sou	F			□
6.	Diouldé	Camara	F			8
7.	Hawa	Camara	F			✓
8.	El Hadji	Camara	H	chef de village	78.515.00.20	4
9.	Sadio	Camara	H		77.351.94.68	2
10.	Dji by	Camara	H		78.534.95.61	K



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS**

2

Quartiers de : Village de Sinthiou Kouma DATE : 01/03/2025

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Hamadou	Camara	H		78587.12.69	✓
2.	Mouri	Subaly	F			✓
3.	Hawa	Camara	F			✓
4.	Rhadiatou	Diallo	F			✓
5.	Fatoumata	Ba	F			✓
6.	Fatoumata	Diallo	F			✓
7.	Coumba	Bou	F			✓
8.	Rabiyatou	Camara	F			✓
9.	Bintou	Ba	F			✓
10.	Atissatou	Camara	F			✓



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS**

3

Quartiers de : Village de Sinfioro Kouna DATE : 04 / 03 / 2025

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Thiam	Camara	F			Q
2.	Moussa	Diallo	H			Q
3.	Aliou	Camara	H			H
4.	Salimata	Ba	F			S
5.	Thiam	Sout	F			Q
6.	Boubacar	Diallo	H			Q
7.	Seydou	Camara	H			'm
8.	Ismaila	Diallo	H			58
9.	Amatoulaye	Camara	F			O
10.	Dusseynou	Camara	H			G

11. Hamadou Camara H
12. Ousmane Camara H

Q



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS

Village
Quartiers de : Boukary Coum de Denba

DATE : 28 / 10 / 2025

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Bassirou	Diao	H			
2.	Ndiobo	Diallo	H		77 352 53 68	
3.	Yero Ibrahim	Diallo	H			
4.	Alim	Diallo	H		77 577 73 33	
5.	Tidiane	Diallo	H			
6.	Salih	Diallo	H			
7.	Nema	Diallo	H			
8.	Adama	Diao	H	77 116 89 02	77 140 89 02	
9.	Amssa	Diallo	H		77 502 40 55	
10.	Sekou	Diallo	H			



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS

②

Quartiers de : Boukari Goula Damba DATE : __/__/__/20__

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Ibrahima	Diallo	H			
2.	Abdoulaye	Diallo	H			
3.	Abou Rakhman	Diallo	H		78 607 59 79	
4.	Idrissa	Diallo	H		77 071 26 63	?
5.	Nouhamoudou	Diallo	H		78 527 12 15	DIALLO
6.	Hamadi	Coumar'a	H	77 399/86/477	77 399 86 47	2
7.	Nouhamoudou	Diallo 2	H		77 597 80 66	-
8.	Abdoulaye	Diallo 2	H		77 848 22 24	
9.	Amadou	Diallo	H		77 113 42 85	
10.	Nalix	Diallo 2	H		77 725 72 93	



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

Om cang corinda jemba

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS**

③

Quartiers de : _____ DATE : 28/02/ / 2025

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Fatmata	Ba	F			
2.	Daimou na	Ba	F			
3.	Aminata	Diallo	F			
4.	fatoumata	Diallo	F			
5.	Daimouma	Sow	F		78-533-84-18	
6.	Amgui	Diao	F		77 465-54-68	
7.	Fatoumata	Ba	F			
8.	La diala tou	Sow	F			
9.	La diala tou	Ba	F			
10.	Dainama	Diallo	F		77-878-08-37	



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

FEUILLE D'EMARGEMENT

CONSULTATION DES POPULATIONS

Quartiers de : Boukari Kounda Dombou DATE : 21/02/2025

④

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Gourdo	Diallo	H	chef de village		
2.	Missatou	Ba	F		78.474.38.00	
3.	Wahidi di ahn	Diallo	F	Présidente Groupement	77-372-18-10	
4.	Hegue	Diallo	F		77-824-59-42	
5.	Fakoum ala	Ba	F			
6.	Oumou	Diao	F			
7.	Diabe d on	Ba	F		77-848-24-24	
8.	Ai ssahon	Ba	F			
9.	Awa	Ba	F	Secrétaire Groupement	77-273-45-95	
10.	Adama	Ba	F			



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS**

⑤

Quartiers de : Boukary Demba DATE : 28 / 08 / 2025

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Mai muna	Ba	F		78-504-67.40	
2.	Daniama	Diallo	F			
3.	Djeunaba	Ba	F			
4.	Don qui	Diallo	F			
5.	Dumussehadiou	Diallo	F			
6.	Dumme	Barry	F			
7.	Alim abou	Diao	F			
8.						
9.						
10.						



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS**

Quartiers de : Village de Tabacoro DATE : 28 08 / 20 25

① 5 7
15 ho

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Hadji	Dieng	H		785030865	
2.	Hamady	SARR	H		775527084	
3.	SIRBA	Fofana	F			
4.	Douidou	Sane	F		78801498	
5.	Omar	Kebe'	H		786148164	
6.	Abdou Salam	Dial	H		778379802	
7.	SaBa	Mambande	H		771518186	
8.	KeBa	Mambande	H		771855818	
9.	SIRa	Camara	F		789886238	
10.	Hawa	Mambande	F			



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS**

Quartiers de : Village de Tabacoro DATE : 28/02/2025

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Sane Nady	Nambande	H		77 500 36 28	
2.	El Hadji Manssour	Barry	H		77 125 22 35	
3.	Ibrahim	Diédhiou	H		78 170 03 84	
4.	Aliou	Bathily	H		78 141 56 36	
5.	ISSA	Cissokho	H		78 730 30 16	
6.	Amadou	Ly	H		77 936 70 35	
7.	Tidiane	SALL	H		78 438 43 06	
8.	Aissabou ABLOU	THAOUC	F		78 827 70 41	
9.	Mansouré	Ouly	H		78 781 88 34	
10.	Demba	Ba	H		78.507.03.35	



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS

Quartiers de : Boukari Koumba Diallo DATE : 28/08/2025

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Mariama	Diallo Sow	F			@
2.	Aminata	Sow	F			~
3.	Imar	Diallo	H		77.228.51.44	✱
4.	Maria	Deme	H			~
5.	Rouquiatou	Diallo	F		77.261.94.53	->
6.	Abdoulaye	Diallo	H		78.455.66.31	P,
7.	Boubacar	Diallo	H		77.779.85.59	fact
8.	Khadia	Sow	F			7
9.	Haïmouna	Bon	F			∞
10.	Khalimatou	Diallo	F			+



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

②

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS**

Quartiers de : Boukari Kounda Diallo DATE : 28 / 02 / 2025

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Ilari fataumata	Diallo	F			①
2.	Ramatoulaye	Diallo	F			R
3.	Alimaton	Diallo	F			+
4.	Ramatoulaye	Diallo	F			S
5.	Mariama	Diallo	F			①
6.	Ramata	Ba	F			①
7.	Ramatoulaye	Diallo	F			W
8.	Mariama	Dème	F			pk
9.	Mariama	Ba	F			
10.	Diagnaba	Diao	F			W



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS

(23)

Quartiers de : Boukari Hounda Diallo DATE : 01/08/2025

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Hamadou	Diallo	H	Chef de village	77.216.94.68	
2.	Desmane	Diallo	H		77.648.00.36	
3.	Abou	Diallo	H		77.343.56.01	
4.	Desmane	Diallo	H		77.583.94.88	
5.	Lasana	Diallo	H		77.548.04.48	
6.	Amadou	Diallo	H		78.350.68.03	
7.	Boubacar	Diallo	H		78.536.46.36	
8.	Salif	Diallo	H		77.762.79.03	
9.	Abdoulaye	Diallo	H		77.068.83.53	
10.	Phady Amadou	Diallo	H		77.041.95.41	

11

Nouveau

Diallo

F



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS**

Quartiers de : Village de Sorié Guéda DATE : 01/03/2025

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Gabo Dem	Dème	H			
2.	Waly	Camara	H			
3.	Sadou	Diallo	H			
4.	Nango	Diallo	H			
5.	Bana	Camara	H			
6.	Lamine	Camara	H			
7.	Omar	Ba	H			
8.	Binta	Diallo	F			
9.	Salimata	Diallo	F			
10.	Bintou	Dème	F			
11.	EP hadji	Dème	H			



Etude d'impact environnemental et social d'un projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire de 100MWc avec stockage par batteries de 180MWh et ligne de raccordement moyenne tension de 30Kv dans la région de Tambacounda

**TAMBA SOLAR
SAS**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSULTATION DES POPULATIONS**

Sare guéda 03

Quartiers de : _____ DATE : 01/11/20 / 20__

N°	Prénom	Nom	Homme : H Femme : F	Fonction / Structure représentée	Téléphone	Emargement
1.	Amssim	Hiao	F	groupe		
2.	Néné	Camara	F			
3.	Fanta	Ba	F			
4.	Dougui	Ba	F			
5.	Hawa	Demie	F			
6.	Ademe	Diello	F			
7.	Hawa	Sou	F			
8.	Yaya	Sou	F			
9.						
10.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



FEUILLE D'EMARGEMENT CONSULTATION DES POPULATIONS/ASSEMBLEE GENERALE

Village de :.....*Tambacounda*.....*Niallo*..... Date : *13* / *05* / *20*.....

Nbre	H	F

N°	PRENOM	NOM	HOMME=H FEMME=F	FONCTION DANS LE VILLAGE	PROFESSION	TELEPHONE	EMARGEMENT
1.	<i>Noukandou</i>	<i>Niallo</i>	<i>H</i>	<i>chef de village</i>	<i>Eleveur</i>	<i>772169463</i>	
2.	<i>Alieu</i>	<i>Diallo</i>	<i>H</i>	<i>Imam</i>	<i>Eleveur</i>	<i>779591759</i>	<i>[Signature]</i>

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



3.	Awa dou	Nella	habitant	habitant	habitant	habitant	7874130384	HA
4.	Tabaoudou	Nella	H	habitant	habitant	habitant		HA
5.	Nela	Néue	F	habitant	habitant	habitant		HA
6.	Boude	Nella	F	habitant	habitant	habitant		HA
7.	Boubacar	Nella	H	habitant	habitant	habitant	779772500	HA

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



8.	Auradou	Ndalla	P	Habitante	Agriculture	707/183056	
9.	El Hadj Hamadou	Ndalla	H	Habitant	Eleveur	7707/19341	
10.	Makawadu	Dialla		Habita	Etudiant	85831017	
11.	Mamadou	Dialla	M	Habitant	Cultivateur	771093532	
12.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



13.							
14.							
15.							
16.							
17.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



18.							
19.							
20.							
21.							
22.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



23.							
24.							
25.							
26.							
27.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



28.							
29.							
30.							
31.							
32.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



33.							
34.							
35.							
36.							
37.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



38.							
39.							
40.							
41.							
42.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



43.							
44.							
45.							
46.							
47.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



48.							
49.							
50.							
51.							
52.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



53.							
54.							
55.							
56.							
57.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



58.							
59.							
60.							
61.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



FEUILLE D'EMARGEMENT CONSULTATION DES POPULATIONS/FOCUS GROUPE FEMMES

Village de : Boucarifounda Ndallo Date : 13 / 05 / 2006

N°	PRENOM	NOM	FONCTION DANS LE VILLAGE	PROFESSION	TELEPHONE	EMARGEMENT
1.	<u>Aldeouma</u>	<u>Ndiao</u>	<u>Halafante</u>	<u>Ménagère</u>		<u>2</u>
2.	<u>Hawa</u>	<u>Ndallo</u>	<u>Halafante</u>	<u>Ménagère</u>		<u>2</u>
3.	<u>Rawafoulay</u>	<u>Ndallo</u>	<u>Halafante</u>	<u>Ménagère</u>		<u>2</u>

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



4.	Taïwanoua	Nella	Habitaute	marcelage		o b
5.	Niouba	Nia	Habitaute	marcelage		o' 14
6.	Aniuefa	Sou	Habitaute	marcelage		o' 14
7.	Proeyu	Nella	Habitaute	marcelage		o' 14
8.	Nouba	Nella	Habitaute	marcelage		o' 14

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



9.	Boudé	Diallo	Udinfante	Induagène		
10.	Kedidia	Ba	Udinfante	Néuagène		
11.	Kedidjou	Sou	Udinfante	Induagène		
12.	Kedidia	Ba	Udinfante	Induagène		
13.	Tahieuna	Sou	Udinfante	Induagène		

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



14.	Ausafou	Deallo	Debalente	mawichage		q
15.	Nawana	Ra	Nafante	mawichage		10
16.	Nawana	Be ne	Halofante	ménege		X _a
17.	Ramaboulay	Ba	Halofante	vénege		K ₀
18.	Ausafou	Deallo	Halofante	vénege		Seil

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



19.	Paleuafon	Isallo	11	Méuagou	77187964	12
20.	Faleuwafo	Isallo	11	Méuagou	77586958	13
21.	Kouefa	Ba	21	Méuagou		14
22.						
23.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



24.						
25.						
26.						
27.						
28.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



29.						
30.						
31.						
32.						
33.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



34.						
35.						
36.						
37.						
38.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



39.						
40.						
41.						
42.						
43.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



44.						
45.						
46.						
47.						
48.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



49.						
50.						
51.						
52.						
53.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



54.						
55.						
56.						
57.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



FEUILLE D'EMARGEMENT CONSULTATION DES POPULATIONS/FOCUS GROUPES JEUNES

Village de : Boucaracounda Date : 13 / 05 / 2026

Nbre	H	F

N°	PRENOM	NOM	HOMME=H FEMME=F	FONCTION DANS LE VILLAGE	PROFESSION	TELEPHONE	EMARGEMENT
1.	Amadou	Diallo	H	Cultivateur	Cultivateur éleveur	78 197 38 76	
2.	Daouda	Diallo	H	Cultivateur	Cultivateur	77 435 54 07	

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



3.	Abdoulaye	Diallo	H	Agriculture	==	78 318 27 69	+
4.	Malick	Diallo	H	Agriculture	élevage	77 066 88 59	+
5.	Boubacar	Diallo	H	Agriculture	élevage	77 779 85 59	+
6.	Amadou	Diallo	H	Agriculture	élevage	78 350 68 03	+
7.	Aliou	Diallo	H	Agriculture	élevage	78 197 38 76	+

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



8.	Mouhamadou	Diallo	H	Agr		77 832 10 17	
9.	Souleymane	Diallo	H	Agriculture	élevage	77 435 54 07	S
10.	Imaïla	Diallo	H	Agriculture	élevage	77 277 67 60	—
11.	Itoufina	Diallo	H	Agriculture	élevage	77 392 29 96	—
12.	Amadou	Diallo	H	Agriculture	élevage	71 082 98 29	A

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



13.	Assane	Diallo	H	Agriculture	élevage	77 966 51 57	
14.	ISSA	Diallo	H	Agriculture	élevage	78 993 43 65	Ab.
15.	Abdoulaye	Diallo	H	Agriculture	élevage	77 668 83 53	
16.	Amadou	Diallo	H	Agriculture	élevage	78 315 51 38	
17.	Beulacou	Diallo	H	Agriculture	élevage	78 859 99 66	

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



18.							
19.							
20.							
21.							
22.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



23.							
24.							
25.							
26.							
27.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



28.							
29.							
30.							
31.							
32.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



33.							
34.							
35.							
36.							
37.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



38.							
39.							
40.							
41.							
42.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



43.							
44.							
45.							
46.							
47.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



48.							
49.							
50.							
51.							
52.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



53.							
54.							
55.							
56.							
57.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



FEUILLE D'EMARGEMENT CONSULTATION DES POPULATIONS/ASSEMBLEE GENERALE

Village de : Tambacounda Date : 14 / 05 / 2026

Nbre	H	F

N°	PRENOM	NOM	HOMME=H FEMME=F	FONCTION DANS LE VILLAGE	PROFESSION	TELEPHONE	EMARGEMENT
1.	<u>Hemady</u>	<u>SARR</u>	<u>H</u>	<u>4 habitant</u>	<u>agriculteur elabere.</u>	<u>775524096</u>	<u>(mtes)</u>
2.	<u>Tamba</u>	<u>Mamebouda</u>	<u>H</u>	<u>vel abla</u>	<u>11</u>	<u>772885585</u>	<u>(mtes)</u>

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



3.	Ti di one	Bo Ra	H	Habifand	Donisiers agriculteur eleveur	77272 2886	
4.	El Hady Nansan	Berry	H	Habifand	Enseignant commune agriculteur aviculteur	7712512 35	
5.	Adam a	Mameboud	H	meurone ASC	eleveur agriculteur magn	770863515	
6.	Adam	Ky	H	agriculteur agriculteur Habifand	Agriculteur aviculteur	779367035	
7.	Sara	Mameboud	H	chef de village	agriculteur eleveur	770863515	

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



8.	Alim	Bakily	H	Agri-culteur Habitant	Agriculteur	78 141 56 36	
9.	Aster	Tnare	F	Habitant	Commerce	78 822 70 71	
10.	Lamine	Nambou	H	Habitant	Agriculteur	78 921 55 48	
11.	Douba	SARR	H.	Habitant	Agriculteur	78 390 85 48	
12.	Adji	Dieng	H	Habitant	Agriculteur	78 509 09 65	

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



13.	Abdou Salam	biro	H	habitant	elbeur Chouffou	77 89 7 9802	
14.	Si fa	Camara	F	habitant	maracidou	77 340 72 14	
15.	Ana	Bathily	F	h	maracidou	/	
16.	Sane Mady	Mame Bande	H	Presider ASC	elouage	77 10036 28	
17.	Dusse	Sane	F				

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



18.	Yousouf	Ba	H	ASC neurons	aviculture	78507 0335	
19.	Rebea						
20.							
21.	Tourenou	Agassim	H	Halairad	elouage	78781 6532	
22.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



23.							
24.							
25.							
26.							
27.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



28.							
29.							
30.							
31.							
32.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



33.							
34.							
35.							
36.							
37.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



38.							
39.							
40.							
41.							
42.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



43.							
44.							
45.							
46.							
47.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



48.							
49.							
50.							
51.							
52.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



53.							
54.							
55.							
56.							
57.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



58.							
59.							
60.							
61.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



FEUILLE D'EMARGEMENT CONSULTATION DES POPULATIONS/FOCUS GROUPES JEUNES

Village de : Tambacounda Date : 14 / 05 / 2026

Nbre	H	F

N°	PRENOM	NOM	HOMME=H. FEMME=F	FONCTION DANS LE VILLAGE	PROFESSION	TELEPHONE	EMARGEMENT
1.	Sane Mady	Mambandi	H	Eleveur ASC	eleveur	771003658	
2.	Demba	SARR	H	ASC	eleveur	773808548	

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



3.	Lamine	Mambande	H	ASC	eRtadefar	1788315548	
4.	Hadji	Idjeng	H	ASC	eRedage	1785080863	
5.	Benno Alkanoum	BaRry	H	ASC	eRedage	1787826533	
6.	Adama	Mambande	H	ASC	Magon	1780863515	
7.	ISSA	Mam Cianokho	H	ASC	eRtadefar	1785494573	

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



8.	Tedane	KoRa	H	ASC	Menine	450004381	
9.	Salam	Diaul	H	ASC	Cheffeur	4788948803	
10.	yeunouf	Ba	H	ASC	eRedage	4785040335	
11.	Amadou	Ly	H	ASC	eRedage	4793364035	
12.	Abou	Ba	H	ASC	eRedage	4781308803	

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



13.	Abdoulaye	SARR	H	ASC	Coultouba	791253307	
14.	Kella	Mambande	H	ASC	Coultouba	788201498	
15.	Gama	Kelle	H	ASC	Coultouba edage	786148164	
16.							
17.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



18.							
19.							
20.							
21.							
22.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



23.							
24.							
25.							
26.							
27.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



28.							
29.							
30.							
31.							
32.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



33.							
34.							
35.							
36.							
37.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



38.						
39.						
40.						
41.						
42.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



43.							
44.							
45.							
46.							
47.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



48.							
49.							
50.							
51.							
52.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



53.							
54.							
55.							
56.							
57.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



FEUILLE D'EMARGEMENT CONSULTATION DES POPULATIONS/FOCUS GROUPE FEMMES

Village de : Tambacounda Date : 14/05/2026

N°	PRENOM	NOM	FONCTION DANS LE VILLAGE	PROFESSION	TELEPHONE	EMARGEMENT
1.	<u>Asma</u>	<u>Imore</u>	<u>Habitant</u>	<u>Commerçant (petit commerce)</u>	<u>76 827 70 71</u>	<u>[Signature]</u>
2.	<u>Fanta</u>	<u>Danfa</u>	<u>Habitant</u>	<u>Merci d'être</u>		<u>[Signature]</u>
3.	<u>Bira</u>	<u>Fofana</u>	<u>Habitant</u>		<u>78 428 96 88</u>	<u>[Signature]</u>

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



4.	Soloma	SABA	membre ASC	élève	78-698 7679	
5.	Manama	Bahit	membre ASC	maraidhe	-	
6.	Penda	Danfa	habitant	maraidhe		
7.	Sira	Camara	habitant	maraidhe		
8.	Awa	Battaly	habitant	maraidhe	77-151 86 87	

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



14.						
15.						
16.						
17.						
18.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



19.						
20.						
21.						
22.						
23.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



24.						
25.						
26.						
27.						
28.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



29.						
30.						
31.						
32.						
33.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



34.						
35.						
36.						
37.						
38.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



39.						
40.						
41.						
42.						
43.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



FEUILLE D'EMARGEMENT CONSULTATION DES POPULATIONS/FOCUS GROUPE FEMMES

Village de : Tambacounda Date : 14/05/2026

N°	PRENOM	NOM	FONCTION DANS LE VILLAGE	PROFESSION	TELEPHONE	EMARGEMENT
1.	<u>Ashu</u>	<u>Maore</u>	<u>Habitant</u>	<u>Corn marcauf</u> <u>(peil unu)</u>	<u>76 827 70 71</u>	<u>[Signature]</u>
2.	<u>Fadya</u>	<u>Danfa</u>	<u>Habitant</u>	<u>Marai diare</u>		<u>[Signature]</u>
3.	<u>Gira</u>	<u>Fofana</u>	<u>Habitant</u>		<u>78 428 96 88</u>	<u>[Signature]</u>

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



4.	Sabana	SABA	membre ASC	élève	79-698 7672	
5.	Prisama	Bahifly	membre ASC	maraidie	-	
6.	Penda	Daua	habitant	maraidie		
7.	Sira	Remara	habitant	maraidie		
8.	Awa	Bathuly	habitant	maraidie	79-151 86 87	

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



14.						
15.						
16.						
17.						
18.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



19.						
20.						
21.						
22.						
23.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



24.						
25.						
26.						
27.						
28.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



29.						
30.						
31.						
32.						
33.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



34.						
35.						
36.						
37.						
38.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



39.						
40.						
41.						
42.						
43.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



44.						
45.						
46.						
47.						
48.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



49.						
50.						
51.						
52.						
53.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



54.						
55.						
56.						
57.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



9.						
10.						
11.						
12.						
13.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



FEUILLE D'EMARGEMENT CONSULTATION DES POPULATIONS/ASSEMBLEE GENERALE

Village de :... *Sintiou Maleme* ... Date : *13* / *05* / *2026*

Nbre	H	F

N°	PRENOM	NOM	HOMME=H FEMME=F	FONCTION DANS LE VILLAGE	PROFESSION	TELEPHONE	EMARGEMENT
1.	<i>Yavine</i>	<i>Diallo</i>	<i>H</i>	<i>Secr</i>	<i>Peuven</i>	<i>77865353</i>	<i>ij</i>
2.	<i>Gendo</i>	<i>Diallo</i>	<i>H</i>	<i>chef de village</i>	<i>Peuven</i>	<i>77664329</i>	<i>☆</i>

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



3.	Ndolo	Ndolo	#	Kaboulant	Eleuen	7753253 68	2.
4.	Nalick	Ndallo	#	Kaboulant	Eleuen	7753253 55	3.
5.	Aurimadu	Ndallo	F	meurte GIE	meurte GIE		4.
6.	Kadisa	Ndallo	F	meurte GIE	meurte GIE	7753253 18	5.
7.	Egna	Ndallo	F	meurte GIE	meurte GIE		6.

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



8.	Fabouate	Ba	F	Membre GIE	Mémoire	11/05/2015	
9.	Kadetan	Soou	F	Membre GIE	Mémoire		
10.	Aurefan	Ba	F	11	Mémoire		
11.	Kadetan	Ba	F	Membre GIE	Mémoire		
12.	Aliou	Dealla	H	Kadetan	Mémoire	11/05/2015	

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



13.	Prunier	Bois de	C	meuble GITE	meuble	78888724	2
14.	Haute	Ba	C	meuble GITE	meuble	78734525	2
15.	Meubler	Ba	P	meuble GITE	meuble	78506740	2
16.	Rouge	Bois	F	meuble GITE	meuble	782480849	X
17.	Meubler	Ba	C	11	11	78052376	2

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



18.	Nalima	Nalima	C	meuble GIT	meuble	77878057	1
19.	Adeua	Ba	C	" "	" "	77514668	1
20.	Aminala	Ba	C	" "	" "	789120535	2
21.	Kadafou	Ba	C	" "	" "	772591610	1
22.	Nagnaba	Nalima	C	meuble GIT	meuble		3

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



23.	Niagnaba	Ba	f	meubhe GI &	meubhe	775613806	
24.	Niagnaba	Niallo	f	"	"		
25.	Niagnaba	Niallo	f	"	"	772932217	
26.	Niagnaba	Niallo	f	"	"	782667784	
27.	Niagnaba	Ba	f	"	"	773901321	

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



28.	Ahy	Nella	f	nombre GIE	Indicéne	115378066	1
29.	Kadiatou	Nella	f	nombre GIE	11	115378066	1
30.	Kougue	Nella	f	nombre GIE	11	115378066	1
31.							
32.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



33.							
34.							
35.							
36.							
37.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



38.							
39.							
40.							
41.							
42.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



43.							
44.							
45.							
46.							
47.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



48.							
49.							
50.							
51.							
52.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



53.							
54.							
55.							
56.							
57.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



58.							
59.							
60.							
61.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



FEUILLE D'EMARGEMENT CONSULTATION DES POPULATIONS/FOCUS GROUPE FEMMES

Village de : Boncaï Coumba Deuba Date : 14 / 05 / 2026

N°	PRENOM	NOM	FONCTION DANS LE VILLAGE	PROFESSION	TELEPHONE	EMARGEMENT
1.	Vedrahou	Bello	Membre CITE	commerçante	993351810	☒
2.	Fatoumata	Bello	membre CITE	ménagère	775387820	☒
3.	Kadafou	Sou	membre CITE	ménagère		☐

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



4.	Amihaba	Heallo	member CTE	menageur	774206446	41
5.	Kucifou	Ba	member CTE	menageur	777683856	25
6.	Dumou	Diao	member CTE	menageur	772932217	18
7.	Dumou	Heallo	member CTE	menageur	789808724	10
8.	Kedapou	Ba	member CTE	menageur	774441797	31

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



9.	Heby	Bealla	meurte GTE	meurte GTE	775378066	
10.	Huessa	Ba	meurte GTE	meurte GTE	775378066	
11.	Kadekou	Sou	meurte GTE	meurte GTE		
12.	Pasulama	Bealla	meurte GTE	meurte GTE	775378066	
13.	Poudebauly	Beine	meurte GTE	meurte GTE	775378066	

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



14.	Felouwala	Ba	nombre CIT	énergie	44052075	0
15.	Kougu	Nella	nombre CIT	industrie		0
16.	Amueta	Ba	11	11	773398647	0
17.	Selawala	Nella	11	11	775637016	0/2
18.	Foufoulaye	Ba	11	11		0

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



19.	Addeouma	Lamoua	member GTE	member	77 829 8531	(5)
20.	Auseta	Lamoua	member GTE	member	77 908 7455	0.
21.	Alayouba	Ba	member GTE	member		①
22.	Tainouma	Ba	member GTE	member		*
23.	Pouyou	Alao	11	11		0

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



24.	Kadiou	Ba	nombre BT	usage		e
25.	Ama	Ba	nombre BT	usage		v
26.	Halimou	Mes	11	11		7
27.	Takoua	Ba	11	11		Ba
28.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



29.						
30.						
31.						
32.						
33.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



34.						
35.						
36.						
37.						
38.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



39.						
40.						
41.						
42.						
43.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



44.						
45.						
46.						
47.						
48.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



49.						
50.						
51.						
52.						
53.						

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



54.						
55.						
56.						
57.						

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



FEUILLE D'EMARGEMENT CONSULTATION DES POPULATIONS/FOCUS GROUPES JEUNES

Village de :.....*Bouadissoum da*.....*Neuloua*..... Date : *13*.....*10*.....*2026*

Nbre	H	F

N°	PRENOM	NOM	HOMME=H FEMME=F	FONCTION DANS LE VILLAGE	PROFESSION	TELEPHONE	EMARGEMENT
1.	<i>Paletet</i>	<i>Idiallo</i>	<i>11</i>	<i>membre ASL</i>	<i>Floueur</i>	<i>771872376</i>	<i>✓</i>
2.	<i>Abdounefoue</i>	<i>Idiallo</i>	<i>12</i>	<i>membre ASL</i>	<i>Floueur</i>	<i>786075979</i>	<i>✓</i>

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



3.	Baron	Diallo	H	member ASL	Eleven		
4.	Nalick	Diallo	H	member ASL	Eleven		
5.	Pelamadou	Diallo	H	member ASL	Eleven		
6.	Hyndina	Diallo	H	member ASL	Eleven		
7.	Noussa	Diallo	H	member ASL	Eleven		

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



8.	Huade	Canara	4	viembre ASL	Eleven		11
9.	Nybo	Ballo	4	veembre ASL	Eleven		21
10.	Iduna	Canara	11	veembre ASL	Eleven	#09/2663	11
11.	Nousyfa	Ballo	4	11	11		11
12.	Berthier	Ba	4	11	Commissariat	#83482870	11

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



13.							
14.							
15.							
16.							
17.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



18.							
19.							
20.							
21.							
22.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



23.							
24.							
25.							
26.							
27.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



28.							
29.							
30.							
31.							
32.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



33.							
34.							
35.							
36.							
37.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



38.							
39.							
40.							
41.							
42.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



43.							
44.							
45.							
46.							
47.							

TAMBA SOLAR SAS

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



48.							
49.							
50.							
51.							
52.							

**TAMBA
SOLAR SAS**

ADDENDUM A L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 100MWc AVEC
STOCKAGE DE BATTERIES DE 180MWh ET UNE LIGNE DE RACCORDEMENT HAUTE
TENSION DE 225KV DANS LA COMMUNE DE SINTHIOU MALEME, DEPARTEMENT ET
REGION DE TAMBACOUNDA



53.							
54.							
55.							
56.							
57.							